

A young man and woman are sitting on a lush green lawn, facing away from the camera. The man is wearing a striped sweater, and the woman is wearing a denim jacket. In the background, there are several people scattered across the field, and a large, multi-story apartment building with colorful balconies (blue, yellow, red) is visible through the trees. The scene is bright and sunny, suggesting a park or public space.

Lille Métropole Communauté urbaine

Rapport
d'activité

2009

Lille
Métropole
COMMUNAUTÉ
URBAINE



Les 85 communes de Lille Métropole

ANSTAING	LINSELLES
ARMENTIERES	LOMPRET
BAISIEUX	LOOS
BEAUCAMPS-LIGNY	LYS-LEZ-LANNOY
BONDUES	MARCQ-EN-BARŒUL
BOUSBECQUE	MARQUETTE-LEZ-LILLE
BOUVINES	MARQUILLIES
CAPINGHEM	MONS-EN-BARŒUL
CHERENG	MOUVAUX
COMINES	NEUVILLE-EN-FERRAIN
CROIX	NOYELLES-LEZ-SECLIN
DEULEMONT	PERENCHIES
DON	PERONNE-EN-MELANTOIS
EMMERIN	PREMESQUES
ENGLOS	QUESNOY-SUR-DEULE
ENNETIERES-EN-WEPPE	RONCHIN
ERQUINGHEM-LE-SEC	RONCQ
ERQUINGHEM-LYS	ROUBAIX
ESCOBECQUES	SAILLY-LEZ-LANNOY
FACHES-THUMESNIL	SAINGHIN-EN-MELANTOIS
FOREST-SUR-MARQUE	SAINGHIN-EN-WEPPE
FOURNES-EN-WEPPE	SAINT-ANDRE
FRELINGHIEN	SALOME
FRETIN	SANTES
GRUSON	SECLIN
HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN	SEQUEDIN
HALLUIN	TEMPLEMARS
HANTAY	TOUFFLERS
HAUBOURDIN	TOURCOING
HEM	TRESSIN
HERLIES	VENDEVILLE
HOUPLIN-ANCOISNE	VERLINGHEM
HOUPLINES	VILLENEUVE D'ASCO
ILLIES	WAMBRECHIES
LA BASSEE	WARNETON
LA CHAPELLE D'ARMENTIERES	WASQUEHAL
LA MADELEINE	WATTIGNIES
LAMBERSART	WATTRELOS
LANNOY	WAVRIN
LEERS	WERVICQ-SUD
LESQUIN	WICRES
LEZENNES	WILLEMS

LILLE [avec les communes associées
HELLEMMES et LOMME]

Sommaire

Les défis de Lille Métropole	02
Des missions essentielles	04
Budget 2009	08
Comment sont élus les conseillers communautaires	10
Le bureau de la Communauté urbaine	11
Le Cabinet de la Présidente	14
Calendrier : 12 temps forts de l'année 2009	16

Activités et réalisations 2009

Gouvernance

22

Contrats de territoire : un dialogue renouvelé pour un développement équilibré	22
Deux nouvelles compétences	23
Evaluations des politiques publiques : outil de connaissances	25

Développement économique

26

Pour les emplois de demain	26
Intensifier le programme des 1000 ha	27
Encourager le développement des sites d'excellence	28
Renforcer les filières prioritaires	29
Soutenir la recherche	31

Habitat

32

Un logement de qualité pour tous	32
----------------------------------	----

Urbanisme, aménagement, ville renouvelée

36

Consolider le développement durable	36
Ville intense : une stratégie pour construire la ville	38
Au cœur de l'opérationnel	40

Transports

42

Préparer la mobilité de demain	42
Parcs-relais : pour moins de voitures en ville	43

Vivre ensemble

44

Culture : prestige et démocratisation	44
Sport : piscine des Weppes, un maillon du plan piscine	46
Grand stade : prêt pour l'Euro 2016 !	48
Événement : les 100 ans du Grand Boulevard	49

Ecologie urbaine

50

Résidus urbains : jeter moins, trier plus, traiter mieux	50
Eau : L'eau potable au juste prix	53
La protection des champs captants	54
Une eau de qualité	55
Assainissement : construction et rénovation des stations d'épuration	56

Espaces publics, urbains et naturels

58

Voirie : des chantiers emblématiques	58
Espace naturel métropolitain : vers 10 000 ha de nature	61
Quais de la Basse Deûle : l'eau dans la ville	62
Le Jardin des Géants : un écrin de verdure	63

International, Eurorégion

64

Un rayonnement international	64
Ensemble au-delà des frontières	65
La coopération décentralisée	67

Finances, ressources

68

Ressources humaines : une dynamique de changement	68
Équipement : un nouveau crématorium à Wattrelos	70
Finances : anticiper et sécuriser	71
Organigramme	76

les défis de Lille Métropole

Avec l'élection de Martine Aubry à la Présidence de Lille Métropole Communauté urbaine au printemps 2008, les conseillers communautaires ont approuvé le projet ambitieux de construire la métropole du XXI^e siècle, à la fois rayonnante et humaine. Ils se fixent trois priorités - le développement économique, le logement et les transports - avec l'objectif de répondre aux attentes des habitants en matière de qualité de vie, d'emploi, d'environnement, tout en construisant une eurométropole qui compte sur le plan national et international.

Inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du XXI^e siècle

C'est créer la "ville intense" en offrant un habitat de qualité pour tous, en assurant un développement économique innovant et responsable et avec l'organisation d'un réseau de transports à l'échelle de l'Eurométropole.

Quatre Grands débats, associant élus, représentants du monde associatif et économique, experts ainsi que le Conseil de développement se sont déjà déroulés sur les thèmes de l'habitat, de la mobilité et du développement durable ainsi que sur la préparation du futur Schéma de cohérence territoriale (SCOT). Après une large concertation, ils ont donc permis aux élus communautaires de fixer le cadre général de leurs actions à venir.

Faire de la qualité la marque de Lille Métropole

Le Grand Débat consacré au Développement durable a, notamment, permis de réaffirmer plusieurs axes de l'action communautaire.

Il s'agit de faire de la qualité des espaces publics une priorité (démarche chantiers, requalification du Grand Boulevard...); d'imaginer une métropole nature (en s'appuyant sur l'Espace naturel métropolitain, Blue Links ou encore le Plan bleu...); et de promouvoir la qualité environnementale (développement de la ressource en eau, programme Biogazmax...).



Renforcer l'identité des territoires et les réunir par le projet métropolitain

L'élaboration de huit contrats de territoire s'est engagée. Elle associe de nombreux partenaires et devrait aboutir à une signature courant 2010. Pour chaque territoire communautaire, il s'agit de conforter ses points forts et de le doter d'un pôle d'excellence métropolitain. Par ailleurs, le programme communautaire entend développer l'esprit "Lille Métropole", un art de vivre ensemble qui s'appuie notamment sur de grands projets (stade, musée d'art moderne) et sur la mise en réseau d'équipements comme les piscines.

Pour les années à venir, il s'agit de hisser la métropole lilloise au rang des grandes agglomérations européennes tout en contribuant à l'amélioration du cadre de vie.

Donner à l'Eurométropole sa pleine dimension régionale, européenne et internationale.

Créée depuis peu, l'Eurométropole doit désormais affirmer son identité. Il s'agit aussi de construire l'image de l'agglomération lilloise sur le plan international et de renforcer sa présence et son influence dans les grands réseaux internationaux.

Une nouvelle gouvernance

Signe fort de la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance, la création de l'exécutif restreint permet d'associer la Présidente et dix Premiers vice-présidents. Par ailleurs, organisés autour des thèmes prioritaires, les Grands débats rassemblent de nombreux partenaires publics et privés dans une même réflexion et permettent de définir la vision politique de la communauté urbaine. Cette nouvelle gouvernance a également eu des conséquences sur l'organisation des services communautaires qui rassemblent plus de 2 300 agents, sur les relations avec les organismes associés (réflexion sur les SEM) ainsi que le Conseil de développement. Il s'agira également de définir et d'évaluer les politiques en mesurant l'impact économique, social et écologique.

Trouver de nouvelles marges de manœuvre financière

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Cotisation économique territoriale (CET) et alors que le contexte international et national est particulièrement difficile, la communauté urbaine entend tenir ses engagements et réaliser ses projets. Il s'agit également d'optimiser les ressources de Lille Métropole avec la création d'une commission intercommunale des impôts directs ; de trouver de nouvelles recettes extra-fiscales et de gagner en efficacité dans les dépenses.



Des missions essentielles

Créée par la loi du 31 décembre 1966, Lille Métropole Communauté urbaine est un établissement public de coopération intercommunale. Elle n'a pas le même statut que les autres institutions : communes, Conseil régional, Conseil général. Lille Métropole gère un ensemble de budgets qui, en 2009, totalisent plus de 1,4 milliard d'Euros. Depuis l'adoption de la loi Chevènement-Voinet de 1999, les compétences des 16 Communautés urbaines de France ont été revues et étendues. Depuis l'élection de Martine Aubry à la Présidence, une gouvernance nouvelle a été installée afin de renforcer l'exécutif et donner plus de visibilité à l'action de Lille Métropole.



Lille Métropole Communauté urbaine c'est :

- Un établissement public de coopération intercommunale créé par la loi de décembre 1966 et présidé par Martine Aubry depuis avril 2008 ;
- **170 élus** et une nouvelle gouvernance qui s'articule autour de la Présidente et des dix Premiers Vice-présidents, chargés d'animer des pôles et commissions constitués autour des grandes missions de la communauté urbaine ;
- Le rassemblement de **85 communes** et de **1,1 million d'habitants** ;
- Un territoire de **612 km²**.

Espaces publics urbains et naturels

Création et entretien de la voirie communautaire, aménagement des centres-villes et des zones 30 ; création et gestion des espaces naturels métropolitains par le biais du Syndicat mixte de l'Espace naturel Lille Métropole.

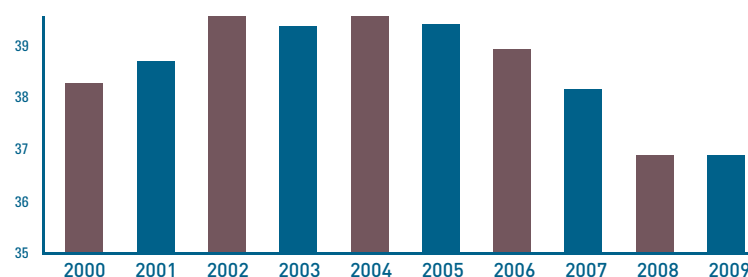
Voirie

2 385 km de voies routières /// **891** carrefours à feux /// **280** ouvrages d'art supportant des voies routières ou piétonnes /// Une superficie totale ouverte à la circulation ou au stationnement des véhicules et piétons de **31 millions** de m² /// **120 288** panneaux de signalisation /// **375 km** de voies cyclables.

Ecologie urbaine

Eau et assainissement : traitement des eaux, assainissement (traitement des eaux usées, stockage des eaux pluviales, production et distribution d'eau potable) et gestion des résidus urbains (collecte, traitement et valorisation).

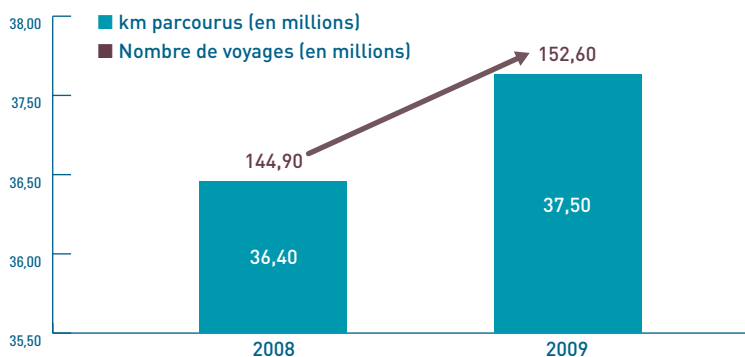
Consommations domestiques moyennes en m³/an/habitant



Désormais organisée en **dix pôles**, Lille Métropole Communauté urbaine assure des missions essentielles au service des communes et des habitants.

Transports

Aménagement et gestion des bus, métro et tramway par l'intermédiaire du Syndicat mixte des transports. L'exploitation du réseau a été confiée à Transpole. Création et gestion des parcs de stationnement.



En un an, la distance parcourue par les métros, les bus et les tramways a crû de **2,9%** et le nombre de voyages de **5,3%**.

La longueur du réseau routier géré par Lille Métropole augmente en moyenne de **22 km** par an /// Un effort particulier a été fait ces dernières années en matière de réseau cyclable qui est passé de **325 à 375 km** entre 2008 et 2009 /// Les **130 000** panneaux de signalisation font l'objet d'une gestion et d'un entretien spécifiques dans le respect des normes en vigueur.



L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai c'est :

Un groupement européen de coopération transfrontalière.

Un projet commun porté par **14 partenaires** qui représentent toutes les autorités de tutelle françaises et belges.

Une agglomération franco-belge (binationale, bilinguiste et triculturelle) créée en janvier 2008.

Le rassemblement de **145 communes** de part et d'autre de la frontière avec près de **2 millions d'habitants**.

Un territoire de **3550 km²**.

Urbanisme

Schéma directeur d'aménagement du territoire, Plan local d'urbanisme, urbanisme commercial, Ville renouvelée.

Aménagement

Chiffres clés de l'aménagement opérationnel

Environ **40 ZAC** en cours + **5 sites d'excellence**

Environ **60 sites** à l'étude dont la moitié au titre des 1 000 ha économiques

→ Soit une centaine de ZAC, projets de ZAC, concessions et autres suivis

Chiffres clés de la rénovation urbaine avec l'ANRU

10 projets de rénovation urbaine (PRU) sur la métropole.

Impact en terme de population : 250 000 habitants

Budget total : **1,7 milliard €** dont **348 M€** financés par Lille Métropole





Habitat et logement

Programme local d'habitat, Office Lille Métropole Habitat, résorption de l'habitat insalubre ; constitution de réserves foncières dédiées à l'habitat ; création et gestion des aires d'accueil pour les gens du voyage.

Logement social

2462 logements financés ou agréés dont :

- **2 097** logements sociaux du type PLUS et PLAI

Au total 329 M€ d'investissement dont :

- **42,6 M€** de subventions publiques :
20,7 M€ d'aides communautaires (13,7 millions pour l'offre nouvelle dont 7,7 millions pour le PLAI), 13,9 M€ de crédits délégués d'Etat dont 9,6 millions pour le PLAI, 8 M€ de subventions "1% Relance" ;
- **51 M€** de fonds propres investis par les organismes de logement social ;
- **237 M€** de prêts à garantir par Lille Métropole.

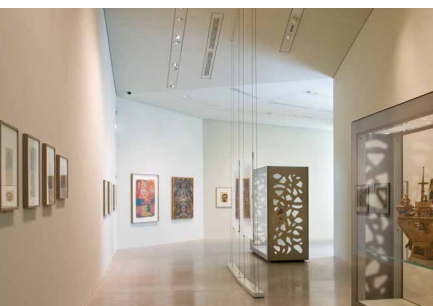


Développement économique

Mobilisation du foncier économique et pilotage des projets de parcs d'activités (projet 1000 ha), développement de l'offre en immobilier d'entreprise, Recherche et innovation via le soutien aux filières d'excellence (TIC/Image, Distribution/VAD, Biologie/Santé, Textiles/matériaux innovants, Ecoactivités et tertiaire supérieur) et aux pôles de compétitivité, développement de l'économie sociale et solidaire, coordination des politiques d'insertion, soutien à la création d'entreprises, le pôle Développement économique met les entreprises au cœur de son activité.

Accompagnement des entreprises

250 entreprises accompagnées, **Plus d'un million** d'euros d'aides financières accordées (en progression de plus de **50%** / 2009) sur **13** accompagnements financiers (nombre de dossiers multiplié par **2**).



Vivre ensemble

Développement du sport et de la culture sur le territoire communautaire ; équipements et réseaux d'équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire (Stadium Lille Métropole, patinoire Serge Charles, Musée d'art moderne, réseau de piscines).

Grands événements

Création et réalisation d'événements participant au rayonnement de la métropole et à son identité.



L'Europe

Fonds européens accordés en 2009 : **10,1 M€.**

Nombre de projets européens en cours de réalisation en 2009 : **6 projets** de coopération européenne, **20 projets** financés par le programme Compétitivité régionale-FEDER.

Nombre de délégations étrangères accueillies : **8** (Banque Mondiale, élus et techniciens chinois, japonais, etc...)

Gouvernance

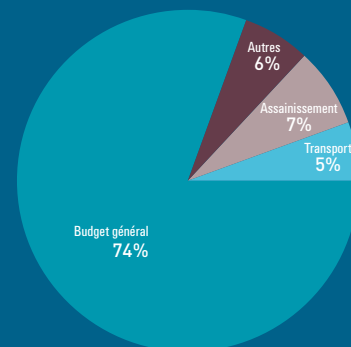
Gestion des assemblées, mise en œuvre des contrats de territoire, réalisation des Grands débats communautaires...

Finances

La dynamique de l'investissement est liée à la réussite du Plan de relance signé en avril 2009 et qui fixait un objectif de 295 M€ de dépense d'équipement à réaliser en 2009. Avec la réalisation de 324 M€ de dépenses d'équipement éligibles au Plan de relance, Lille Métropole a donc plus que dépassé son objectif, ce qui va lui permettre de pérenniser l'encaissement du FCTVA avec une seule année de décalage. Le taux de réalisation des dépenses d'équipement passe entre 2008 et 2009 de 77 à 97%, soit une augmentation de 20 points

BUDGETS	CA 2009 Dépenses d'équipement	CA 2009 - CA 2008	
		Evolution en masse réelle	Evolution en %
Budget général	250	27	12,2%
Transport	18	1	3,1%
Assainissement	50	-7	-12,6%
Autres*	22	-1	-4,0%
TOTAL BUDGETS CONSOLIDES	340	20	6,1%

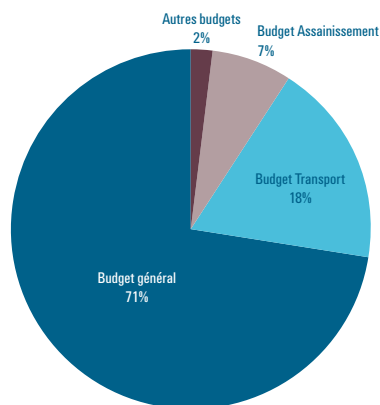
Dépenses d'équipement par budget en pourcentage



Le budget 2009

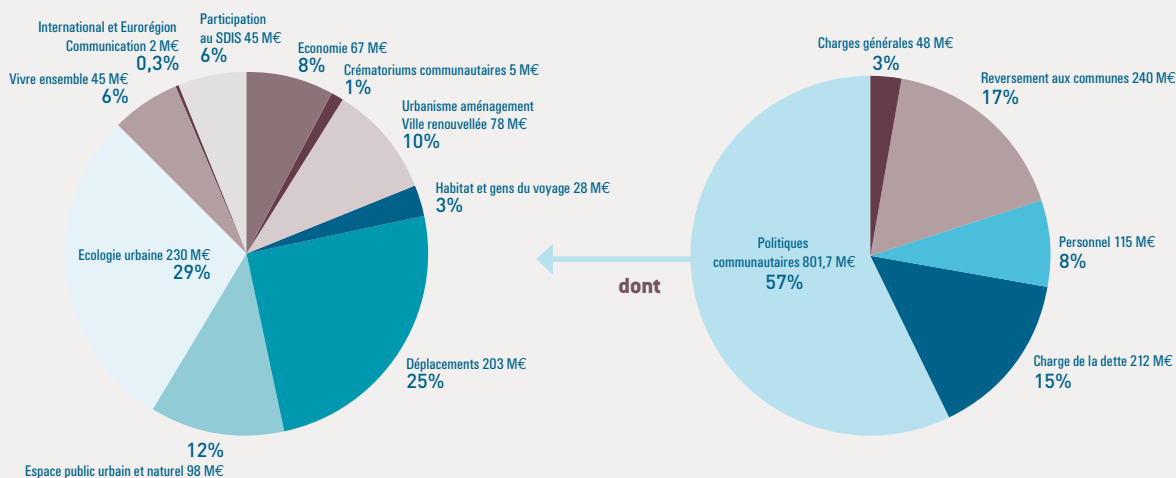
En 2009, Lille Métropole a soutenu le développement économique local en augmentant le niveau des investissements réalisés, tout en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement. En raison des recettes exceptionnelles, Lille Métropole a dépassé l'objectif du Plan de relance, la Communauté urbaine a pu limiter son recours à l'emprunt.

Répartition des masses budgétaires réelles par budget



Lille Métropole gère un ensemble de 7 budgets qui s'est élevé en 2009 à 1,4 milliard d'euros. Le budget général et le budget annexe transport portent 90 % de ces masses et 92 % de l'encours de dette. Les masses budgétaires sont stables par rapport à 2008.

Conformément au programme "Vivre ensemble notre Eurométropole", **priorité a été donnée à la mobilité, à l'urbanisme, au logement et au développement économique** : 376 M€ leur ont été consacrés, sur les 802 M€ de dépenses de fonctionnement et d'investissement dédiées aux politiques communautaires.



En dépenses, l'année 2009 a été caractérisée par :

- **des dépenses de fonctionnement en légère baisse** (905 M€, -21M€), due à la baisse des frais financiers (-26 M€) et à l'évolution modérée des dépenses de gestion (+0,6 % soit +5M€).
- **une hausse des dépenses d'investissement** (348M€, +16M€). Cette dynamique est liée à la réussite du plan de relance signé en avril 2009 et qui fixait un objectif de 295M€ de dépenses d'équipement à réaliser en 2009. Avec la réalisation de 324M€ de dépenses d'équipement éligibles au Plan de relance, Lille Métropole a donc plus que dépassé son objectif.

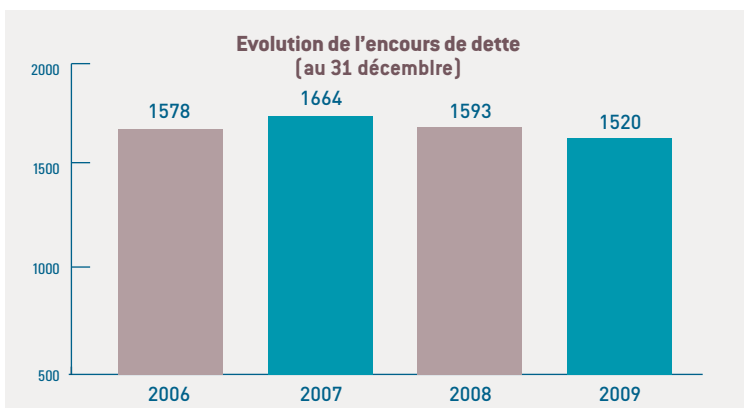
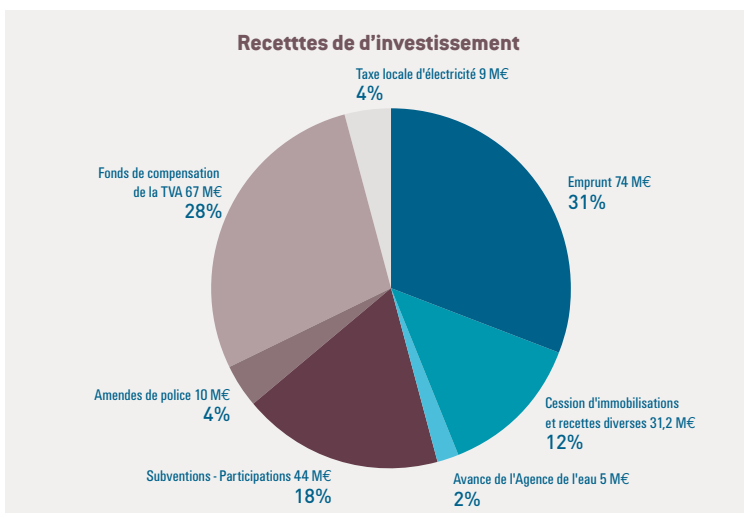
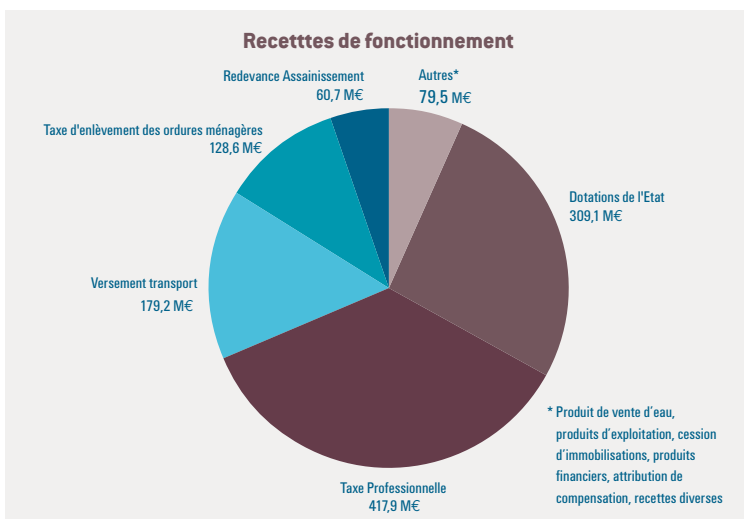
Les recettes de fonctionnement (1 175 M€) ont été en légère augmentation, liées à deux tendances contrastées :

- un dynamisme des recettes fiscales (+35M€ dont +22M€ de taxe professionnelle)
- une diminution des dotations de l'Etat : -3M€ (DGF et compensations de TP)

La hausse des recettes d'investissement (241 M€, +14.4%) a quant à elle permis de poursuivre le désendettement (-73M€).

L'exercice 2009 a été caractérisé par l'encaissement de recettes exceptionnelles (67M€ de FCTVA) et une augmentation de 10M€ des subventions et participations perçues.

Ces ressources et l'autofinancement ont amené à un **appel à l'emprunt modéré** (74 M€) et à un désendettement de 73 M€. L'encours de dette diminue pour atteindre 1.520M€ (1.593M€ en 2008 et 1.665M€ en 2007).





Comment sont élus les conseillers communautaires

Les 170 élus de Lille Métropole Communauté urbaine ont été désignés au suffrage indirect. Ils ont été choisis pour six ans par le conseil municipal de leur commune installé en mars 2008. La répartition des sièges entre les communes est fixée à la proportionnelle. Elle est corrigée pour permettre la présence de toutes les communes et pour équilibrer la représentation du territoire. Ainsi, le nombre d'élus par commune varie d'un représentant - le maire - pour les plus petites communes à 24 pour la plus importante.

Les conseillers communautaires peuvent se regrouper et constituer des groupes politiques. Un groupe doit compter cinq élus au minimum pour être constitué. En 2009, et jusqu'en septembre 2010, le Conseil comptait huit groupes : groupe Socialiste, radical citoyen et personnalités (56 élus) ; groupe Métropole Passions Communes (41) ; groupe Métropole Communes Unies (29) ; groupe Actions et Projets pour la Métropole (APM) (10) ; groupe Communiste, républicain et citoyen (9) ; groupe Les Verts (9) ; groupe Mouvement Démocrate Eurométropole (9) ; groupe Rassemblement Citoyen (?). Alain Cacheux, 11e vice-président, est chargé de la coordination des groupes. En début de mandat, les conseillers communautaires ont élu la Présidente de Lille Métropole Communauté urbaine - Martine Aubry - et le Bureau.

Un exécutif dirigé par la Présidente

La Présidente est chargée de la mise en œuvre de la politique communautaire, notamment de l'exécution des délibérations votées par le Conseil de Communauté. Elle est entourée par 10 premiers vice-présidents, 22 vice-présidents, 14 conseillers délégués auxquels elle a donné une délégation particulière. Les dix premiers vice-présidents sont chargés d'animer des pôles et commissions constitués autour des grandes missions de la Communauté urbaine. Avec la Présidente, ils se réunissent tous les quinze jours "pour assurer la transversalité des réflexions et la cohérence et la rapidité des décisions." Chacun de ces premiers vice-présidents travaille en étroite collaboration avec les autres vice-présidents.

Composé de la Présidente, des premiers vice-présidents, des vice-présidents, des conseillers délégués et de 9 représentants du groupe Métropole Communes Unies (MCU), conseillers d'opposition, le Bureau se réunit, quant à lui, sur convocation de la Présidente. Il vote les délibérations qui ne sont pas présentées en séance plénière. Désignés par le Conseil de communauté, les vice-présidents tiennent leur délégation de la Présidente. Cette représentation des huit groupes de l'assemblée communautaire permet l'adoption en bureau d'un certain nombre de délibérations, ce qui allège d'autant le nombre de dossiers à examiner lors des conseils de communauté.



Un travail en concertation

Les dossiers sont préparés et débattus dans les dix commissions thématiques. Celles-ci émettent des avis qui inspirent la rédaction des délibérations, nom des décisions prises en bureau ou en Conseil de Communauté. La plupart des décisions sont prises à la majorité simple. Seules les décisions qui ont une incidence sur la définition des missions de Lille Métropole Communauté urbaine doivent être adoptées à la majorité des deux tiers.

Le bureau de la Communauté urbaine



Martine Aubry
Présidente

Les conseillers délégués auprès de la Présidente



Pierre de Saintignon
Conseiller délégué auprès de la présidente
Président de la commission internationale



Gilles Pargneaux
14^e vice-président
Aire métropolitaine, Eurométropole



Vincent Ledoux
21^e vice-président
Relations internationales

Les vice-présidents



Economie
Michel-François Delannoy
Premier vice-président

Développement économique : zones d'activités ; tourisme d'affaires ; commerce ; recherche ; université.
Président des commissions "Economie" et "Urbanisme commercial".



Jacques Mutez
15^e vice-président
Commerce



André Renard
26^e vice-président
Insertion par l'économie, Emploi



Nicolas Lebas
28^e vice-président
TPE (Très petites entreprises), PME



Faustin Aïssi
Conseiller délégué
Recherche et université



Yves Durand
Conseiller délégué
MIN SOGEMIN
Conseiller au bureau



Daniel Rondelaere
Conseiller délégué
Commande publique
"économie"



Gouvernance Henri Segard

Premier vice-président

Gouvernance ; Contrats de territoire ; transferts de compétence ; assemblées ; débats communautaires.

Président de la commission "Gouvernance"



Alain Bernard,
19^e vice-président
Evaluation



Dany Wattebled
Conseiller délégué
Systèmes d'information,
Documentation-archives



Bernard Delaby
Conseiller délégué
Espace rural et monde agricole
(depuis le 6 février 2010, en
remplacement de Francis Delrue)



Urbanisme, aménagement, ville renouvelée

René Vandierendonck

Premier vice-président

Urbanisme, du Schéma de Cohérence Territoriale, du Schéma d'aménagement urbain commercial, du Plan Local d'Urbanisme, de l'Agence de Développement et d'Urbanisme. S'ajoutent la Ville renouvelée et l'ANRU. Président de la commission Urbanisme.



Bernard Haesebroeck
17^e vice-président
Politique foncière



Michel Pacaux
24^e vice-président
Friches industrielles



Daniel Rondelaere
Conseiller délégué
Commande publique "urbanisme"



Grands événements Rudy Elegeest

Premier vice-président



Astrid Scharly
22^e vice-présidente
Agenda 21, Développement durable



Transport Eric Quiquet

Premier vice-président

Transports urbains, Plan climat.

Président de la commission "Transports"



Daniel Janssens
13^e vice-président
Plan de déplacements urbains



Georges Legrand
23^e vice-président
Transport de marchandises,
Transport combiné



Jean-Luc Deroo
29^e vice-président
Stationnement et parking



Jacques Pastour
Conseiller délégué
Plateforme multimodale de Dourges



Gérard Codron
Conseiller délégué
Energie



Daniel Rondelaere
Conseiller délégué
Commande publique "transports"



Vivre ensemble Olivier Henno

Premier vice-président

Vivre ensemble recouvre les questions ayant un rapport aux pratiques et manifestations collectives : culture.

Président de la commission "Vivre ensemble"



Catherine Cullen
Conseillère déléguée
Culture



Michelle Demessine
12^e vice-présidente
Sport



Eric Bocquet
Conseiller délégué
Tourisme



Josiane Willoqueaux
Conseillère déléguée
Handicap



Alain Cambien
Conseiller délégué
Commande publique, "culture-sport-grands événements"



Espace public urbain et naturel

Bernard Debreu

Premier vice-président

Qualité de la métropole; voirie; signalisation.

Président de la commission "Espaces publics urbains et naturels".



Slimane Tir

27^e vice-président

Espace naturel métropolitain



Alain Bézirard

32^e vice-président

Commande publique "espaces publics urbains et naturels"



Logement

Gérard Caudron

Premier vice-président

Logement; Programme Local de l'Habitat.

Président de la commission "logement".



Jean-Claude Vanbelle

25^e vice-président

Hébergement d'urgence



Malik Ifri

Conseiller délégué

Aire d'accueil des gens du voyage



Daniel Rondelaere

Conseiller délégué

Commande publique "logement"



Finances et ressources

Dominique Baert

Premier vice-président

Finances; budget. Dominique Baert est rapporteur général de la commission des finances dont la présidence est confiée à Marc-Philippe Daubresse, maire de Lambersart (MCU).

Association des communautés urbaines de France; Association des maires des grandes villes de France.



Francis Grimonprez

16^e vice-président

Patrimoine communautaire, Crématoriums



Jean-Louis Frémaux

18^e vice-président

Ressources humaines, Moyens généraux de l'administration



Alain Bernard

19^e vice-président

Contrôle financier, Contrôle de gestion, Evaluation



Alain Rabary

31^e vice-président

Commande publique, Marchés publics, Commande publique "finances et ressources"



Jacques Mutez

15^e vice-président

Affaires juridiques et assurances



Ecologie urbaine

Damien Castelain

Premier vice-président

Traitement des eaux.

Président de la commission "Ecologie urbaine".



Alain Cacheux

11^e vice-président

Coordination des groupes politiques, Politique de l'eau



Henri Gadaut

20^e vice-président

Collecte et traitement des résidus urbains



Jacques Deruyter

30^e vice-président

Commande publique "écologie urbaine"



Richard Olszewski

Conseiller délégué

Prévention des risques, Laboratoire de veille écologique

Les Conseillers au Bureau

Marc Philippe DAUBRESSE

Président de la commission

"Finances et ressources"

Bernard GERARD

Francis VERCAMER

Patrick DELEBARRE

Gérard VIGNOBLE

Christian DECOCO

Sébastien HUYGHE

Sébastien LEPRETRE

Michel LOOSVELT



Le cabinet de la Présidente

Une équipe au service de la relance



Dans un contexte de crise économique et financière, le Cabinet de la Présidente s'est particulièrement mobilisé pour consolider et développer un projet communautaire innovant, conforté par de nouvelles compétences et des orientations stratégiques fortes.

Au cœur du dispositif décisionnel, le Cabinet a pour mission d'organiser, préparer, élaborer et relayer, les politiques publiques engagées sous l'autorité de la Présidente. Placé sous la direction de Jean-Marc Germain qui coordonne l'ensemble du travail, il travaille en lien étroit avec la direction générale et les services, et se situe ainsi au cœur du processus décisionnel de Lille Métropole. A la charnière entre les élus et l'administration, le directeur de Cabinet prend part à la conception, l'évaluation, la mise en œuvre et au développement des mesures proposées à la décision au Conseil de Communauté. La Direction de la communication ainsi que le Protocole sont également placés sous son autorité fonctionnelle.

La conduite des dossiers sensibles

Lors de cette première année entière du mandat, le Cabinet de la Présidente s'est particulièrement investi dans la conduite de négociations stratégiques : elles ont notamment concerné la dette de Lille Métropole ou encore la fourniture d'eau pour de nombreuses communes de l'agglomération. Par ailleurs, au terme d'un rééquilibrage économique en faveur de la puissance publique, le permis de construire du Grand Stade a pu être signé dans les derniers jours de l'année.

La relance dans une année de crise

Dans un contexte national et international difficile, la situation économique a mobilisé toutes les attentions avec l'élaboration d'un plan de relance : il s'agit de soutenir les entreprises en difficulté et de préparer l'économie du XXIème siècle avec le développement des pôles de compétitivité et surtout la prise de compétence "recherche". En 2009, l'installation du siège national de Bayer Shering à Eurasanté, la première pierre du Campus Véolia ou du siège de Kipsta à l'Union ainsi que la mise sur orbite d'un site d'exception Euratechnologies sont autant de signes encourageants pour l'avenir de Lille Métropole.

Grands débats pour nourrir les grandes décisions

2009 fut une année particulièrement intense avec l'organisation de deux Grands débats, consacrés aux transports et à l'habitat. Avec le lancement d'un important programme d'investissement de 1,7 milliard d'euros en dix ans, le premier de ces débats a permis

LMI suit les Grands débats

En 2009, la rédaction de LilleMétropole Info a sensibilisé ses lecteurs aux priorités du programme communautaire en accordant une large place aux débats. Elle a consacré un numéro complet à la célébration des 100 Ans du Grand boulevard, un numéro largement diffusé dans les communes riveraines.

Par ailleurs, il faut noter la parution de deux suppléments thématiques : l'un consacré au Développement durable et l'autre à la Ville intense.

d'envisager la question des transports et de la mobilité sous un angle novateur qui privilégie le développement de l'urbanisation autour des axes structurants existants. Par ailleurs, il a été décidé de multiplier par deux l'utilisation des transports en commun et de ramener la voiture à un tiers des déplacements (contre 55% aujourd'hui).

Le second Grand débat a permis quant à lui de fixer des objectifs ambitieux en matière de construction et d'habitat social. Fin 2009, on enregistrait ainsi la programmation de 2 400 nouveaux logements sociaux et le principe de réserver 30% de logements sociaux dans les programmes de plus de 17 unités était acquis. Cette année fut également l'occasion d'expérimenter un nouveau mode d'accueil des populations Rom avec la création des villages d'insertion.

Des événements pour créer l'adhésion

Au-delà de ces grands débats et de ces négociations, souvent délicates, le Cabinet de la Présidente a contribué à la réussite et au succès populaire d'opérations plus ponctuelles comme les fêtes du centenaire du Grand Boulevard, en novembre, la campagne de communication "héroïque" sur le plan climat, ou encore les manifestations organisées en septembre lors de la remise en navigation du Canal de Roubaix qui renvoie à la problématique des voies d'eau et du plan bleu métropolitain, un dossier déterminant en matière d'aménagement.



Communiquer large !

Site internet :
chaque mois, en moyenne, 169250
pages vues et 54000 visiteurs

Tirage mensuel de LMI :
455 000 exemplaires

Relations presse :
54 conférences et points presse,
12 dossiers de presse,
plusieurs centaines d'appels
presse traités.

Protocole : une véritable dynamique

Le nouveau mode de gouvernance instauré par Martine Aubry en 2008 chargeant dix Premiers vice-présidents d'animer des pôles et commissions a amplifié le mouvement amorcé l'année précédente : la dynamique ainsi créée génère un nombre croissant de réunions dont la participation s'avère également en hausse : 96 réunions ont réuni plus de 70 personnes avec intervenants extérieurs, et 13 rencontres dépassent largement la centaine de participants : séminaires [Eco-Quartier, habitat, POPSU...], conférences ou Grands débats qui trouvent un public de plus en plus large avec plus de 400 participants à chaque fois. En liaison avec la Direction des Relations internationales, le Protocole a accueilli plusieurs délégations étrangères, en provenance des divers pays européens mais aussi du Sénégal ou de Chine .

Quelques événements majeurs :

- l'inauguration le 26 mars d'Euratechnologies avec plus de 2000 personnes ;
- la réouverture aux bateaux du Canal de Roubaix les 18 et 19 septembre, un week-end de fête ;
- les 100 Ans du Grand boulevard fin novembre avec diverses manifestations et un feu d'artifice final au Croisé-Laroche ;
- la coupe du monde de Cyclo-cross à Roubaix, le marathon "La route du Louvre" de Lille à Lens, le meeting d'athlétisme au Stadium métropolitain, ou encore le "Ch'ti bike tour";
- les poses de première pierre : Humanité, usine de traitement d'eau potable de Flers, Véolia à Lomme..., diverses inaugurations : entrée du cimetière de l'Est et du jardin des Géants, l'esplanade Pierre Mauroy à Houplin-Ancoisne, l'Edicule de Seclin, le Pont rouge à Deùlémont, la rue J.Guesde à Templemars, ainsi que la mise en fonction de la deuxième ligne à haut niveau de service, etc.

Les moments forts de 2009

Janvier 2009

Après le logement, la mobilité était le thème du deuxième Grand débat organisé par Lille Métropole.

Le 16 janvier, il s'agissait de poser **les enjeux des déplacements de demain**. Pour la métropole lilloise : renforcement des modes de transports, intégration de la dimension ferroviaire, prise en compte des déplacements dans l'urbanisme et développement des modes doux tels que le vélo ou la marche. Si l'on pense souvent métro, bus, tramway et voiture, d'autres pistes ont été ouvertes comme le tram-train ou encore vélos en libre-service.

Ce grand débat a permis d'enrichir la délibération-cadre votée par le conseil au printemps 2009.



Mars 2009

À l'heure où la crise incite à la morosité et le repli sur soi, **Lille 3000 – Europe XXL** proposait de s'ouvrir à l'autre. Plus que jamais. Pendant 4 mois, jusqu'en juillet, toute la métropole a vécu au rythme des manifestations culturelles, comme ce fut le cas pour Lille 2004 et Bombaysers de Lille. Une cinquantaine de villes de la Communauté urbaine s'est associée à Lille 3000, parfois autour d'une thématique, d'une ville ou d'un pays. Associations, écoles, bibliothèques, structures culturelles et sportives... Tous les acteurs locaux étaient invités à participer à cette "Europe festive" qui s'est terminée à Courtrai, en Belgique, comme pour célébrer également l'Eurométropole.

Depuis quelques années, un nombre de plus en plus élevé d'entreprises souhaite s'installer sur le territoire métropolitain. Lille Métropole a ainsi lancé **le programme des 1000 ha**, avec succès puisqu'en février 2009, près de 600 ha avaient déjà été commercialisés. Elle entend poursuivre ses efforts, produire une offre diversifiée de parcs de grande taille, de zones d'intérêt local et de friches industrielles requalifiées. Ainsi, le 4 février, Lille Métropole recevait à Tourcoing, les acteurs privés français et européens, dont les aménageurs, pour leur présenter l'attractivité du territoire, ses atouts et la volonté de la communauté urbaine de développer des partenariats avec le monde économique.

Février 2009





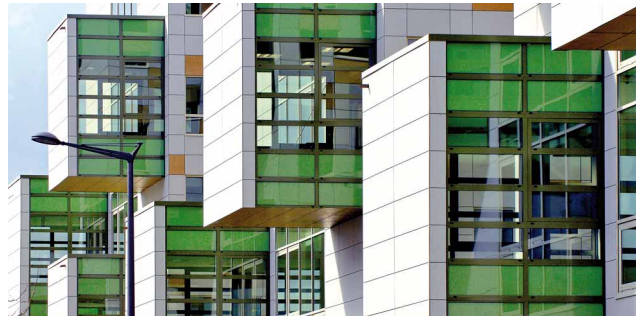
Avril 2009

Après avoir tenu un Grand débat sur le logement en décembre 2008 et défini ses orientations politiques en la matière, Lille Métropole a pris les premières mesures pratiques avec, notamment, le **soutien à l'accession sociale à la propriété**. En hiver 2008, elle avait fixé l'objectif de construire 200 logements en prêt social à la location-accession. Le 17 avril 2009, elle a souscrit au "Pass foncier". Destiné à développer l'accession sociale à la propriété, ce dispositif national instaure une TVA à 5,5%, le doublement du prêt à taux zéro et un différé de remboursement. Lille Métropole verse donc, sous conditions, une subvention dont le montant varie de 3000 à 4000 Euros, en fonction de la composition de la famille. Cette mesure permet la construction supplémentaire de 500 logements en accession sociale à la propriété par an.

Mai 2009

Articulé avec celui de la Région Nord-Pas de Calais, le **Plan métropolitain de développement économique (PMDE)** a été approuvé le 29 mai. Il affine les outils de Lille Métropole pour lutter contre la crise.

Ainsi, la communauté urbaine investit-elle massivement pour soutenir les entreprises et pour créer des emplois. Le développement de l'offre foncière, les mesures d'accompagnement des PME ou encore le soutien des pôles de compétitivité sont autant d'exemples de son engagement volontariste pour préparer les conditions de la relance.



C'est également en mai 2009, que le nouveau siège social France de Bayer Shering a été inauguré. Au coeur d'Eurasanté, ce groupe pharmaceutique allemand emploie quelque 450 salariés et symbolise le dynamisme du parc d'excellence métropolitain.

Juin 2009

Inscrit au calendrier de la Fédération internationale et de l'Alma athlé tour (circuit professionnel de la Ligue), le **Meeting Lille Métropole** est l'un des grands rendez-vous de l'athlétisme mondial. Diffusé en partie à la télévision, il attire chaque année une centaine de compétiteurs. Programmé quelques semaines avant les Championnats du monde de Berlin, il a rassemblé les meilleurs athlètes venus de 40 pays différents. Deux d'entre eux ont été médaillés en Allemagne, 9 furent finalistes. Il a accueilli plus de 13 500 spectateurs en 2009.





Juillet 2009

Plusieurs centaines de personnes participaient au premier forum national **"Poubelle(s) la vie: les déchets, une occasion de réinventer le monde"**.

Organisée à l'initiative de la Communauté urbaine et d'Idéal Connaissances, il s'agissait de mettre en avant les perspectives de développement durable, économique et solidaire qu'offre aujourd'hui la valorisation des résidus urbains.

Lille Métropole fait figure de précurseur en la matière: elle a en effet été parmi les premiers à arrêter un schéma directeur, aujourd'hui presque intégralement appliqué, à développer la collecte sélective ou encore à construire des équipements qui permettent de valoriser les déchets.



C'est en août 2009 que les travaux du Centre européen des textiles innovants ont débuté sur le **site de l'Union**, à Roubaix. Ils devraient s'achever en mars 2011. Composé d'une halle technologique et de laboratoires, il abritera plusieurs acteurs majeurs: le siège du pôle de compétitivité Up-Tex; Club Tex, club des entreprises textiles de la région; l'union des industries textiles Nord; des bureaux et, selon les cas, des laboratoires d'établissements d'enseignement supérieur comme HEI, ENSAIT, l'Ecole de chimie de Lille, l'Ecole des Mines de Douai. S'y ajouteront un incubateur d'entreprises innovantes et des services complémentaires tels que formation ou conseil.

Août 2009

Site à vocation économique avec deux pôles d'excellence image et textile, l'Union est également l'écoquartier phare de la métropole où coexisteront activités, logements et équipements publics. D'ici à une quinzaine d'années, il devrait abriter quelque 3000 emplois.

Septembre 2009

Après quatre ans de travaux et un budget de 37 millions, le projet européen et franco-belge **Blue Links** est arrivé à son terme: le Canal de Roubaix est de nouveau navigable. Pour célébrer l'événement, une grande manifestation était organisée le long de la voie d'eau les 19 et 20 septembre 2009. Blue Days, c'était le nom de cette fête sans frontières, qui rassemblait une quarantaine de bateaux venus de France, d'Angleterre, de Belgique et des Pays Bas. Par ailleurs, la réhabilitation du canal a permis la création de 100 ha d'espaces verts supplémentaires ouverts au public.

Pour autant, la reconquête des voies d'eau n'est pas terminée. La réalisation d'un Plan bleu métropolitain devrait faire de la métropole lilloise un haut lieu du tourisme fluvial dans le maillage des canaux de l'Europe du Nord.



Octobre 2009

Le 8 octobre, à Malmö, en Suède, le **Parc de la Deûle** a été distingué parmi 22 parcs par le Conseil de l'Europe qui lui a décerné le Grand Prix du paysage. Ce prix récompense le travail de reconquête écologique qui a été mené sur ce vaste territoire de 350 hectares qui inclut les 33 hectares de Mosaïc, le jardin des cultures. Ce parc attire un nombre croissant de visiteurs et s'inscrit dans le projet de lien vert de plus de mille hectares qui doit relier la métropole lilloise au bassin minier.



C'est à la veille du Sommet de Copenhague, le 27 novembre 2009, que Lille Métropole tenait son Grand débat sur le **Développement durable**. Experts français et étrangers, représentants d'institutions publiques partenaires, acteurs du monde économique, responsables associatifs, élus... tous étaient réunis pour dresser quelques pistes de réflexion et penser à l'adaptation locale d'un plan dont l'échelle est nécessairement mondiale. Quatre thèmes étaient plus particulièrement développés : les caractères d'un politique territoriale de développement durable ; l'économie de l'énergie ; les implications économiques et sociales ; les engagements communautaires. Après le vote de son Agenda 21 en 2006 et alors qu'elle élabore son plan climat, Lille Métropole réaffirmait ainsi l'importance du développement durable dans son programme d'actions, présent et futur.

Novembre 2009

Décembre 2009

C'est le 17 décembre 2009 que le permis de construire du **Grand Stade** a été délivré par les maires de Villeneuve d'Ascq et de Lezennes.

Aujourd'hui, le chantier se poursuit avec, notamment, les travaux d'accessibilité. En 2012, cet équipement majeur pourra accueillir 50 000 spectateurs. Il contribuera au rayonnement et à l'attractivité de Lille Métropole. Le Grand Stade et Lille Métropole seront prêts pour organiser, avec la France, la Coupe d'Europe de football en 2016.





A photograph of a man in a light blue short-sleeved shirt riding a horse through a lush green forest. The horse is in the foreground, and the man is seen from behind, looking towards the trees. The scene is bright and sunny, with sunlight filtering through the leaves. A large, semi-circular graphic overlay with a yellow-to-orange gradient and a pattern of small dots is positioned in the lower right, containing the title text.

Activités et réalisations 2009

Contrats de territoire

Un dialogue renouvelé pour un développement équilibré

L'ambition d'une nouvelle gouvernance place au premier rang la qualité du dialogue entre les communes et Lille Métropole. L'élaboration des contrats de territoire engagée depuis fin 2008 est le fil conducteur du partenariat renouvelé entre ces parties prenantes du développement durable métropolitain.

Avec les communes, la concertation s'est appuyée sur un Comité de pilotage de proximité animé sur chaque territoire par un binôme formé par l' élu correspondant du territoire et le relais territorial. Ce comité réunit les maires, les conseillers communautaires et les directeurs généraux des services des différentes villes. Accompagnant chaque étape de l'élaboration des contrats de territoire, il s'est réuni à quatre reprises en 2009 dans les huit territoires.

Afin d'assurer la mise en cohérence de la réflexion conduite dans les territoires, une Coordination territoriale a également été mise en place. Animée par le Premier vice-président Gouvernance et le Premier vice-président délégué à l'Aménagement, elle réunit après chaque Comité de pilotage de proximité, les huit élus correspondants et l'équipe des relais territoriaux.

Diagnostic, identification des actions et cohérence

Sur chaque territoire, un diagnostic a ainsi pu être réalisé par Lille Métropole en concertation avec les communes : elles ont pu acquérir une connaissance partagée de leur territoire en identifiant ses forces, ses faiblesses, et surtout ses opportunités. Le Conseil de développement a également été consulté sur chaque diagnostic. L'ensemble apporte une vision globale des territoires, une qualité qui

a été soulignée lors de sa présentation aux élus communautaires lors d'un Conseil privé le 29 mai 2009.

De même, l'identification des actions, leur hiérarchisation et leur priorisation est un véritable travail de co-construction entre les services des communes et de Lille Métropole. Une année de travail intensif au sein des comités de pilotage de proximité mis en place dans chacun des huit territoires, a permis d'identifier les besoins, recueillir les attentes et hiérarchiser les projets.

La démarche de priorisation des actions a, quant à elle, été menée par les Premiers vice-présidents pour l'ensemble des délégations de leur pôle. Dans ce cadre, la répartition thématique des relais territoriaux en plus de leur répartition territoriale et la désignation d'un référent "contrat de territoire" dans chaque direction, a permis de garantir l'harmonisation et la cohérence des documents produits.



Gouvernance

Deux nouvelles compétences

En 2000, une vague de compétences nouvelles a intégré le corpus de compétences de Lille Métropole comme le développement économique, l'aménagement et la gestion des terrains d'accueil des gens du voyage ou encore la culture et le sport. En 2008, au début du nouveau mandat, différents chantiers d'étude de prises de compétences nouvelles ont été lancés, et parmi eux, deux sujets ont fait l'objet de délibérations : il s'agit des cours d'eau et canaux domaniaux ainsi que le soutien à la recherche.

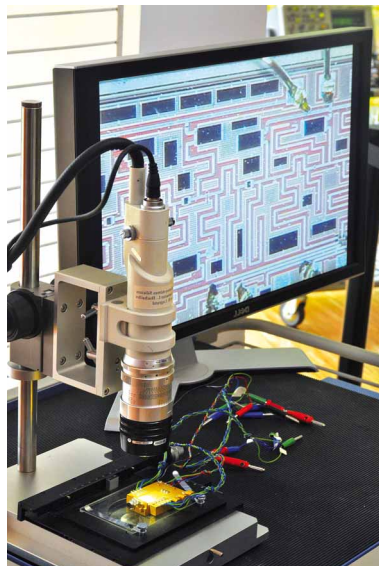
La voie vers les voies ... d'eau

Outils structurants d'aménagement durable du territoire, rivières et canaux constituent à la fois un transport alternatif, un lien entre usages économiques, une identité métropolitaine renforcée, et participent à l'attractivité touristique d'un territoire.

La délibération du 02/10/2009 acte le principe de mise en œuvre d'un plan bleu métropolitain. Ce maillage comprend les cours d'eau principaux (la Deûle, la Lys), ainsi que les voies d'eau secondaires et les rivières ou encore les becques. Depuis 2004, la loi permet de décentraliser des rivières et canaux : les groupements de collectivités dotés de la compétence peuvent se voir transférés des rivières et canaux autres que les voies navigables d'intérêt national. Au sein du périmètre communautaire, plusieurs voies d'eau seraient concernées : les boucles des Près du Hem à Armentières et Nieppe, les boucles d'Erquinghem à Nieppe/Erquinghem et délaissés de Houplines ; le canal de Seclin ; les bras et délaissés de la Deûle et la Lys ; le canal de Roubaix, la Marque urbaine et ses bras de Croix et Tourcoing.



Avant de s'engager définitivement, Lille Métropole a souhaité mener une expérimentation qui devrait durer 3 ans et se limiter strictement au Canal de Roubaix et à la Marque canalisée. Cette expérimentation a pour intérêt de constituer le laboratoire de l'impact de la voie d'eau réhabilitée sur la gestion des eaux, les formations de boucles de navigation, l'animation et la régénération urbaine des quartiers. Au terme de cette expérimentation dont un bilan sera tiré, et disposant d'une réflexion préalable sur l'ensemble des sites potentiels, Lille Métropole pourrait décider de s'engager vers une prise de compétence plus étendue.



Pour la recherche publique

Dans une société de la connaissance, le développement économique est fondé sur l'innovation. En investissant le champ de la compétence "développement économique", Lille Métropole a pu, entre autre, initier une politique de soutien à l'innovation. Cela ne permettait cependant que de soutenir les entreprises et la recherche privée à l'exclusion de la recherche publique. Or, l'innovation est aussi issue des travaux de recherche menés au sein des universités, grandes écoles, instituts et lorsque des transferts de technologies ou de savoir-faire s'opèrent depuis la recherche publique vers les entreprises.

Dans la région Nord-Pas de Calais, les compétences et les résultats de la recherche publique restent souvent peu exploités par les entreprises et les créations d'activités issues de la recherche sont rarissimes.

La délibération du 11/12/2009 permettait la prise de compétence "soutien à la recherche". Cet engagement s'est, depuis, concrétisé avec l'accord du Préfet rendu officiel en juillet 2010. Il s'agit d'accompagner les universités dans la constitution d'un pôle scientifique métropolitain d'excellence et de rayonnement international, consacré par la création, à terme, de l'Université de Lille, et son rapprochement étroit avec les entreprises, favorisant ainsi le développement économique et social du territoire à partir d'un potentiel de Recherche & Développement conforté.

L'incursion de Lille Métropole dans ce nouveau champ de compétence concerne :

- les actions concernant le projet Campus Grand Lille et le regroupement des universités publiques ;
- la recherche publique et sa valorisation économique ;
- l'excellence scientifique attirant les chercheurs de haute renommée ;
- le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) chargé de mutualiser les compétences régionales en matière de formation, de recherche et de valorisation économique de la recherche ;
- la recherche en lien avec les filières d'excellence économique soutenues par Lille Métropole et définies dans le Plan Métropolitain de Développement Economique ;
- les thématiques des pôles de compétitivité ;
- la stratégie régionale de l'innovation.

L'ensemble de ces actions devra contribuer au rayonnement et à l'attractivité de la métropole.

Evaluation des politiques publiques

Outil de connaissances

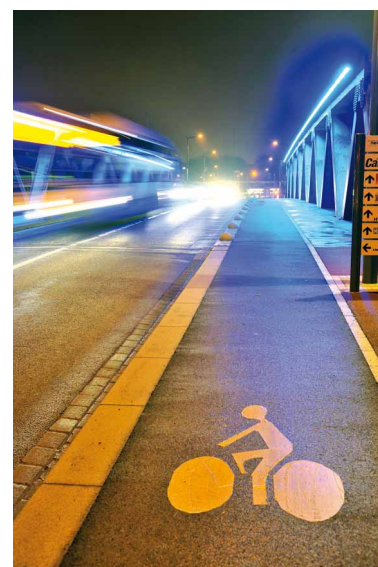
Développement durable, coopération décentralisée, déplacements... L'année 2009 a marqué l'aboutissement de plusieurs projets d'évaluation des politiques publiques.

Ces actions d'évaluation conduites conjointement avec les directions et les élus communautaires concernés ont permis de mener à terme le baromètre interne du développement durable, inscrit à l'Agenda 21 communautaire comme un des outils d'évaluation du développement durable, la réactualisation du compte déplacements pour la période 2006 – 2008 ainsi que l'évaluation du programme de coopération décentralisée avec le Liban sur la période 2005-2008.

Lancé il y a un an, le projet visant à créer un baromètre interne de développement durable qui permettrait de mesurer l'exemplarité de Lille Métropole dans son fonctionnement interne en la matière entre dans sa dernière phase avant restitution. Fruits des différents ateliers participatifs organisés avec les agents volontaires et les personnes ressources, les indicateurs et premières données disponibles ont été présentés en cours d'année.

Démarche d'analyse financière des dépenses liées aux déplacements sur une aire géographique donnée, le compte "déplacements" est devenu une obligation légale depuis la loi relative à la Solidarité et au renouvellement urbain (article 113 de la loi SRU de décembre 2000 s'appliquant aux communes de plus de 100 000 habitants). Lille Métropole n'a cependant pas attendu cette obligation légale pour réaliser cet exercice. Sur la base de méthodologies validées par des institutions nationales (CERTU), toutes ces données sont compilées depuis plus de 10 ans et permettent d'observer les évolutions financières liées aux pratiques de déplacements sur la dernière décennie. Le compte "déplacements" est l'occasion de construire un outil de connaissance local sur les transports, il favorise également un échange partenarial des connaissances sur ce domaine. Dans ce cadre, la réactualisation pour la période 2006-2008 a été réalisée en 2009.

Parallèlement à ces travaux d'évaluation, Lille Métropole s'est beaucoup mobilisée sur les réflexions autour de l'évaluation des politiques publiques au niveau national, notamment avec la participation de Lille Métropole au groupe de réflexion sur l'évaluation du développement durable initié par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, ou encore dans les groupes de réflexions portés par la Société Française de l'Evaluation ou le nouveau groupe de travail dédiée à cette thématique mis en place par l'Association des Communautés Urbaines de France.





Pour les emplois de demain

Le 29 mai 2009, le Conseil de communauté a adopté le Plan métropolitain de développement économique (PMDE). Contractualisé avec la Région dans le cadre du Schéma régional de développement économique, il constitue le cadre stratégique pour l'ensemble des initiatives et actions concourant au développement de la Métropole.

La Communauté urbaine affirme son rôle de locomotive du développement économique régional afin de bâtir une métropole internationale attractive, innovante et responsable.

La stratégie de développement économique s'articule autour de quatre axes. Lille Métropole accompagne les entreprises métropolitaines par la mise en œuvre d'une offre de services globale, cohérente, coordonnée et réactive. Elle coordonne la production d'une offre foncière et immobilière adaptée aux besoins des entreprises en quantité et qualité. De plus, la Communauté urbaine soutient le développement des filières économiques métropolitaines. Enfin, elle veille à l'équilibre du développement économique métropolitain, tant territorial que sectoriel.

La mise en œuvre du PMDE est assurée par un Conseil de gouvernance qui associe les trois chambres consulaires, l'Etat, le Département du Nord, le Conseil de développement, les organisations syndicales et patronales et les Universités de Lille, autour de Lille Métropole et de la Région.

Une renommée internationale

La dynamique lilloise est incontestable. Selon le classement 2009 ECER-Banque Populaire, Lille est la première ville française en matière d'indice de satisfaction des entrepreneurs. Elle se situe au 11^e rang européen, devant Lyon (14^e place) et Paris (33^e place).

Avec plus de 20 organismes d'aide et de soutien à la création, la métropole lilloise se positionne comme l'une des plus dynamiques au niveau des créations d'entreprises. Elle est d'ailleurs 8^e au classement européen. En 2009, on y compte 36 implantations nouvelles représentant 924 emplois.



Face à la crise, un accompagnement des entreprises renforcé

Dans un contexte économique tendu, Lille Métropole a poursuivi ses travaux pour améliorer la qualité du service rendu aux entreprises. Le pôle développement économique a accompagné 250 entreprises dans 66 communes. 38 dossiers d'implantation ou de relocalisation ont été conclus sur l'année, concernant 1 135 emplois. Le plan de soutien aux PME métropolitaines, adopté fin 2008, a été conforté par 2 nouvelles délibérations en juin et novembre 2009 visant à accélérer le processus de versement des aides et à soutenir leurs investissements non créateurs d'emplois mais permettant de maintenir l'existant.

Conforter une économie sociale et solidaire

Les 7 et 8 novembre 2009 s'est tenue la 4^e édition du Forum de l'économie sociale et solidaire de Lille. Cette manifestation était co-organisée par l'APES (Acteurs pour une Economie Solidaire), la CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire), les villes de la métropole lilloise et la Communauté urbaine. Il s'agissait de mettre en lumière les initiatives d'acteurs engagés dans l'ESS et de valoriser la diversité des structures présentes sur le territoire. Lille Métropole a édité la publication "Economie sociale et solidaire à Lille métropole – 50 entreprises innovantes".



Mener des réflexions sur l'insertion et l'emploi

La finalité du développement économique ? Dynamiser l'emploi. Cet objectif final et fondamental était déjà exprimé dans la délibération relative à la prise de compétence "actions de développement économique" en 2002 avec la volonté que Lille Métropole y contribue pleinement.

C'est dans ce cadre global que Lille Métropole a engagé début 2009 une réflexion sur les modalités d'intervention dans le domaine de l'insertion et de l'emploi, dans le respect des dynamiques et spécificités locales.

Intensifier le programme "1 000 hectares"

Lille Métropole développe une stratégie ambitieuse : aménager 1000 ha en dix ans, grâce à l'acquisition de 150 ha par an.

Pour atteindre cet objectif, Lille Métropole a obtenu neuf arrêtés de DUP (Déclaration d'utilité publique) réserves foncières, soit 365 ha. La métropole lilloise a donc augmenté son rythme d'acquisitions foncières (103 ha en 2009 contre 98 ha en 2008). 52 nouveaux parcs d'activités sont actuellement en préparation : 17 sites de grande taille, 25 sites d'intérêt local et dix sites en renouvellement urbain. Le 7 mai 2009, le parc du Mélantois à Lesquin-Sainghin a notamment été inauguré.

Les besoins des entreprises restent structurellement importants. 300 ha de demandes de foncier sont répertoriés par Lille Métropole et la Chambre de commerce et d'industrie Grand Lille. 95% des demandes émanent des entreprises du territoire.

L'immobilier d'entreprises

En mai 2009, la restructuration du Pont de Selnor, à Lesquin, a démarré. La réalisation des travaux constitue une étape majeure dans la renaissance industrielle du site. Plusieurs activités y sont déjà installées. La plupart relèvent de la filière des éco-activités. Les bâtiments physiquement distincts, disposant d'espaces et d'équipements communs, y sont conservés. La réception est prévue pour l'été 2010. Le site SELNOR est de nouveau un gisement d'emplois.

En outre, la reconversion du site SIE à Lys-lez-Lannoy, confiée à Nacarat, illustre le nouveau type de partenariat mis en place pour répondre aux enjeux de mixité et de densité. L'année 2009 a été mise à profit pour ajuster techniquement le programme et affiner les calendriers opérationnels dans la perspective d'une cession du site au cours du second trimestre 2010.

Enfin, le site Le Blan-Lafont à Lille-Lomme est exploité depuis cette année. Il est le cœur des activités d'EuraTechnologies sur les rives de la Haute Deûle. A terme, 150 000 m² de shon y seront construits, dont 80 000 m² dédiés à l'activité économique.

Suivi du programme 1000 ha

Nombre d'hectares acquis en 2009 [par rapport à l'objectif des 150ha/an] : **103 ha**
Chiffre plus global des acquisitions totales depuis 2003 : **515 ha**.

Montant des acquisitions pour 2009 : **19 millions d'euros**.

Nombre de parcs aménagés et en cours d'aménagement pour 2009 : **une vingtaine de sites**.

Une mobilisation renforcée des partenaires

Lille Métropole sollicite ses partenaires pour produire une offre foncière la plus diversifiée possible pour les entreprises. Elle a signé une charte avec la CCI Grand Lille portant sur neuf nouveaux parcs d'activités dont Vendeville (80 ha), Tressin (20 ha), Pic au vent (40 ha), Haubourdin (11 ha), Quesnoy sur Deûle (6 ha), Lesquin-Sainghin extension (45 ha), etc. Une convention spécifique d'intervention foncière est signée avec l'Établissement public foncier (EPF) pour la période 2009-2011. Cette convention porte sur cinq sites, soit près de 300 ha. En outre, 10 M€ supplémentaires ont été accordés à l'acquisition et la requalification de friches économiques.

Encourager le développement des sites d'excellence

Inauguré en mars 2009, après la réhabilitation de l'usine Le Blan Lafon, EuraTechnologie accueillait déjà **90** entreprises et **1400** salariés à la fin de l'année.

L'entrée en phase opérationnelle de projets d'envergure après de longues années de travaux est l'étape décisive pour l'accueil des entreprises sur le territoire.

EuraTechnologies, la cathédrale de l'e-business affiche complet

EuraTechnologies a été inaugurée le 26 mars 2009. Symbole de la reconversion de friches et du développement économique de demain, ce programme a pour objectif d'être la plus grande pépinière d'Europe dédiée aux TIC. Le site s'inscrit dans un grand projet de reconquête urbaine mixte : les rives de la Haute Deûle. A terme, 150 000 m² seront aménagés. Entièrement réhabilité, le bâtiment de 22 000 m² est doté des équipements les plus modernes. Fin 2009, il accueille déjà 90 entreprises et près de 1 400 salariés. A terme, 6 000 à 8 000 emplois seront accueillis sur l'ensemble des Rives de la Haute-Deûle.

Premières implantations sur le site de l'Union

Sur un site de 80 hectares, à la frontière de Tourcoing, Roubaix et Wattrelos, l'Union est le grand projet de rénovation urbaine de la métropole lilloise qui associe activités économiques (et plus particulièrement l'image, le textile, la distribution) et habitat. Les anciens bâtiments industriels structurant l'Union (Vanoutryve, La Tossée et Terken) sont ainsi réhabilités pour être commercialisés. C'est sur ce site que s'est développée la Plaine Images. Fin 2009, elle accueillait 500 salariés et 17 entreprises, dont l'emblématique société Ankama, Télé Mélody et Grand Lille TV. En mars 2009, Oxlane a annoncé l'installation du centre mondial dédié à sa marque de sports collectifs, Kipsta, dans l'ancienne brasserie Terken. Lille Métropole a accompagné cette implantation. Enfin, il faut noter l'accent porté sur la communication, plus particulièrement à destination des riverains afin de les associer étroitement à la mise en œuvre du projet et de susciter une dynamique fédératrice.



Le pôle Images régional Lancé officiellement en décembre 2008 dans le cadre du Schéma régional du développement économique, le pôle Images régional repose sur trois territoires : la métropole lilloise, Valenciennes Métropole et l'agglomération de la Porte du Hainaut. Ce pôle vise à structurer l'offre régionale, à consolider le développement de l'innovation et de la recherche et à renforcer son attractivité à l'échelle nationale, voire européenne.

Renforcer les filières économiques prioritaires

Lille Métropole soutient le développement des filières économiques sur son territoire et entend développer leurs complémentarités.

Six d'entre elles ont été identifiées comme prioritaires, afin de développer l'ensemble de la chaîne des activités (amont, aval et production) qu'elles recouvrent : TIC et image ; textile et matériaux innovants ; biologie-santé-nutrition ; distribution / vente à distance / e-commerce, tertiaire supérieur et éco-activités.

Après 3 années d'existence, les cinq pôles de compétitivité métropolitains labellisés en 2005 (NSL ou Nutrition Santé Longévité , Up-TEX, Picom, I-Trans et Maud) ont été évalués. Leur label reconduit, ils se sont fixé des objectifs ambitieux pour la période 2009-2011. Etant donné, le rôle incontestable de ces pôles pour le rapprochement des entreprises, des unités de recherche et des centres de formation, Lille Métropole a confirmé en juin 2009 son soutien, et a signé ces contrats de performance aux côtés de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général du Nord.

Parmi les projets lancés par ces pôles, deux projets structurants font l'objet d'un accompagnement communautaire :

- le CETI (Centre européen des textiles innovants) : les travaux de construction du CETI ont démarré à l'été 2009. Projet stratégique du pôle de compétitivité Up-TEX, il sera opérationnel au printemps 2011. Les investissements s'élèvent à 22 M€ (dont 5 millions financés par Lille Métropole) pour le bâtiment et 20,5 M€ pour le matériel. Le CETI est destiné à rassembler les meilleurs savoir-faire scientifiques et techniques dans les domaines des textiles innovants et des nouveaux matériaux.
- Purifunction : ce projet lancé en 2009 dans le cadre du pôle NSL, a pour objectif d'anticiper la réglementation européenne. Les conséquences sont telles que les partenaires de ce pôle NSL ont décidé de se doter d'une plate-forme d'expertise et de connaissances sur les procédés émergents de purification et d'extraction des ingrédients et aliments qu'ils produisent.



Soutien aux filières économiques
 Nombre de conventions pour 2009 :
26 en investissement et 99 en fonctionnement
 Montants engagés en 2009 : **environ 14,5 millions d'euros**

Structurer les filières émergentes du design et de l'éco-construction

La filière Design

Courant 2009 Lille métropole a engagé une mission pour structurer la filière économique du design. Les premières orientations ont permis d'identifier les enjeux et opportunités de ce domaine qui intègre des thématiques variées : santé, commerce, image, espaces publics, transports.

Démarche de créativité, elle vise à apporter des solutions innovantes aux enjeux sociétaux de demain : longévité, vieillissement de la population, mobilité, nouveaux comportements des consommateurs et usagers, développement durable,...

Les premières pistes d'action notamment la promotion/visibilité, la sensibilisation/formation, l'aide à la création, s'intègrent dans une stratégie d'intervention globale en s'appuyant sur les pôles de compétitivité.

Eurasanté

- **110** entreprises présentes.
- **2 500** salariés
- **13** décisions d'implantation en 2009, soit plus de **120** emplois supplémentaires.

Euralille

- **13** implantations nouvelles regroupant **666** emplois en 2009.
- **12 000 m²** de surfaces commercialisées neuves.
- Deux bâtiments en construction : l'ONYX sur **16 000 m²** et l'IRISIUM sur **9 900 m²**.

Haute Borne

- Le parc regroupe **4 511** emplois répartis sur **59** sociétés.
- **17** implantations nouvelles en 2009.
- Ouverture du centre de services aux salariés.
- **2 000 m²** de surfaces commercialisées neuves.
- Bâtiment en construction : EUROPARC, sur **4 000 m²**.

Données budgétaires : 67,3 M€

Sur un budget de **28,1 M€** lié au développement économique :

- **10,5 M€** sont consacrés au fonctionnement ;
- **17,6 M€** sont dédiés aux investissements (hors aménagement éco).

39,2 M€ sont liés à l'aménagement économique :

- **4,1 M€** en fonctionnement
- **35,1 M€** en investissement

La filière éco-construction

Dans le contexte du Grenelle de l'environnement, l'objectif de Lille Métropole est d'accompagner la mutation des secteurs de la construction et de la rénovation et de soutenir le développement de nouvelles méthodes et compétences pour atteindre les objectifs de performance énergétique et intégrer l'emploi de nouveaux matériaux, à des coûts acceptables. Au premier semestre 2009, la Communauté urbaine a ainsi réalisé un diagnostic de la filière éco-construction sur son territoire. Ce diagnostic a permis d'identifier les spécificités du territoire ainsi que ses atouts.

Des propositions d'actions ont été élaborées et discutées avec les acteurs concernés.



Bayer Shering Pharma à Eurasanté

Le 14 mai 2009, le siège français de Bayer Shering Pharma s'est installé sur près de 12 000 m² au sein du parc Eurasanté. Bayer Shering est le 7^e laboratoire pharmaceutique mondial sur le marché des médicaments. Il regroupe 330 salariés.

Bayer Shering Pharma a intégré le pôle Nutrition-Santé-Longévité au titre de ses activités de recherche clinique et des partenariats engendrés avec les acteurs locaux. Le groupe va également s'impliquer dans les formations dédiées aux essais cliniques proposés par l'Université de Lille 2, et en particulier au sein de l'Institut Lillois d'ingénierie de la Santé.

Cette implantation phare illustre parfaitement la dynamique de développement de la filière qu'accompagne Lille Métropole depuis de nombreuses années au travers notamment de l'aménagement du parc Eurasanté, du soutien au GIE Eurasanté et au pôle de compétitivité Nutrition-Santé-Longévité.

Soutenir la recherche

Il s'agit de favoriser la création et le développement d'activités nouvelles génératrices de valeur ajoutée

L'obtention du label Campus Grand Lille, une opportunité de taille...

Lancé par le Ministère de la recherche en février 2008, l'opération Campus visait à sélectionner et à rénover les douze meilleurs campus universitaires français afin de leur donner les moyens d'améliorer leur attractivité internationale.

Déposé par les universités Lille 1, Lille 2 et Lille 3 et labellisé "Campus international" en décembre 2008, le dossier "Campus Grand Lille" a obtenu un soutien financier de l'Etat de 110 M€ complété par un engagement des collectivités territoriales à hauteur de 90 M€.

En appuis aux universités Lille Métropole a lancé la prise de compétences de la recherche privée et publique pour renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire à l'échelle nationale, européenne et internationale.

Ce projet s'organise autour de plusieurs priorités et notamment la naissance de l'Université de Lille. Une articulation des thématiques de recherche est également prévue autour des filières économiques régionales et métropolitaines.



...renforcée par la prise de compétence Recherche

La délibération cadre du 11 décembre 2009 (voir la partie consacrée à la Gouvernance) vise à soutenir l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur, publics et privés, dans leurs programmes de recherche en lien avec le développement économique pour favoriser leur transfert vers les entreprises. Elle complète la palette d'interventions de Lille Métropole en faveur de la recherche et de l'innovation.





Un logement de qualité pour tous

Lille Métropole met en œuvre une politique du logement équilibrée sur l'ensemble de son territoire. Elle a augmenté le budget qu'elle consacre à la construction de logements sociaux, à la rénovation du parc ancien ou encore à la lutte contre l'habitat indigne. Le Grand débat sur l'Habitat, organisé les 4 et 5 décembre 2008, a permis le vote immédiat d'une délibération-cadre qui fixe les objectifs à atteindre avec, notamment, la construction de 6 000 logements par an.

En 2009, le budget communautaire en matière de politique foncière directe dédiée au logement s'est élevé à 9 M€. De plus, le renforcement du partenariat avec l'Établissement public foncier régional (EPF) a permis de mobiliser une enveloppe supplémentaire de 25 M€ sur la période 2009-2010. A ce jour, 38 sites font l'objet d'une convention opérationnelle signée avec l'EPF, soit 50 hectares représentant un potentiel de 2 200 à 3 000 logements. Le 26 juin 2009, la Communauté urbaine a signé des conventions de partenariat avec les 13 organismes de logement social qui sont les principaux partenaires de la mise en œuvre de la politique locale de l'habitat (PLH) : Lille Métropole Habitat, Vilogia, Partenord Habitat, SA du Hainaut et Logifim (Groupe GHI), Sia habitat et Lto habitat (Groupe GCE Habitat), SRCJ (Groupe Procvivis), Habitat 62/59, ICF N-E (Groupe ICF), INA 3F (Groupe Immobilière 3F), Notre Logis, Habitat du Nord et Logis Métropole.

Les conventions de partenariat, d'une durée renouvelable de 3 ans, fixent des engagements réciproques et consolident à l'échelle métropolitaine l'ensemble des politiques partenariales existantes ou à développer conjointement : politiques de développement, patrimoniale, de peuplement, d'accompagnement et de services.

Priorité au logement social

Parmi les 6 000 logements à construire chaque année, la délibération-cadre du 5 décembre 2008 fixe à 2 000 le nombre de logements locatifs sociaux à réaliser de type PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) et PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration). Cette année, les objectifs sont atteints et même légèrement dépassés. Lille Métropole a financé 2 097 logements locatifs sociaux dont 1 553 PLUS et 544 PLAI.



La production de PLAI a atteint son maximum avec 544 PLAI financés, soit six fois plus qu'en 2006. La société UES Habitat PACT a fortement contribué à cette production avec 117 PLAI, soit 22 % de la production totale de PLAI financés en 2009. Les trois quarts de la production sont des logements autonomes et le reste des résidences sociales et maisons-relais.

La diversité des logements représente un enjeu aussi fort que l'objectif quantitatif : avec 30 % de logements locatifs sociaux, les projets d'habitat doivent désormais témoigner d'une meilleure diversité sociale. Cette disposition est opérationnelle depuis la délibération du 11 décembre 2009. Le seuil minimum d'opération est de 17 logements permettant de réaliser cinq PLUS ou PLAI, dont un PLAI.

Des aides pour devenir propriétaire

Ces dernières années, les conditions d'accès à la propriété des primo-accédants modestes se sont considérablement dégradées. En cause : le coût du foncier et de la construction neuve, la hausse des taux d'intérêt, le resserrement des conditions de crédit et la baisse du pouvoir d'achat. Lille Métropole a donc mis en place une politique d'aide à l'accession sociale à la propriété pour relancer les parcours résidentiels. Celle-ci est ouverte aux primo-accédants modestes, issus des parcs locatifs HLM ou privés, qui réalisent leur première accession.

Deux délibérations d'application en faveur du PSLA (Prêt Social Location Accession) et du Pass foncier® ont suivi cette décision. En février 2009, Lille Métropole a décidé de soutenir la production de logements financés en PSLA sous la forme d'une subvention d'aide à l'investissement. Il s'agit d'accompagner 200 logements par an. En avril 2009, la métropole lilloise a ensuite pris la décision d'aider financièrement les ménages qui souhaitent accéder à la propriété au moyen du Pass foncier®. Elle verse désormais une subvention de 3 000 € ou 4 000 € en fonction de la composition familiale. Ce dispositif a fait l'objet d'une campagne de communication en 2010.

Vers une répartition équilibrée de l'offre

Mettre en œuvre une politique intercommunale de peuplement est une nécessité. La délibération d'application du 17 avril 2009 fixe les principes et le mode d'organisation d'une nouvelle instance : la Conférence intercommunale de peuplement. Installée depuis le 22 juin 2009, elle travaille en liaison étroite avec les communes pour atteindre deux objectifs : l'accès au logement pour tous et une répartition équilibrée de l'offre sur le territoire. Elle est constituée d'une instance de concertation et de pilotage qui rassemble des maires, des conseillers communautaires, des membres de la Commission "logement" et l'ensemble des partenaires associés. Elle se réunit au minimum une fois par an en formation plénière. Sa mission consiste à fixer de manière partenariale des objectifs de relogement par territoire, par commune et par bailleur en fonction de la "fragilité sociale". Elle élabore des critères partagés à l'échelle métropolitaine pour qualifier le caractère prioritaire d'une demande. En outre, la Conférence intercommunale de peuplement est également constituée de cinq groupes de travail opérationnels, chacun étant présidé par un binôme composé d'un élu communautaire et d'un partenaire associé (Etat, association, etc.).

Un premier cycle de réunions plénières a débuté en octobre 2009. De nombreux sujets ont déjà été abordés : l'élaboration des critères de relogement, le fonctionnement des commissions d'attribution ou encore l'identification des ménages nécessitant un relogement d'urgence.

- **2 462** logements financés ou agréés par Lille Métropole dont **2 097** logements sociaux du type PLUS et PLAI.

Au total **329** millions d'euros d'investissement dont :

- **42,6 M€** de subventions publiques :
 - **20,7 M€** d'aides communautaires
13,9 M€ de crédits délégués d'Etat ;
 - **8 M€** de subventions "1% Relance".
- **51 M€** de fonds propres investis par les organismes de logement social ;
- **237 M€** de prêts à garantir par Lille Métropole.

- **160** dossiers Pass-Foncier® déposés par les collecteurs auprès de Lille Métropole (chiffre arrêté à mars 2010).
- **150** PSLA agréés ou financés.

- **44 235** demandes en instance au 1^{er} janvier 2010 dont **75 %** par des ménages aux revenus inférieurs à **60 %** des plafonds HLM et **20 %** par des bénéficiaires de minima sociaux.
- **11 000** demandes satisfaites durant l'année 2009, dont **71 %** de ménages aux revenus inférieurs à **60 %** des plafonds HLM et **15 %** de bénéficiaires de minima sociaux.



- **1 058** logements financés en "très haute performance énergétique" et **196** logements financés en "bâtiment basse consommation".
- **488** logements financés avec **2 440 000** euros d'aide communautaire à la réhabilitation.

Des logements plus durables

Lille Métropole a validé des objectifs ambitieux en matière de performance énergétique pour les constructions neuves ou en réhabilitation du parc privé ou social. Pour la construction neuve, la délibération-cadre préconise de tendre vers le seuil de "bâtiment basse consommation" (BBC) au 1er janvier 2010 (50 kWh/m² par an au niveau national et 65 kWh/m² par an en Région Nord-Pas-de-Calais). Le but est d'anticiper et de préparer la future réglementation thermique de 2012.

Lille Métropole accompagne financièrement des opérations de logement locatif social respectueux de l'environnement. Depuis 2006, 407 logements ont bénéficié d'une aide de 10 000 euros, dont 301 pour la seule année 2009. En 2009, 43% des logements financés atteignaient la performance énergétique de 104 kWh/m² par an. Ce chiffre correspond à la "très haute performance énergétique" (THPE). Enfin, 8% des logements atteignent les 65 kWh/m² par an, soit la performance BBC.

En 2009 également, la Communauté urbaine a construit, de manière partenariale, une grille de critères (appelée BBC+) à respecter dès le 1er janvier 2010. Ces critères permettront de tendre vers le niveau de performance BBC pour l'ensemble des opérations de logements locatifs sociaux et des projets s'inscrivant dans une démarche d'aménagement communautaire.

Par ailleurs, Lille Métropole entend améliorer la qualité du patrimoine social et son environnement. 488 logements ont fait l'objet en 2009 d'un agrément PAM (Prêt à l'Amélioration de l'Habitat) pour un montant d'aide communautaire de plus de 2 M€. Pour les projets financés, le montant des travaux est compris entre 27 000 € et 50 000 € (excepté les opérations spécifiques en logement individuel diffus où les montants sont supérieurs à 90 000 €). Ils atteignent après réhabilitation des consommations énergétiques inférieures à 150 kWh/m² par an.

L'année 2009 a été marquée par le renouvellement et le renforcement des politiques dédiées à l'amélioration durable de l'habitat privé ancien.

Depuis cette année, l'attribution d'une subvention pour la réhabilitation d'un logement locatif privé est soumise à des critères de performance énergétique après travaux (voir ci-après).



L'amélioration du parc privé ancien

Lille Métropole soutient financièrement l'amélioration de l'habitat privé avec des subventions que l'ANAH lui délègue et des aides propres. Plus de 12 M€ de subventions de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) ont contribué à la réhabilitation de 999 logements, répartis dans 68 communes. Lille Métropole accorde désormais une aide pour les propriétaires occupants, à hauteur de 10% des travaux éligibles aux subventions. Celle-ci est adossée aux aides de l'ANAH et réservée aux logements hors programmes opérationnels. Cette année, 700 propriétaires ont ainsi bénéficié d'un accompagnement financier de l'ANAH (2 464 € en moyenne) et, parmi eux, 500 ont bénéficié de la nouvelle aide communautaire (592 € en moyenne) pour un montant moyen de travaux de 7 732 €.

Autre nouveauté depuis le 1er janvier 2009, l'attribution de subvention pour un logement locatif privé est soumise à l'atteinte de la performance énergétique de la classe C, soit 150 kWh/m² par an. Cette année, 299 logements locatifs privés ont été réhabilités dans ce cadre, dont 277 donnent lieu à un loyer conventionné (93%). La lutte contre l'habitat indigne est une politique prioritaire pour Lille Métropole, 7 M€ représentant 60% de l'aide déléguée de l'ANAH y ont été consacrés en 2009. Le montant moyen des travaux était de 62 260 € pour un montant moyen de subvention de 35 800 €. Parmi les 999 logements améliorés sur le territoire, 248 entrent

dans le cadre de cette politique prioritaire, 46 sont occupés par leur propriétaire et 202 sont des logements locatifs. Lille Métropole est également maître d'ouvrage. En effet, la Communauté urbaine finance l'ingénierie des dispositifs opérationnels permettant d'offrir un accompagnement spécifique aux propriétaires et aux occupants (OPAH RU de Lille, Programme d'intérêt général "Habitat-Patrimoine" (2009-2010) à Roubaix, Tourcoing et Wattrelos, etc.).

De plus, le dossier métropolitain de candidature au Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) a été retenu en décembre 2009. Il vise à engager les actions de requalification globale tout en favorisant la mixité sociale, en recherchant l'équilibre entre habitat et activités et en améliorant la performance énergétique des bâtiments. Plus de 800 logements anciens sont concernés parmi les cinq sites retenus sur six communes, ainsi que 46 immeubles dans le cadre du volet redynamisation commerciale, et plus de 240 logements neufs.

L'hébergement d'urgence

Sur le territoire métropolitain, un certain nombre de personnes n'ont pas de logement et sont accueillies dans des hébergements d'urgence. Depuis l'adoption du Programme local de l'habitat, Lille Métropole participe financièrement à l'augmentation et à l'amélioration des places d'accueil. En 2009, elle est intervenue, en concertation avec les communes, pour améliorer l'offre en qualité avec, notamment, la création de 50 places d'urgence en "diffus". Elle continue de mettre à disposition sept logements du patrimoine communautaire ainsi qu'une ferme à la Chapelle d'Armentières pour la campagne hivernale 2009-2010 (6 places).

De plus, en complément de l'Agence nationale de l'habitat, Lille Métropole s'est engagée pour la réhabilitation lourde de structures d'hébergement (délibération du 5 février 2010). Enfin, elle a amélioré le confort de 250 places d'hébergement ou de logement adapté par le biais de travaux légers et d'équipement mobilier et électroménager.

Des résidences sociales sur tout le territoire

Pour répondre aux besoins qui s'expriment dans les territoires, Lille Métropole a complété l'offre en résidences sociales. En 2009, la Communauté urbaine a accompagné et financé trois projets de maison-relais pour un total de 63 PLAI: 24 à Tourcoing (LMH-ABEJ), 24 à Ronchin (ARELI), 15 à Salomé (PACT). Les maisons-relais sont des résidences sociales adaptées à des personnes ayant eu un parcours de vie difficile et âgées de plus de 40 ans. Leur logement en maison-relais peut être durable. La convention de délégation des aides à la pierre prévoit d'engager 235 places supplémentaires sur la période 2009-2012.

Par ailleurs, Lille Métropole a poursuivi son accompagnement technique et financier à des opérations de résidences sociales à destination de publics jeunes (redéploiement du Foyer de Jeunes Travailleurs Paul Constans à Roubaix: 61 PLAI financés en 2009) et adultes handicapés (foyer de vie à Marquillies, 12 PLUS).

Enfin, les projets de structures intègrent tous des objectifs ambitieux en matière de performance énergétique (objectifBBC), contribuant ainsi aux redevances les plus adaptées aux ressources contraintes des occupants. Les Foyers de Jeunes Travailleurs de Roubaix, Halluin et la maison-relais de Ronchin ont bénéficié d'un accompagnement communautaire au titre de leur démarche exemplaire en matière de qualité environnementale.

- Près de **1 000** logements réhabilités représentant **23 M€** de travaux de rénovation et **12 M€** de subventions ANAH engagés.
- **501** propriétaires occupants bénéficiaires de la nouvelle aide de Lille Métropole.
- Près de **250** logements indignes ou très dégradés réhabilités pour **60 %** des crédits ANAH.
- **300** logements locatifs réhabilités: **93 %** d'entre eux loués en loyer conventionné social (LCS) ou très social (LCTS).
- **175** remises en location correspondant à une offre nouvelle.
- **700** propriétaires occupants modestes aidés, (ressources inférieures aux plafonds du PLAI).

L'accueil des Roms et des gens du voyage

La métropole lilloise compte environ un millier de personnes de culture Rom. Une partie d'entre eux vit de façon très précaire (en caravane ou sous tente). Cette année, 87 personnes ont bénéficié d'un hébergement provisoire en bungalows dans les "villages d'insertion". Ces lieux de vie sont situés à Lille, Fâches-Thumesnil, Halluin et Roubaix. La Communauté urbaine et l'Etat ont pris en charge le financement des travaux et des aménagements. L'accompagnement partenarial est formalisé par une convention pour chacun des sites. Le 13 décembre 2009, le Conseil de communauté a adopté une délibération de principe pour la réalisation d'un centre d'hébergement à Tourcoing. Il accueillera dix familles.

Par ailleurs, la loi Besson, votée en 1990, oblige chaque commune de plus de 5 000 habitants à aménager une aire d'accueil pour les gens du voyage. Lille Métropole est chargée de coordonner l'application de cette mesure sur le territoire communautaire. Le Schéma départemental d'accueil des gens du voyage préconise la création de 1 600 places de caravanes pour l'arrondissement de Lille. En 2009, 400 places en aires de passages et de grands passages ont été installées à Bondues, Marcq-en-Barœul, Marquette et Wambrechies.

Urbanisme,
aménagement,
ville renouvelée



Consolider le développement durable

Lille Métropole a décidé d'adopter de nouveaux principes de développement en croisant efficacité économique, cohésion sociale et respect de l'environnement. Un grand débat dédié au développement durable a réinterrogé l'Agenda 21 adopté en 2006 pour concrétiser la politique communautaire.

Lille Métropole désire consolider le dialogue avec les communes et les habitants et étudier la proposition d'un appui technique afin de les inciter et les accompagner dans une déclinaison locale d'un Agenda 21. Dans cette perspective, elle s'est appuyée sur le club développement durable des communes et a réalisé des soutiens ponctuels.

Grâce à une enquête territoriale, un état des lieux des pratiques en la matière a également été réalisé. Lancée en novembre 2009, cette enquête a pour objectif de partager le niveau d'expertise des communes afin de favoriser les partenariats. Elle vise également à recueillir les pratiques et les préoccupations des communes en vue de développer de nouvelles actions de mutualisation et de mise en réseau. Le programme communautaire a permis d'inscrire cette politique d'appui dans le cadre des contrats de territoire (volet 3).

Pratique

Un guide pratique a été conçu afin de généraliser l'application de clauses d'insertion dans les marchés publics, délégation de services publics et concessions d'aménagement de Lille Métropole. Ce guide est complété par un partenariat entre la Communauté urbaine, les Maisons de l'Emploi de Lille-Lomme-Hellemmes et de Tourcoing afin de mettre en œuvre des clauses sociales dans les marchés de Lille Métropole.

Ce dispositif d'accompagnement est effectif depuis le 1^{er} janvier 2010. Il permet de s'assurer que les emplois créés sont réellement utiles à l'insertion des personnes concernées.



Eco-quartier : une charte enrichie

Votée le 20 décembre 2007, la charte des éco-quartiers de Lille Métropole est destinée à renforcer la prise en compte du développement durable dans les opérations d'aménagements urbains. Pour influencer sur les projets, elle doit être partagée aussi largement que possible par les habitants, leurs représentants et les acteurs opérationnels.

En 2009, Lille Métropole a donc organisé une large concertation afin d'enrichir la première version de la charte. De nombreuses réactions ont été exprimées et partagées lors de trois séminaires organisés au cours de l'année. Tous les acteurs du territoire participant à l'acte d'aménagement d'un quartier étaient représentés. Malgré son statut provisoire, la charte sert de grille d'analyse ou de base de négociation sur différents projets d'éco-quartiers dans la métropole lilloise. La nouvelle charte est suivie d'un dispositif d'accompagnement des porteurs de projets.

Plan Climat : le bilan carbone de la Métropole

A travers le Plan Climat national et les lois issues du Grenelle de l'environnement, la France s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 20 % d'ici 2020.

En 2009, Lille Métropole a, grâce à son bilan carbone, dressé un état des lieux des émissions de gaz à effet de serre sur son territoire.

Les émissions issues des logements arrivent en tête avec 20 %. Elles sont suivies de près par celles liées aux déplacements des personnes (hors avion) avec 19 %.

Ce constat a déterminé les priorités de la démarche Plan Climat énergie de Lille Métropole. Un comité et un réseau technique sont désormais en place pour lancer, soutenir et orienter la dynamique. De plus, des ateliers thématiques ont réuni plus de 150 acteurs de la l'agglomération (entreprises, associations, collectivités, institutions, etc.) dans le but de recueillir des propositions d'actions qui développent des synergies sur le territoire pour une réduction plus efficace des émissions. A partir des résultats du bilan carbone et d'un état des lieux des actions engagées par les participants aux ateliers, 150 propositions d'actions ont été retenues et 35, jugées prioritaires par les participants, ont été approfondies. Lille Métropole s'est engagée à maintenir dans la durée cette dynamique partenariale pour le climat.

Qu'est-ce qu'un "bilan carbone" ?

Elaborée par l'Ademe, la méthode Bilan Carbone® permet de comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre relatives à l'activité humaine : 6 gaz sont considérés, dont le plus répandu est le dioxyde de carbone (CO₂). Le Bilan Carbone® étudie les émissions engendrées par les activités d'une collectivité ou d'un territoire, directement ou indirectement par ses visiteurs, ses fournisseurs, en prenant en compte leurs déplacements depuis leur point de départ même s'il se situe hors du territoire.

Le Grand débat Développement durable

Le 27 novembre 2009, le Grand débat Développement durable a renforcé le rôle de Lille Métropole comme acteur majeur et moteur de la lutte contre le changement climatique. Bien qu'essentiel, le climat n'est pas l'unique clé d'entrée du développement durable. C'est véritablement avec le programme "Vivre ensemble notre Euro-Métropole" proposé par Martine Aubry que la mutation culturelle impliquant un nouveau mode de développement prend corps. Conçu comme un élément majeur d'attractivité et de qualité des territoires, le développement durable s'inscrit désormais à la fois comme un élément naturel du projet politique mais surtout comme un marqueur puissant de l'identité de la Métropole du XXI^e siècle.

En mobilisant élus, experts, partenaires, société civile et l'ensemble des forces vives du territoire, le Grand débat Développement Durable a permis d'interroger le positionnement et l'évolution de la métropole lilloise à l'échelle européenne et mondiale.

Ville intense

Une stratégie pour construire la ville

*Ville intense

Une ville intense maîtrise son étalement urbain ; c'est une ville qui valorise ses équipements, ses services et ses réseaux de transports au bénéfice de tous (tout en limitant les coûts et les impacts financiers, énergétiques et écologiques) ; une ville aussi qui, par la mixité et la diversité de ses fonctions, ses aménités et la place qu'elle donne à la nature en ville, crée un cadre de vie, de travail et de loisirs plaisant, riche et favorable à l'épanouissement humain.

Lille Métropole a affirmé l'ambition d'inventer la forme urbaine de l'Eurométropole du XXI^e siècle. La Ville intense* constitue désormais le principe directeur de l'ensemble des projets qui relèvent des différents programmes d'aménagement engagés au titre du renouvellement et du développement urbains.

Votée le 26 juin 2009, la délibération "Faire la ville intense" affirme donc les objectifs de Lille Métropole en matière de qualité, de densité et de coproduction pour l'ensemble des projets urbains. Elle répond aux enjeux d'un développement métropolitain durable et correspond aux engagements ainsi qu'aux obligations réglementaires actuelles et à venir, notamment dans le domaine de la qualité environnementale.

Gestion économe de l'espace, équilibre territorial, qualité des projets, mixité, reconquête urbaine, valorisation de la trame verte et bleue... sont quelques-uns des principes clés de la stratégie d'aménagement du territoire de Lille Métropole.

Cette stratégie visant à aménager la ville d'aujourd'hui et de demain se construit en partenariat avec l'ensemble des acteurs de l'aménagement, au premier rang desquels les communes.

Espace rural et économie agricole

En réponse à la loi "Urbanisme et habitat" de juillet 2003, deux inventaires ont permis des changements de destination pour des bâtiments en zone agricole ("A") du PLU (Plan local d'urbanisme) et pour protéger le patrimoine immobilier rural et les paysages. Une modification du PLU a été approuvée le 2 octobre 2009. Elle entérine l'inventaire des bâtiments agricoles des exploitations en activité sur plus de 50 communes. La seconde phase de l'inventaire portant sur l'ensemble des bâtiments en zone agricole est en cours.

En parallèle, les échanges dans le cadre du réseau national Terres en Ville, qui regroupe 21 aires urbaines, se sont poursuivis. Ils permettent d'alimenter par des retours d'expérience la construction de la stratégie métropolitaine en matière d'agriculture périurbaine et la nouvelle gouvernance "espace rural et économie agricole".

L'urbanisme commercial

L'année 2009 a connu le lancement d'un remaniement important du PLU en matière d'urbanisme commercial, dans l'attente du nouveau SDUC (Schéma directeur d'urbanisme commercial) et du SCOT (Schéma de cohérence territoriale). Cette adaptation vise à encadrer l'implantation des commerces de détail. Elle a fait l'objet d'une modification du PLU portant sur l'intégralité du territoire

La coproduction des études d'aménagement

Afin de coproduire la ville intense, Lille Métropole propose un outil aux villes permettant de définir les enjeux, la conception et la mise en œuvre de projets d'aménagement : le dispositif "marché à bons de commande" pour les études d'aménagement des zones AU¹, des ERL², des PAPA³ et des îlots urbains. En 2009, 15 études ont été lancées et 6 autres, initiées en 2008, se sont achevées. Les résultats des études montrent une intégration croissante des principes de la ville intense et des évolutions positives en termes de densité des projets.

¹Zones AU : Zones à urbaniser

²ERL : emplacement réservé pour le logement

³PAPA : périmètre en attente de projet d'aménagement

communautaire, lancée par délibérations du 13 février 2009 et du 17 avril 2009. Après une concertation avec les communes, l'enquête publique menée sur 280 sites répartis sur le territoire communautaire a eu lieu du 22 septembre au 22 octobre 2009. Cette démarche d'envergure a abouti à la révision thématique du PLU adoptée le 2 avril 2010.

Patrimoine et qualité urbaine

Depuis le décret du 30 mars 2007, les ZPPAUP (Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) constituent une nouvelle compétence communautaire, jusque-là exercée par les communes.

Lille Métropole a finalisé la procédure de création d'une ZPPAUP engagée par Comines. L'arrêté communautaire de création a été signé le 7 avril 2009.

La qualité urbaine fait également l'objet des CRAUP (Cahiers de recommandations architecturales urbaines et paysagères), qui font partie du PLU. En février 2009, Lille Métropole a organisé une séance de sensibilisation avec les professionnels de l'aménagement sur "La reconversion d'usage du patrimoine bâti industriel et institutionnel".



Partenariat avec Réseau Ferré de France et la SNCF

Le partenariat avec Réseau Ferré de France et la SNCF, associant la Région, a été relancé en 2009 pour tenir compte des nouveaux enjeux du mandat communautaire et des préoccupations régionales et nationales en termes de développement durable. Deux groupes de travail ont été mis en place.

L'un porte sur l'évolution du patrimoine ferroviaire afin de développer et d'améliorer les méthodes de travail entre partenaires sur les projets urbains en lien avec ceux des communes (identification du potentiel de mutabilité, évolutions du PLU et procédure d'acquisition de foncier ferroviaire). 25 sites mutables (projets d'aménagement urbain, pôles d'échange et parc-relais, voies vertes, etc.) ont été identifiés et sont suivis dans le cadre d'un comité technique partenarial.

Le second groupe de travail a apporté une réflexion sur le développement du réseau ferré avec notamment un focus sur l'évolution de la plateforme d'échange multimodale des gares Lille Flandres - Lille Europe en liaison avec le projet Euralille. Un premier comité technique a eu lieu cette année.

Au cœur de l'opérationnel

La maîtrise d'ouvrage opérationnelle se décline au travers des différents programmes d'aménagement : Ville renouvelée et renouvellement urbain, aménagement économique, plan bleu...

Le renforcement des politiques de renouvellement urbain

Politique emblématique de Lille Métropole, la Ville renouvelée a franchi une nouvelle étape avec l'adoption le 26 juin 2009 d'une délibération-cadre actualisant les objectifs poursuivis et les modalités de sa mise en œuvre.

La transformation des centres-villes

Lille Métropole et la ville de Tourcoing ont engagé un projet d'ensemble sur le secteur de l'hypercentre. Cette reconfiguration des espaces publics est destinée à renforcer l'activité commerciale, à implanter des activités de loisirs et à modifier le plan de circulation pour une plus grande attractivité de la ville.

Des espaces majeurs sont réalisés comme la nouvelle station de bus "Tourcoing centre" au niveau de la Place Roussel ainsi que l'axe de la rue du Général Leclerc entre la mairie et la Chambre de commerce et d'industrie. De plus, les pourtours de la Hôtel de ville, la rue Faidherbe et le parvis de l'église St Christophe sont aménagés.

La construction d'un centre commercial, le déplacement du terminus tramway, la réhabilitation de l'ancien îlot des pompiers en centre nautique de loisirs (Tourcoing-les-Bains) complètent la métamorphose du quartier. Le montant de l'opération s'élève à plus de 70 M€.

Après Roubaix et Tourcoing, Wattrelos est le 3^e centre ville d'intérêt métropolitain faisant l'objet d'une intervention spécifique de Lille Métropole. Une étude de faisabilité et de programmation a été finalisée début 2009 et doit être prolongée par une étude pré-opérationnelle.

La Ville renouvelée en action

En 2009, de nombreux chantiers ont été achevés : la place de Fives à Lille, la promenade Sart-Babylone à Villeneuve d'Ascq, les espaces publics de l'ensemble de logements sociaux de la Briqueterie à Marcq, etc. Par ailleurs, des chantiers sont toujours en cours : mail Pompidou-Desmazières à La Madeleine, rue Blériot à Wattignies, quartier Saint-Hélène à Saint-André, etc.

De plus, Lille Métropole a réalisé des études préalables pour des projets futurs. Elles portent notamment sur la finalisation du plan directeur du site FCB en vue d'une création prochaine d'une ZAC à Lille-Fives ou encore sur les espaces publics du quartier Foch – Sarail à Roubaix.

L'engagement de Lille Métropole en faveur de la Ville renouvelée se trouve également renforcé par sa contribution aux différents programmes de rénovation urbaine (ANRU). Ainsi, a-t-elle répondu à l'appel à projets "Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés" (PNRQAD). Le 31 décembre 2009, l'Etat a décidé de retenir cinq sites sur la Métropole : Armentières-Houplines secteur de l'Octroi, Tourcoing Bayard, Roubaix Pile, Lille Simons et Wattrelos Crétinier. 24 M€ de crédits ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) – Etat – ANAH (Agence nationale de l'habitat) seront mobilisés pour un montant total d'opération de 84 M€. Les autres sites qui figuraient dans la candidature métropolitaine et qui n'ont pas été retenus feront l'objet d'un accompagnement de Lille Métropole dans le cadre de la politique Ville renouvelée.

Cette candidature illustre les problématiques liées à l'habitat ancien sur le territoire, dont la particularité et l'importance nécessitent la mise en œuvre de savoir-faire particuliers. Lille Métropole a donc décidé la création d'un outil dédié en décembre 2009 : une société publique locale d'aménagement, "Lille Métropole amélioration de l'Habitat-spla". Les villes de Lille, Roubaix et Tourcoing en complètent l'actionnariat 100% public. Le premier dossier confié à la SPLA est celui de Lille Quartiers anciens.

La poursuite des projets de développement urbain

En 2009, 40 ZAC (Zone d'aménagement concerté) sont en cours. De plus, près de 60 sites sont à l'étude, dont la moitié au titre des 1000 hectares économiques.

En vue de la mise en œuvre des "1000 hectares", plusieurs sites ont fait l'objet d'études pré-opérationnelles, notamment dans l'Est de la Métropole (le site de Baisieux – La Malterie), dans les Weppes (site d'Illies – Salomé) ou dans le Sud (Seclin A1 Est). D'autres sites vont entrer en phase opérationnelle : la ZAC Valorparc (Halluin - attribution de la concession en juin 2010), le projet Tournebride (Lomme – Capinghem - Prêmesques) avec la préparation de deux ZAC (ZAC Cœur de Ville et ZAC Tournebride) et l'accompagnement technique à la mise en œuvre du projet Humanicité porté par l'Université catholique de Lille.

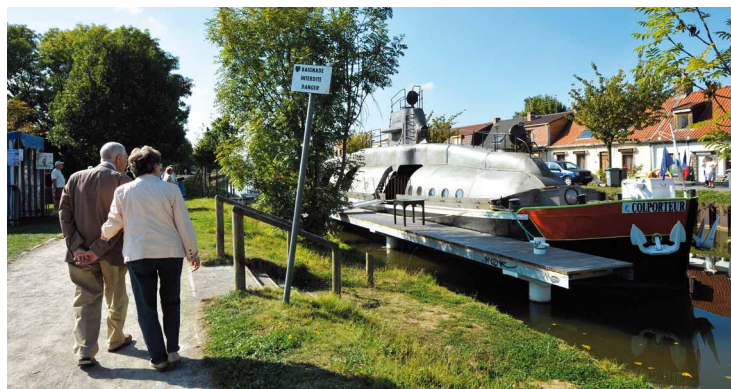
Par ailleurs, 15 zones d'aménagement concerté habitat ou mixtes sont en cours. A titre d'exemple, on peut citer St-Exupéry à Houplines (10,71 ha, 204 logements), La Vallée II à Hem (24 ha, 339 logements), le Parc à Wattignies (13,5 ha et 204 logements), le Centre-Ville de Mouvaux (4 ha, 180 à 200 logements), le Parc de la Filature à Lille (3,6 ha, 300 logements) ou encore le Parc de la Becquerelle à Marquette-lez-Lille (18 ha, 200 logements).

Le "Plan bleu" de Lille Métropole

En septembre 2009, un colloque international et la fête "Blue Days" ont été organisés pour clôturer le projet européen Blue Links de remise en navigation du canal de Roubaix. Après 25 ans de fermeture, 30 bateaux ont navigué sur le canal. 30 000 personnes ont participé à cette manifestation, avec comme point d'orgue les animations sur le site central de l'Union et l'ouverture officielle. La fin de ces travaux et le désengagement de l'Etat dans la gestion des canaux secondaires ont fait émerger la nécessité d'une intervention de Lille Métropole.

La Communauté urbaine a donc approuvé le 2 octobre 2009 le principe d'une prise de compétence de trois ans "cours d'eau et canaux domaniaux", limitée à une première expérimentation sur le canal de Roubaix. Elle a engagé des discussions avec les services de l'Etat pour la mise en œuvre d'une convention d'expérimentation permettant de définir les modalités techniques, juridiques, et financières de gestion de ce site pilote.

Par ailleurs, avant de pérenniser l'engagement sur le canal de Roubaix et éventuellement sur d'autres sites, il est apparu nécessaire de mener une réflexion préalable sur les autres sites avec l'objectif de la déclinaison d'ici la fin de l'expérimentation d'un "Plan bleu" de Lille Métropole, en concertation avec l'ensemble des partenaires. Un travail partenarial est engagé avec les collectivités locales présentant d'autres voies d'eau régionales concernées par la décentralisation des voies secondaires (Sambre, Scarpe, etc.).



La rénovation urbaine avec l'ANRU

- 10 projets de rénovation urbaine sur la métropole.
- 250 000 habitants concernés.
- Budget total : 1,7 milliard € dont 348 M€ financés par LMCU.
- Dernière convention ANRU signée : Programme de rénovation urbaine de Mons-en-Baroeul le 7 juillet 2009.

Le droit de l'urbanisme en 2009

- 45 modifications et 9 révisions simplifiées du PLU approuvées.
- 187 383 € de frais d'affichage, d'insertion presse et de vacations des commissaires pour 17 procédures d'enquête publique liées au remaniement du PLU.
- 492 730 € de recouvrement de participation pour non-réalisation d'aires de stationnement par les titulaires de permis de construire.



Préparer la mobilité de demain

Après le logement, la mobilité était le thème du deuxième Grand débat organisé en le 16 janvier 2009. Ses conclusions ont permis d'enrichir la délibération cadre du 17 avril 2009 qui a défini les orientations de la politique communautaire vers la mobilité du XXI^e siècle.

Prolongation du contrat de Délégation de service public

Par la délibération du 29 janvier 2007, relative à la politique des transports, le Conseil général décide son retrait du syndicat mixte d'exploitation des transports en commun de la Communauté urbaine de Lille [SMT] au 31 décembre 2009. C'est donc à cette date que le SMT a été dissous.

Dès lors, l'ensemble des activités, actifs, passifs, contrats du SMT ont été transférés à la Communauté urbaine qui devient la seule autorité organisatrice des transports en commun sur le périmètre communautaire.

Pour permettre la prise en compte des nouvelles dispositions issues du Grand débat dans le renouvellement de l'actuel contrat de délégation de service public (DSP) relatif aux transports urbains des personnes signé le 11 décembre 2002 et devant s'achever le 31 décembre 2009, il a été décidé de le proroger d'une année.

La procédure de renouvellement a été engagée le 6 juillet, le nouveau contrat devrait être signé en fin d'année 2010 pour qu'il puisse entrer en vigueur dès le 1^{er} janvier 2011, et ce pour la période 2011 - 2017.

Au-delà de l'objectif de 200 millions de voyages sur le réseau à l'horizon 2015 qui sera largement dépassé, il convenait d'acter des axes visant à développer l'offre de transport, tout en s'inscrivant dans le cadre du Grenelle de l'environnement et celui de la gestion des déplacements dans l'Eurorégion.

Les principales orientations prises ont donc pour objectif de favoriser les transports collectifs, ainsi que les modes dits "doux" et de limiter la circulation automobile : renforcer l'intermodalité, affirmer le rôle du train avec le projet de tram-train, améliorer encore la performance des bus avec la création de nouvelles lignes, accroître l'offre métro et le mode cyclable, développer la marche à pied et rationaliser l'utilisation de l'espace routier et de stationnement.

Enfin, l'accent devra également être mis sur l'utilisation du patrimoine fluvial. Les enjeux sont nombreux : permettre une rupture dans les modes de la mobilité des habitants, en visant une politique de transports exemplaire. Le coût des carburants, le bilan carbone des déplacements sont ainsi autant d'arguments favorisant un changement des habitudes.

Dans cette perspective, de vastes projets de travaux ont été initiés en 2009. C'est, notamment, le passage de la ligne 1 du métro à des rames de 52 mètres (au lieu de 26 mètres actuellement), pour augmenter la capacité de transport sur la ligne 1 du métro, et accroître la fréquence des trains sur la ligne 2. C'est aussi l'extension de la ligne 1 du métro jusqu'à Eurasanté.

Enfin, il s'agit de mettre en œuvre la billetterie sur l'ensemble du réseau urbain, pour améliorer la gestion de la billetterie pour les usagers, l'autorité délégante et l'exploitant des transports.

Parcs-relais

Pour moins de voitures en ville

Le développement de parcs-relais aux abords des stations de métro et de tramway doit favoriser l'usage des transports collectifs.

Ainsi, le 19 décembre 2008, Lille Métropole a approuvé le principe d'**extension du parc-relais "Les Prés"**, à proximité d'une station de métro à Villeneuve d'Ascq. Elle permettra de répondre aux demandes d'amélioration du service proposé pour les usagers. Le parking sera paysager et comptera environ 300 places (portant la capacité globale de stationnements à 450 places). Il sera clôturé et équipé d'un système de contrôle d'accès (barrières levantes et portique anti-intrusion), une vidéoprotection ainsi qu'une nouvelle signalétique. Par ailleurs, ce parking pourra éventuellement être utilisé pour les événements qui se dérouleront au Grand Stade. Une navette bus assurera le transfert entre la station de métro et ce futur grand équipement.

En 2009, le dossier de consultation travaux a donc été constitué et la consultation des entreprises lancée. Le chantier, dont le montant s'élève à 2,3 millions d'Euros TTC, devrait durer 14 mois pour une mise en service en 2011.

Vers le Grand Stade

L'ajustement de l'offre de stationnement sur le secteur de Villeneuve d'Ascq et de Lezennes, a conduit Lille Métropole à étendre (en réhabilitant l'existant) ou à construire **trois parkings**. Il s'agit d'accueillir dans de bonnes conditions les 50 000 visiteurs attendus pour les manifestations du Grand stade tout en préservant le cadre de vie du secteur, l'activité économique et commerciale existante.

Situé au Nord de la Cité scientifique, le P5 sera agrandi pour accueillir 1 700 voitures. Le chantier, dont le coût s'élève à 20 500 000 Euros HT, devrait durer 19 mois.

Dimensionné pour recevoir le public lors des grandes manifestations, le Parking "4 Cantons" fera office de manière quotidienne de parc-relais. L'équipement sera doté d'une signalétique dynamique afin de gérer le plus rapidement possible les allers et venues des visiteurs. Il s'agit, là encore d'une extension pour atteindre la capacité de 2 000 places. Le coût des travaux devrait s'élever à 24 000 000 Euros HT. La durée du chantier est fixée à 15 mois.

Enfin, le parking près du Complexe Motos de Lezennes offrira 700 nouvelles places le long de la RD 146, à proximité du golf Lille Métropole. Après 15 mois de chantier, il sera accessible exclusivement aux véhicules des spectateurs lors des jours d'événements au Grand Stade. Il est également envisagé de l'utiliser pour satisfaire les besoins de stationnement liés à l'activité du complexe motocycliste. Le montant des travaux s'élève à 10 500 000 Euros HT.

Pour chacun de ces trois parkings, la phase conception s'est déroulée tout au long de l'année 2009, avec un travail important entre les différents services communautaires et les partenaires extérieurs, mairie, Conseil général, exploitant des transports publics et du Grand stade. Cette phase d'étude a porté sur des problématiques complexes de sécurité publiques lors de grandes manifestations, de gestion de flux piétons, véhicules, d'acoustiques, de sécurité incendie et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite d'intégration urbaine et paysagère, de gestion du foncier etc.



Qualité de service

Parallèlement à la poursuite des engagements contractuels qui lient Lille Métropole et son délégataire, notamment en termes de trafic et d'offre de transport, (finalisation du plan bus de 2006), plusieurs décisions visant à améliorer la qualité des transports proposée aux utilisateurs ont été prises en 2009.

On peut ainsi citer la décision de financement du pôle d'échanges multimodal de Don-Sainghin, de l'extension du parc relais de la station "Les Prés", et des parkings du futur Grand Stade.



Culture

Rayonnement et démocratisation

Comme pour le sport, la politique communautaire en faveur de la culture allie rayonnement et démocratisation. Rayonnement avec mise en œuvre d'actions favorisant le développement de la notoriété de la métropole lilloise ; démocratisation avec la volonté de permettre l'accès à la culture à un public le plus large possible.

Mais l'année 2009 a également été marquée par la poursuite des travaux d'extension et de modernisation du Musée de Lille Métropole afin d'accueillir les collections d'art brut. Elle aura également vu l'arrivée, le 1^{er} juillet, de Sophie Lévy, la nouvelle conservatrice en chef et directrice du musée.

Un musée, des musées

C'est en 1999, que l'association "l'Aracine" lègue à Lille Métropole et au Musée d'Art Moderne (MAM) une foisonnante collection d'Art brut. Afin de la valoriser, le bâtiment conçu par l'architecte Simounet s'avérant trop étroit, la nécessité d'une extension s'imposa rapidement. Le concours d'architecture lancé en 2002 a désigné Manuelle Gautrand comme lauréate. En janvier 2006, le musée a fermé ses portes pour permettre la réalisation des travaux.

En 2009, les travaux d'extension et de réhabilitation de l'existant se sont achevés à l'exception des travaux de restauration du clos couvert. Les travaux se poursuivent avec le réaménagement intérieur des bâtiments, l'accrochage des œuvres, la requalification paysagère des abords immédiats du musée (en vue d'une meilleure insertion dans le parc du Héron), ... A l'intérieur, tout est réalisé pour conjuguer pédagogie et poésie. Les techniques interactives les plus modernes seront mises en place (audio-guides, vidéos, jeux) pour faire de cet endroit un lieu de partage particulièrement vivant que le visiteur soit féru d'art ou non.

4500 œuvres sur 4000 m² (doublement de la surface totale d'exposition) dont un nouvel espace de 1000 m² pour les expositions temporaires.

Le coût de l'ensemble du chantier s'élève à 29 millions d'euros et le projet a bénéficié de subventions du Conseil général du Nord, de l'Europe (FEDER), de la DRAC et du FNADT

Alors que le musée préparait sa réouverture (à l'automne 2010), il faut noter l'organisation de plusieurs expositions hors les murs.

C'est, notamment, "Hypnos" – images et inconscients en Europe (1900-1949) qui a attiré près de 30 000 visiteurs au sein du Musée de l'Hospice Comtesse, dans le cadre de "Europe XXL" et l'exposition "L'Aracine et l'art brut" présentée à la Galerie Colbert à Paris dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut National d'Histoire de l'Art (plus de 3 000 visiteurs sur deux mois).

Par ailleurs, la métropole lilloise comptera, dans les années qui viennent, un nouveau musée avec le MUBA-Eugène Leroy de Tourcoing. Préfiguration de ce futur équipement, l'exposition "l'Atelier Eugène Leroy" a bénéficié d'un financement de Lille Métropole qui s'est élevé à 200 000 Euros.

Soutiens, collaborations et partenariats

Comme chaque année, la métropole lilloise fut le théâtre de nombreux événements culturels et l'ensemble des participations ou des partenariats en faveur des manifestations les plus significatives a été maintenu. Parmi ses interventions, Lille Métropole a cependant mis l'accent sur celles qui sont liées au travail en réseau des équipements structurants pour favoriser leurs collaborations.

Ainsi, faut-il souligner l'évolution du réseau des équipements structurants vers un réseau dit "de fabriques culturelles", plus largement ouvert aux structures transfrontalières et ce notamment en termes de communication.

La communauté urbaine a également soutenu le renforcement des partenariats au sein des grands musées d'art de l'agglomération (auquel s'associe Le Fresnoy) en finançant l'édition et la diffusion du Lille MAP (Metropolitan Art Program).

Lille Métropole a adhéré à deux Etablissements publics de coopération culturelle (EPCC) créés sur la Métropole pour assurer la gestion d'une part de la Condition Publique et d'autre part de l'Opéra de Lille. Les interventions pour ces deux structures se montent respectivement à 661 459 € et 1 830 000 €.

Enfin, après avoir adhéré, en 2007, à l'Association "Orchestre National de Lille", elle a décidé d'une subvention de fonctionnement à hauteur d'1 060 000 € pour l'année 2009.

Dépenses de fonctionnement

Pour le Musée de Lille Métropole
2 335 688 €

Condition Publique
661 459 €

Orchestre National de Lille
1 060 000 €

L'aide à la culture (événements)
1 000 000 €

Opéra de Lille
1 830 000 €

Actions de mise en réseau
850 000 €

Eugène Leroy
200 000 €

Réseau des conservatoires
1 500 000 €

TOTAL
9 437 147 €

Dépenses d'investissement

8 256 106 € pour l'extension du musée

352 054 € pour les acquisitions et restaurations d'œuvres avec une recette de l'Etat de 186 126 €

Année 2009	Nbre de structures subventionnées	Montant total subventionné
CULTURE		
Subventions < à 100K€	13	705 000
Subventions entre 100 et 500K€	3	575 000
Subventions > à 500K€	5	7 613 100
GRANDS EVENEMENTS CULTURE		
Subventions < à 20K€	56	342 600
Subventions > à 20 K€	10	441 000
Subventions > à 100K€	2	1 100 000





Londres 2012 : le plus grand terrain de jeux

Lille Métropole a accueilli une dizaine de stages de préparation olympique (sur 30 réalisés dans la Région) et près d'une quinzaine d'événements sportifs directement liés aux prochains Jeux de Londres représentant 33 nationalités :

- Volley (Tournoi de France avec la France, Brésil, Espagne), à Tourcoing et Villeneuve d'Ascq
- Escrime (équipe de France juniors et équipe de France handisport) à Tourcoing et Wattignies
- Canoë-kayak (équipe nationale tunisienne) à Lille
- Basket (Summer League avec la France et la Côte d'Ivoire), à Lille et Villeneuve d'Ascq
- Lutte (Allemagne, Autriche, Biélorussie, Cameroun, Espagne, Guinée Bisau, Italie, Portugal, Roumanie, Suede, France...), à Tourcoing
- Taekwondo (Coupe du Monde la Francophonie), à Lille
- Hockey sur gazon (tournoi qualificatif pour la Coupe du Monde avec la France, Japon, Pakistan, Italie, Pologne, Russie) à Lille
- Handball (France, Hongrie)
- Water polo (organisation de la World League à Lille)

Sport

Piscine des Weppes un maillon du plan piscine

La construction d'une piscine à Herlies a été approuvée à l'unanimité lors du dernier Conseil de Communauté de 2008. L'instruction du dossier s'est poursuivie tout au long de l'année 2009.

Lille Métropole a ainsi autorisé en fin d'année 2009 le lancement de l'appel d'offres pour la réalisation des travaux, estimés à plus de 8 Millions d'€ HT. Offrant confort de baignade et répondant aux exigences de sécurité sanitaire, le traitement de l'eau à l'ozone a été choisi. Des panneaux photovoltaïques seront également utilisés pour l'alimentation électrique de l'équipement et le chauffage de l'eau des bassins, participant ainsi à la démarche haute qualité environnementale.

Par ailleurs, afin d'améliorer l'accessibilité du secteur qui regroupe différents équipements communautaires, divers projets d'aménagements (giratoire, aménagements piétonniers et cyclables, raccordements aux réseaux d'eau, électricité, gaz...) ont fait l'objet en 2009 d'une enquête publique dont les conclusions ont été favorables.

Aujourd'hui, le giratoire est terminé, les travaux de la station d'épuration s'achèvent.

Les travaux de la piscine des Weppes devraient démarrer à l'hiver 2010 pour une livraison prévue en début d'année 2012.



Année 2009	Nbre de structures subventionnées	Montant total subventionné
SPORT		
Subventions < à 100K€ *	14	465 229
Subventions entre 100 et 500K€ *	7	1 586 450
Subventions > à 500K€ *	1	677 904
GRANDS EVENEMENTS SPORT		
Subventions < à 20K€	68	294 215
Subventions > à 20 K€	3	100 000
Subventions > à 100K€	1	300 000
PISCINE		
891 827 scolaires ont bénéficié de l'aide communautaire		
* subvention + prestation de service		

Un bassin olympique à Tourcoing

La réalisation de la piscine d'Herlies s'inscrit dans le cadre général du Plan Piscine qui entend favoriser l'égal accès des scolaires à l'apprentissage de la natation, mais aussi contribuer au rayonnement de la Métropole par la construction d'un équipement permettant d'accueillir des compétitions nationales et internationales. Ce sera le futur bassin olympique de Tourcoing dont les travaux s'élèveront à 19 000 000 € HT valeur février 2009. Il comprendra :

- un bassin de 50m équipé d'une séparation mobile
- une fosse à plongée comprenant un bassin d'approche de 6m de profondeur et une fosse de 20m de profondeur
- des gradins d'une capacité de 1 800 places (900 fixes complétés de 900 amovibles)

La future piscine olympique et l'actuelle piscine "Tourcoing les Bains" devront fonctionner en synergie et ne devront faire qu'un au regard de la population. Cette synergie sera concrétisée par une passerelle aérienne qui reliera les deux équipements nautiques.

Un concours restreint européen a été lancé et l'avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 7 juillet 2009. Réuni le 23 novembre 2009, le jury a retenu, sur un ensemble de 42 candidatures, cinq groupements de maîtrise d'œuvre admis à concourir. En juin 2010, il a désigné le cabinet d'architectes parisien Mikou Design Studio, associés au cabinet lillois De Alzua comme lauréat de ce concours.

L'ouverture de l'équipement est prévue dernier trimestre 2013.

Politique sportive

Avec 23 clubs sportifs de haut niveau et plus de soixante dix événements sportifs soutenus, Lille Métropole a renforcé son soutien au monde sportif métropolitain avec, en 2009, près de 3 millions d'euros de budget dont 2,7 millions au titre du soutien aux clubs sportifs de haut niveau et 300 000 euros au titre du soutien à l'événementiel sportif. En 2009, 5 clubs (LOSC, TLM, ESBVA-LM, Lille Métropole Hockey Club, LUC Water Polo) auront participé à une Coupe d'Europe et auront permis d'accroître le rayonnement métropolitain à l'international. Pour la saison 2010/2011, 3 clubs ont décroché leur qualification européenne : le LOSC-LM, l'ESBAVA-LM et le LUC Water-polo.

L'aide en fonctionnement, qui autorise le versement de fonds de concours aux communes dotées d'une piscine sur la base de **2,50 €** par entrée scolaire. Ce sont **2 229 567,50 €** qui ont été alloués pour l'année scolaire 2008/2009, couvrant une part du déficit de fonctionnement des piscines, et permettant une plus large ouverture des créneaux horaires aux scolaires.

La rénovation des piscines : **789 694 € HT** ont été octroyés en 2009 aux communes pour aider à la rénovation ou à l'extension de leur équipement.

Patinoire : fréquentation en hausse

En 2009, la patinoire de Wasquehal a accueilli plus de 105 000 visiteurs, soit une augmentation de 5,35 %. Un succès dû aux entrées du grand public, aux activités scolaires et péri-scolaires, aux comités d'entreprise et aux clubs, sans oublier les animations qui se sont multipliées au cours de l'année. Aux côtés des différentes compétitions comme les matches de hockey, les galas de patinage artistique ou le Tournoi international Michel Breistroff, la patinoire a, en effet, organisé la première Fête de la Glisse et la première Fête du hockey sur glace.



De Lille à Lens, la Route du Louvre

Avec près de 15 000 participants en 2009, la Route du Louvre continue de séduire les amoureux de courses à pied et de randonnées pédestres et s'inscrit dans les grands rendez-vous sportifs régionaux.



Grand stade

Prêt pour l'Euro 2016 !

En signant le contrat de partenariat le 15 octobre 2008, Lille Métropole a confié à la société Elisa (filiale d'Eiffage) la tâche d'assurer le financement, la conception, la construction, la maintenance et l'exploitation du Grand Stade de Lille Métropole.



L'année 2009 a donc été largement consacrée aux nombreuses procédures réglementaires qui précèdent la réalisation de ce projet d'envergure. Après le dépôt fin 2008 du dossier de demande de permis de construire auprès des mairies de Villeneuve d'Ascq et de Lezennes, ce sont pas moins de sept communes (Villeneuve d'Ascq, Hellemmes, Lesquin, Lezennes, Lille, Mons-en-Baroeul, Sainghin-en-Mélantois) qui ont été concernées par les six enquêtes publiques liées au Grand Stade, mais également aux aménagements piétonniers et routiers définis pour améliorer l'accessibilité au site de la Borne de l'Espoir.

A l'issue de ce travail de concertation mené principalement du 15 mai au 3 juillet, la commission d'enquête a émis un avis favorable assorti de quelques recommandations, comme la mise en place d'une commission d'information et de suivi. Conçue comme une instance de concertation proche des préoccupations de tous les voisins du stade, elle a été réunie pour la première fois le 18 septembre 2009. Elle se réunira tous les trimestres durant le chantier, et sera maintenue au-delà de la livraison de l'équipement. Même si les pelleteuses s'activaient depuis le mois de juillet (les travaux d'installation et de préparation de chantier faisant l'objet d'une autorisation distincte), c'est bien le 17 décembre 2009 que les maires de Villeneuve d'Ascq et Lezennes, ont signé le permis de construire du Grand Stade.

Dès le premier trimestre 2010, les travaux de construction ont donc commencé, afin que le Grand Stade puisse être achevé en juillet 2012, prêt et rôdé pour la Coupe d'Europe de football de 2016.

Accessibilité tous azimuths

En septembre 2008, le Conseil de Communauté a arrêté la liste des aménagements nécessaires à l'amélioration de l'accessibilité au site de la Borne de l'Espoir. Les études engagées ont permis de concevoir un ensemble de projets répondant aux objectifs de dessertes piétonnières et routières tout en améliorant le fonctionnement quotidien du secteur très fréquenté par la circulation automobile. Il s'agit de développer l'usage des transports en commun (principalement le métro), et de maîtriser la circulation automobile en ajustant l'offre de stationnement (de façon cohérente avec l'objectif d'incitation à l'usage des transports en commun).

La réalisation d'une passerelle piétonne et cycliste permettant le franchissement du boulevard du Breucq créera une liaison optimale entre la Cité scientifique, le Grand Stade ainsi que le quartier de l'Hôtel de Ville. A la sortie du stade, le cheminement des flux de piétons se prolongera au-delà de la passerelle par un cheminement sinueux jusqu'à la station de métro et au parking des 4 Cantons. La connexion entre l'esplanade du stade et l'avenue Paul Langevin, la RN 227 une fois franchie, épousera un tracé courbe dans l'esprit des voies et routes de Villeneuve d'Ascq.

Après les études techniques de conception de la passerelle et la rédaction du dossier de consultation des entreprises réalisées en 2009, la notification du marché et le démarrage des travaux sont prévus au 4^e trimestre 2010 pour une durée de 16 mois (passerelle d'une longueur de 90 m et d'une largeur utile de 10 m pour un poids total de 400 T - Coût : 5 500 000 euros HT).

Le carrefour des 4 Cantons sera également réaménagé. Cet axe de Villeneuve d'Ascq est très fréquenté. Les congestions sont aujourd'hui très nombreuses notamment au vu du développement économique du secteur (Synergie Park, Parc de la Haute Borne).

Le réaménagement de trois carrefours rue Paul Doumer, dont le carrefour dit "des 4 Cantons", vise ainsi deux principaux objectifs : fluidifier davantage la circulation automobile grâce aux différents aménagements au niveau des trois carrefours et par la création d'un nouveau carrefour à feux au niveau de la rue de l'Épine ; réaliser des liaisons douces pour faciliter les déplacements des piétons et cyclistes entre les trois carrefours, des deux côtés de la rue Paul Doumer (avec création de passages piétons). Après l'attribution des marchés en 2009, le chantier devrait durer jusqu'au printemps 2011. Ils concernent : aménagement de la voirie et des trottoirs / aménagement des liaisons piétonnes et cyclistes / création d'un carrefour à feux / création de voies spécifiques de "tourne à gauche" et "tourne à droite" / assainissement des eaux pluviales / réaménagement de la signalisation horizontale et verticale, et de l'éclairage public / aménagement des espaces verts, pour un montant total de 3,3 millions d'euros.



Événement

100 ans du Grand Boulevard

Entre Lille, Roubaix et Tourcoing, le Grand Boulevard est une liaison qui symbolise le mieux la métropole. Sa création, il y a un siècle, est un acte fondateur de l'agglomération et de son urbanisme. D'une conception très moderne pour l'époque, il a non seulement organisé les déplacements (piétons, vélos, tramway et véhicules), mais il est aussi devenu le support d'une architecture et d'un paysage urbain de haute qualité. Le 28 novembre 2009, les métropolitains célébraient donc le centenaire de leur Grand Boulevard : stations de tramway en fête, expositions, visites guidées et feu d'artifice ont attiré un grand nombre de spectateurs dans les neuf communes traversées par cet axe majeur.

Enfin, cet anniversaire a également été marqué par la création d'un logo qui représente, de manière stylisée le tracé en Y de cette liaison. Il accompagne désormais la signalétique routière..

Stadium Lille Métropole

25 matchs disputés le LOSC-LM dont
5 matchs d'Europa League : 400 000 spectateurs

25 associations différentes accueillies pendant l'année

75 000 pratiquants, 5000 heures d'utilisation

10 pratiques différentes : Football, Athlétisme, Rugby, Musculation, Yoga, Triathlon...

64 matchs disputés par le LOSC Association (CFA, U19, U17, U16, U13, U12, U11)

Meeting d'Athlétisme Lille Métropole : 30 juin 2009 : **13 500 spectateurs**

Plus de **100 manifestations** ponctuelles



Résidus urbains

Jeter moins, trier plus, traiter mieux

La gestion des déchets ménagers est un enjeu important au sein du programme de Lille Métropole. Il s'agit de promouvoir la qualité environnementale en tant que marque de la Communauté urbaine.

Lille Métropole assure au quotidien la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés produits sur son territoire. Elle organise les collectes et met en place les équipements de traitement. Le schéma global de collecte et de traitement se décline sur trois volets : "jeter moins, trier plus, traiter mieux". En 2009, et pour la première fois, tous les Métropolitains ont trié leurs déchets ménagers, soit plus d'un million d'habitants.

Sensibiliser au tri

Sensibiliser petits et grands aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux est l'objectif de Lille Métropole. Afin d'améliorer la qualité du tri, 28 448 actions de sensibilisation ont été menées auprès des habitants, des commerçants et administrations. La Communauté urbaine a organisé des expositions, des animations pédagogiques et des visites des sites de traitement de déchets ménagers. Par ailleurs, le Bus Infos Tri a sillonné 28 communes pour sensibiliser 7 410 personnes.

Parallèlement, 10 629 personnes ont téléphoné aux numéros verts communautaires pour obtenir des renseignements sur la collecte sélective, sur les déchets encombrants ou les déchèteries.

L'amélioration du cadre de vie

En 2009, Lille Métropole a vérifié la capacité de stockage des conteneurs et l'accessibilité des bennes de collecte en passant au crible 644 permis de construire ou de lotir.

La direction des résidus urbains procède aux implantations de nouveaux dispositifs d'évacuation des déchets. Elle participe à l'élaboration de conventions de gestion urbaine de proximité et aux plans d'actions de communication envers la population, en partenariat avec le Groupement d'Intérêt Public-Rénovation urbaine, les villes et les bailleurs.



OBJECTIFS :

JETER MOINS

Gisement global : ordures ménagères + déchets encombrants + déchets municipaux + déchets apportés en déchèterie

TRIER MIEUX

Taux de tri chez l'habitant :

Part déchets recyclables : (biodéchets + emballages ménagers) / totalité du gisement collecté en porte à porte hors déchets encombrants

Part déchets non recyclables = (déchets

non recyclables) / totalité du gisement collecté en porte à porte hors déchets encombrants

TRAITER PLUS

Taux de valorisation global :

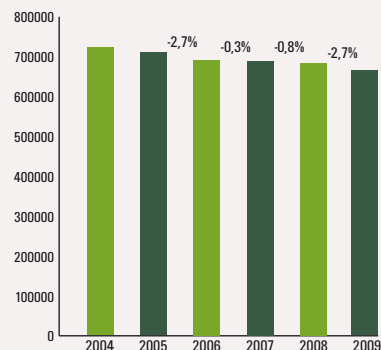
Valorisation matière : biodéchets + emballages ménagers + déchets valorisables de déchèteries / gisement global.

Valorisation énergétique : déchets non recyclables incinérés / gisement global.

Enfouissement : part non valorisable des déchets encombrants, municipaux et issus des déchèteries.

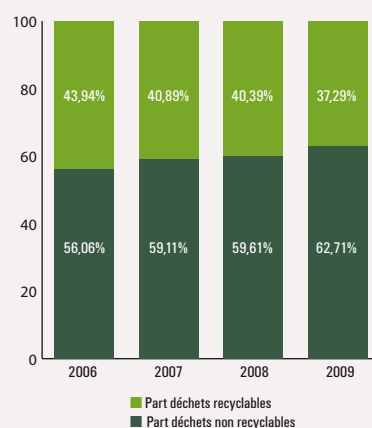
Jeter moins

Evolution du gisement global



Trier mieux

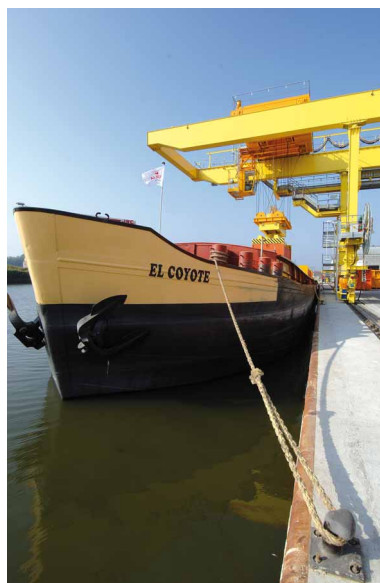
Taux de tri chez l'habitant



Traiter plus

Taux de valorisation gisement global





Des dispositifs multiples

Huit déchèteries communautaires sont actuellement en service dans la métropole lilloise. La dernière structure, construite à Halluin, est ouverte au public depuis septembre 2009. Elle complète le réseau des équipements basés sur Lille, Roubaix, Tourcoing, Marquillies, La Chapelle d'Armentières et Quesnoy-sur-Deûle. Néanmoins, le développement de ce réseau est indispensable afin que chaque habitant trouve un équipement à moins de 15 minutes de son domicile.

Les déchets sont destinés au recyclage et à la valorisation. Le taux de tri s'élève à 82 %. La déchèterie constitue la solution à privilégier pour la collecte des encombrants en porte-à-porte.

La collecte des encombrants en porte-à-porte est exclusivement réservée aux particuliers. Elle est réalisée mensuellement. En 2009, 60 838 tonnes de déchets encombrants ont été ramassées. En complément, le principe de collecte sur rendez-vous téléphonique se poursuit sur les communes de Quesnoy-sur-Deûle, Warneton, Deulémont et Frelinghien. Dans ce cadre, 485 interventions ont eu lieu. Les déchets collectés sur la voie publique sont destinés à l'enfouissement et à l'incinération.

Enfin, **la collecte de déchets ménagers spéciaux** (peintures, solvants, phytosanitaires, etc.) est réalisée à l'aide de camionnettes spécifiquement aménagées et agréées. Ces véhicules stationnent à heures et dates fixes sur des emplacements définis par chaque commune. En 2009, le service de proximité a accueilli 13 979 visites à l'issue desquelles 127 tonnes de déchets ont été collectés.

Agir pour l'environnement

Une fois triés par les particuliers, les déchets recyclables sont collectés pour être dirigés vers l'un des **deux centres de tri des emballages ménagers** de la Métropole, situés à Halluin et Lille-Loos. Les deux centres sont exploités par la SAEM Triselec Lille. Dès lors, le tri est affiné. Les déchets recyclables sont conditionnés en neuf produits différents. Ils sont ensuite vendus aux industriels pour être recyclés et devenir de nouvelles ressources. Pour cette année 2009, sur 120 281 tonnes de déchets ménagers triées, 83 325 tonnes ont été valorisées par recyclage.

Le Centre de valorisation énergétique (CVE), situé à Halluin a valorisé en électricité 338 793 tonnes de déchets ménagers non recyclables. De plus, il a vendu 128 539 MWh à EDF, soit l'équivalent des besoins d'environ 25 000 foyers.

Le Centre de valorisation organique (CVO) de Sequedin a réceptionné 69 965 tonnes de biodéchets. Il a produit 16 451 tonnes de compost. En pleine exploitation, il produira le biogaz nécessaire à l'alimentation d'une flotte de 100 bus urbains. La substitution de quatre millions de m³ de gaz naturel par du biométhane générera une économie d'émission de CO² de 9 200 tonnes par an.

Lille Métropole a également **recours au transport fluvial** pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. Cette année, 124 268 tonnes d'ordures ménagères ont transité par péniche entre le CVO et le CVE. Par ailleurs, 10 590 tonnes de biodéchets ont fait le trajet inverse grâce aux centres de transfert implantés dans l'enceinte même des équipements. Ce portage par voie fluviale représente 15 semi-remorques en moins par jour sur la route, soit une diminution des émissions carbone de 335 tonnes par an.

663 700 tonnes de déchets ménagers

813 215 entrées dans les déchèteries
et **115 361** tonnes de déchets déposés

309 tonnes d'objets valorisés par la
filière de réemploi des déchets

5 096 visiteurs accueillis sur les sites
de traitement de déchets ménagers

10 615 élèves sensibilisés au cours de
450 animations

Eau

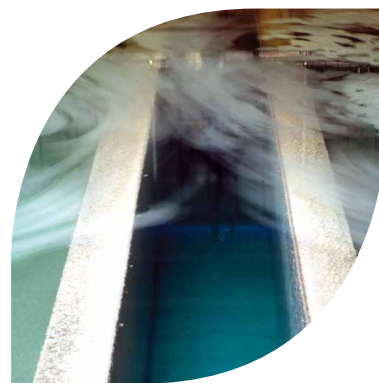
L'eau potable au juste prix

L'accès à l'eau potable pour tous est une des préoccupations de Lille Métropole.

En 1995, la Communauté urbaine a confié la distribution de l'eau potable aux Eaux du Nord sur 60 communes par délégation de service public. Le contrat de concession régit les relations entre les deux parties pour 30 ans. Les clauses prévoient notamment une révision des tarifs et des termes correctifs tous les cinq ans. Depuis 1985, Lille Métropole et les Eaux du Nord ont donc conclu 16 avenants.

Depuis 2007, un nouveau cycle de révision quinquennale est engagé. Lille Métropole a lancé une mission d'audit technique, financier et juridique du contrat de délégation afin de préparer les termes du prochain avenant. Les résultats de cet audit ont été présentés lors du Conseil de Communauté de décembre 2007.

Lille Métropole et les Eaux du Nord ont ensuite débuté leurs négociations en mars 2008. Celles-ci n'ont abouti à aucun accord acceptable pour les usagers du service. En juin 2009, la Communauté urbaine a donc mis en place la Commission de Conciliation prévue au contrat.



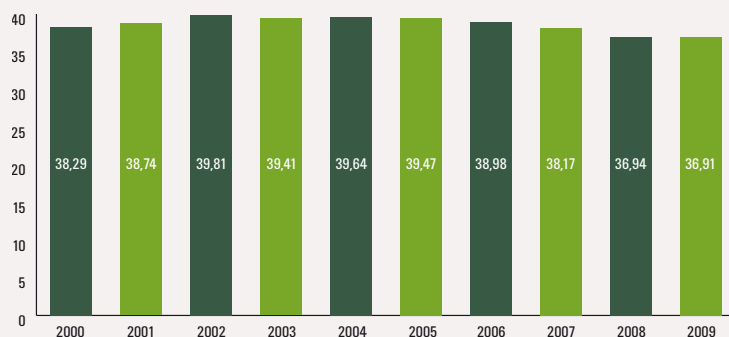
Les négociations avec les Eaux du Nord

La Commission de Conciliation, composée de trois experts désignés par les deux parties, a engagé ses travaux en janvier 2010. Ces derniers ont pour mission de régler les désaccords entre Lille Métropole et les Eaux du Nord.

Les principaux enjeux des négociations sont, tout d'abord, le maintien d'un équilibre économique acceptable du contrat afin de garantir un prix du service juste pour l'utilisateur et, ensuite, la détermination des modalités d'utilisation et/ou de reversement des provisions constituées au cours du contrat pour renouvellement d'équipements ainsi que le mode d'actualisation du solde de ces provisions en instance d'utilisation.

En outre, pour garantir les conditions d'une libre concurrence à l'issue du contrat en 2015, Lille Métropole demande la réintégration des ouvrages privés de production et de distribution des Eaux du Nord dans la sphère publique.

Consommations domestiques moyennes, en m³/an/habitant



Depuis 2004, il est constaté une baisse des consommations domestiques en matière d'eau potable.

Cette diminution est évaluée à -0,7 % en moyenne par an.

Les actions de sensibilisation à la réduction des consommations portent aujourd'hui leurs fruits. D'autre part les consommations domestiques sur le territoire communautaires estimées à 101 m³/jr/abonné sont inférieures à la moyenne nationale qui se situe à 120 m³/jr/abonné.

La protection des champs captants

L'alimentation en eau potable de la métropole lilloise provient essentiellement des nappes souterraines. La Communauté urbaine contrôle l'eau dès son origine, au niveau des captages dans la nappe.



Les lois sur l'Eau imposent l'instauration de périmètres de protection des champs-captants afin de garantir la qualité de la ressource. Ces périmètres réglementent l'utilisation des sols pour protéger les nappes contre les risques de pollution liés à l'urbanisation, aux activités agricoles ou industrielles, etc.

Dès 1992, Lille Métropole s'engageait dans l'instauration de ces périmètres de protection pour toutes ses unités de production. Cette démarche a été complétée par la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du 25 juin 2007, qui concerne également les champs captants des Ansereuilles exploités par les Eaux du Nord.

Conformément à cet arrêté préfectoral, Lille Métropole a engagé l'acquisition foncière du secteur de la Platière sur les communes d'Emmerin et Haubourdin. Un boisement protecteur y sera réalisé dans l'optique de reconquête de la qualité de la ressource souterraine en eau.

La préservation de l'eau est désormais intégrée dans tous les documents d'urbanisme. Elle sera prise en compte pour l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de l'arrondissement de Lille.

Trois périmètres de protection

On distingue trois périmètres destinés à protéger les réserves d'eau souterraines. Le premier périmètre de protection vise à préserver la ressource contre les risques de pollution immédiats. Il est clos et inaccessible.

Un second périmètre, celui de protection rapprochée, fait l'objet d'une réglementation de l'utilisation des sols et de certaines activités, qui peuvent également être interdites. En effet, l'urbanisation, les ouvrages routiers et les aménagements spécifiques du réseau existant à proximité des captages sont restreints. Les risques de pollution accidentelle sont ainsi évités. Par ailleurs, les pratiques agricoles sont rendues compatibles avec la préservation de la ressource. Enfin, les activités économiques, autres qu'agricoles, ne sont pas autorisées dans ce second périmètre et l'amélioration du fonctionnement des réseaux d'assainissement est une priorité.

Le dernier périmètre, celui de la protection éloignée, est destiné à maîtriser de manière optimale les risques de pollution. Les prescriptions sont limitées à un accompagnement des projets par la mise en œuvre d'ouvrages ou de principes de gestion particuliers.

75% de l'eau provient des nappes souterraines

25% de la rivière de la Lys

40% de l'eau potable distribuée provient des champs captants du Sud de Lille

10 stations d'épuration couvrent le territoire métropolitain

Une eau de qualité

Dès 2008, Lille Métropole s'est engagée dans une Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau (ORQUE).

Les champs captants du Sud de Lille ont une importance stratégique pour l'alimentation en eau de la Métropole. Ils fournissent plus de 40 % de l'eau potable distribuée. La mise en œuvre de procédures de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et de Projet d'Intérêt Général (PIG) tend désormais à protéger juridiquement ce secteur. Il s'agit alors de préserver la ressource en eau sur le long terme, d'un point de vue qualitatif comme quantitatif. Cet objectif répond aux politiques nationales de la Directive Cadre sur l'Eau et du Grenelle de l'Environnement.

Le diagnostic territorial

Lille Métropole a entrepris un diagnostic territorial multi-pressions de l'aire d'alimentation des captages du Sud de Lille. L'objectif était d'identifier toutes les sources de pollution et de préconiser les actions nécessaires pour préserver la ressource et reconquérir la qualité de l'hydrosystème. Ce diagnostic a abouti à un bilan des pressions de pollution sur la nappe, toutes activités humaines confondues. En collaboration avec les acteurs du territoire, la Communauté urbaine a élaboré un programme de 83 actions. Celles-ci seront réalisées avant 2015 afin d'atteindre un bon état écologique des masses d'eau. Basée sur le volontariat et la concertation, cette démarche réunit une multitude d'acteurs : collectivités, industriels, associations, acteurs du monde agricole, etc.

Le plan d'action

La mise en œuvre du plan d'action a débuté en fin d'année 2009. Chaque année, des axes de travail prioritaires sont définis par les élus communautaires. Les 83 actions sont réparties en 15 thématiques différentes. Pour 2010, trois priorités sont définies. Tout d'abord, il s'agit d'améliorer l'assainissement dans les secteurs les plus proches des captages. Ensuite, l'utilisation des produits phytosanitaires doit être réduite dans les espaces publics - communes, collectivités et gestionnaires de voiries - et dans le domaine agricole. Enfin, des actions de communication au sujet de la ressource naturelle visent à améliorer sa prise en compte dans les projets d'aménagement.



Assainissement

Construction et modernisation des stations d'épuration

Après avoir mis aux normes européennes la quasi-totalité de son parc de stations d'épuration, Lille Métropole a entrepris la construction des derniers ouvrages de traitement des eaux usées du territoire.

En 2009, Lille Métropole a achevé la station d'Herlies. Les travaux de la station d'Ennetières-en-Weppes seront finalisés en 2010. Par ailleurs, les essais de performance des deux structures seront entamés.

Désormais, les stations d'Herlies et d'Ennetières-en-Weppes desservent en assainissement collectif les agglomérations rurales du secteur ouest du territoire. Aux normes de traitement de la Directive européenne Eau, elles sont respectivement dimensionnées pour traiter la pollution de 7 000 et 5 000 équivalents-habitants. Leur intégration paysagère est particulièrement soignée.



La modernisation de la station de Marquette

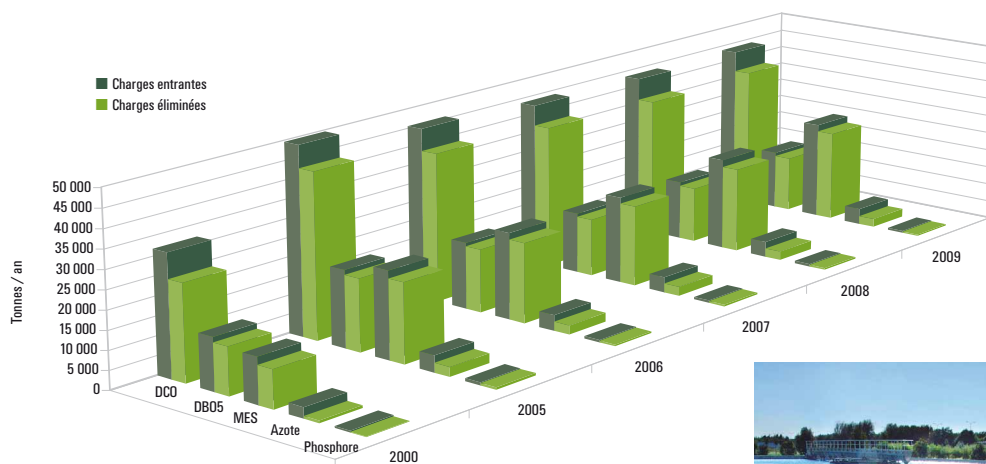
En parallèle, Lille Métropole commence son plus important projet en matière d'assainissement avec la modernisation de la station d'épuration de Marquette.

Construite en 1969, la station de Marquette est à la fois la plus ancienne et la plus importante du parc communautaire. Elle traite les eaux usées de 26 communes, soit environ 537 000 habitants. Actuellement, ses équipements sont vétustes et la station n'est pas aux normes pour le traitement de l'azote et du phosphore. Sa reconstruction est donc impérative.

L'investissement s'élève à 140 M€, dont une subvention de l'Agence de l'eau de 35 M€ et une avance remboursable de 55 M€ si la station est opérationnelle avant février 2013, date de l'arrêté préfectoral de mise en service.

La nouvelle station sera construite sur le site actuel sans extension de territoire. L'épuration sera de meilleure qualité car elle mettra en œuvre un traitement des plus modernes, qui permettra une épuration complète des eaux usées. La station récupérera également les eaux de pluie et produira du biogaz, énergie renouvelable issue de la fermentation des boues. D'autre part, le projet prévoit une intégration optimale de l'ouvrage dans son environnement. Les bassins ne seront pas apparents et les nuisances seront limitées.

La consultation des prestataires a été opérée fin 2009 et le choix de l'entreprise chargée de la construction des équipements sera effectif au troisième trimestre 2010. Le chantier démarrera à la fin de l'année 2010. Les réseaux d'assainissement en amont de la station sont en cours de réaménagement afin d'optimiser le transit des eaux usées et des eaux pluviales vers la future station d'épuration.



Lille Métropole a mis en œuvre, à partir de l'an 2000, un important programme de mise aux normes de son parc de stations d'épuration. En parallèle, elle a intensifié les travaux d'extension des réseaux de collecte des eaux usées sur son territoire.

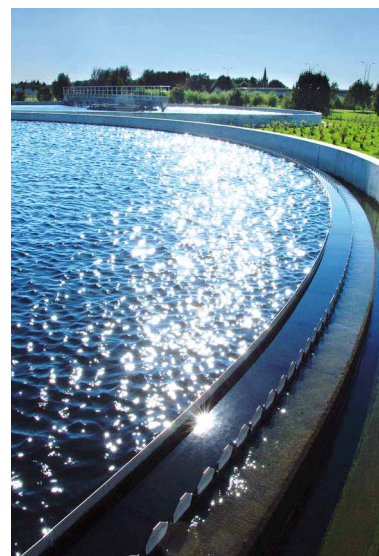
Cet indicateur compare les charges des principaux polluants arrivant en entrée de station ainsi que les charges épurées par les ouvrages du parc communautaire.

Il est constaté :

- une augmentation significative des tonnages de pollution d'origine domestique en entrée des stations

d'épuration, consécutive aux extensions des réseaux de collecte et ce depuis l'an 2000. Cependant, ces dernières années les tonnages globaux sont en baisse à la suite du déracordement ou de la mise en place de traitement in situ de certains industriels ;

- des capacités de traitement en nette progression, sur l'ensemble des paramètres suivis. Ceci est dû à la modernisation des équipements et à leur capacité de traiter les éléments nitrate et phosphore conformément aux Directives européennes.



Espaces publics,
urbains
et naturels



Voirie

Des chantiers emblématiques

Les espaces publics communautaires (chaussées et trottoirs, zones et parcs de stationnement, places publiques, ... et les équipements qui y sont liés) constituent un très important patrimoine dont Lille Métropole assure la conservation, la maintenance, l'exploitation et l'aménagement.

Ces aménagements participent notamment à la mise en œuvre du Plan de Déplacements Urbains (PDU), et plus particulièrement ses déclinaisons dans le partage de la rue, l'augmentation des performances des transports publics de surface et la lutte contre les nuisances de la circulation. Ils visent à améliorer la sécurité des usagers et accroître la qualité de vie dans des espaces publics requalifiés.

Ils accompagnent et contribuent aussi aux réalisations liées aux grandes orientations politiques de Lille Métropole en matière de développement économique, de réhabilitation urbaine, et d'habitat, ou plus ponctuellement à l'accompagnement de la création d'équipements publics initiés par Lille Métropole ou d'autres collectivités. Il s'agit alors d'améliorer l'accessibilité et de requalifier les espaces publics environnants.

2009 a vu la réalisation de plusieurs chantiers emblématiques.



Deux premières phases à Seclin

C'est notamment le cas avec une opération qui va durer trois ans : le réaménagement de l'axe rue Roger Bouvry – boulevard Hentgès (RD 925) et des abords de la Collégiale à Seclin. Cinq phases sont prévues.

Il fallait, en effet, améliorer la qualité des espaces publics sur cette artère très fréquentée et structurante de la ville. Les travaux vont permettre la reconstruction complète de cette voie (entre la rue d'Apolda et le rond-point du Nord) ainsi que la redéfinition de ses fonctions selon les principes du PDU. Elle passe en deux fois une voie avec création de couloirs bus, une continuité cyclable aménagée le long du tracé.

En 2009, les deux premières grandes phases de travaux ont été réalisées rue Roger Bouvry, partie située entre la rue d'Apolda / route de Gondecourt et la rue des Boulets : réaménagement des chaussées et trottoirs en pierre naturelle ; un réaménagement du carrefour Bouvry et du parvis de la Mairie ; des créations de places de stationnement ; mise en place de piste cyclable ; plantation d'arbres et l'installation de mobilier urbain (potelets, barrières).

(Montant total de l'opération : près de 9 400 000 € TTC)



Un nouveau centre à Armentières

La requalification des places du centre vise d'une part la valorisation et l'aménagement d'un espace public accessible à tous les modes de déplacement : en privilégiant les modes alternatifs à la voiture et conciliant les enjeux liés à l'activité économique. D'autre part, il s'agit de mettre en valeur un patrimoine architectural, touristique et culturel.

La conception du projet a été confiée à une équipe dirigée par l'atelier Bruel – Delmar (architecte paysagiste) à l'issue d'un concours d'espaces publics.

Pour minimiser la gêne occasionnée aux habitants et assurer une bonne coordination, une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage a été passée entre la ville d'Armentières et Lille Métropole afin de confier les travaux relevant de la compétence de la ville à Lille Métropole (éclairage public, espaces verts et plantations, mise en place d'une sanisette et d'une fontaine, etc.)

Les travaux engagés en janvier 2008 se sont terminés en juin 2010. Le montant de l'opération s'élève à 12 735 000 € TTC (dont 1 540 000 € HT de participation de la ville d'Armentières)

En 2009, les travaux d'aménagement devant la mairie, des deux places ainsi que devant les commerces adjacents (axe rue de Lille – rue de Dunkerque) ont été réalisés : création d'espaces verts, élargissement de trottoirs, reconstruction des voiries, création de fontaines; réaménagement du carrefour Choquet.



Surface pavage et dallage en granite :
20 000 m²

Surface d'espace vert créée :
2 100 m²

Surface chaussée enrobés :
9 400 m²

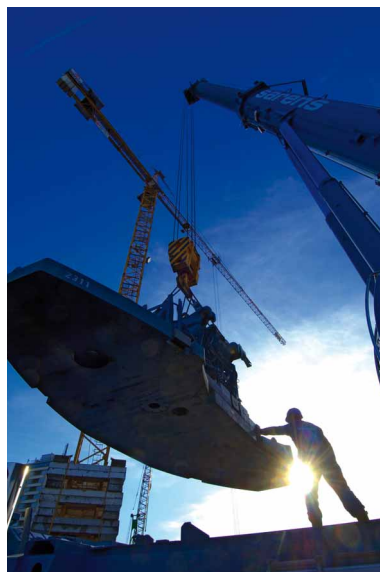
Surface total de l'aménagement :
31 500 m²



La longueur du réseau routier géré par Lille Métropole augmente en moyenne de **22 km** par an.

Un effort particulier a été fait ces dernières années en matière de réseau cyclable qui est passé de **325 à 375 km** entre 2008 et 2009.

Les **130 000** panneaux de signalisation font l'objet d'une gestion et d'un entretien spécifiques dans le respect des normes en vigueur.



Un "nouveau" Pont des Couteaux

L'entretien des ouvrages d'art est établi sur une politique de surveillance de ces ouvrages. Celle-ci permet la réalisation de réparations ponctuelles d'urgence et de campagnes annuelles de travaux d'entretien préventifs destinées à maintenir un usage approprié. A ce titre, les 280 ouvrages d'art recensés sur le territoire font l'objet d'une surveillance basée sur des visites simplifiées comparées (tous les 3 ans) et d'inspections détaillées (tous les 9 ans).

Franchissant le Canal de Roubaix, le pont des Couteaux est situé à un carrefour routier essentiel entre la voie rapide urbaine (RD 760), la route de la République (anciennement dénommée route de la Laine), le boulevard des Couteaux et le boulevard de Metz.

Le chantier conjugue deux projets :

- une reconstruction complète du pont, pour permettre sa mise en mobilité dans le cadre de la remise en navigation du Canal de Roubaix (projet "Blue Links"). Objectif : pouvoir de nouveau lever les ponts afin de laisser passer les bateaux ;
- la création d'un prolongement de la voie rapide (axe Lille – Belgique) en passant sous le canal et sous le pont. Les 2 voies (une pour chaque sens de circulation) pourront être empruntées par les véhicules et camions (mais non les piétons). Objectif : améliorer le fonctionnement du carrefour en séparant les flux de transit entre Lille et la Belgique et les flux locaux entre Roubaix, Tourcoing et Wattlelos. Cette démarche facilitera la circulation afin d'éviter la saturation du carrefour tout en renforçant l'accessibilité du site de l'Union grâce à une nouvelle entrée sur ce quartier en pleine restructuration.

Les travaux, dont le montant total s'élève à 22 millions d'euros TTC (6,5 millions en 2009) ont débuté en février 2007 et doivent se terminer en 2011. 2009 a vu la réalisation de : la pose des tabliers métalliques (surface où circulent les voitures) du pont et des équipements hydrauliques / électriques pour en permettre le levage ; la remise en service de la circulation sur le giratoire fin mai ; la mise en service de la mobilité des ponts dans le cadre des fêtes du canal en septembre ("Blue Days") ; les terrassements des trémies et du souterrain pour la création du passage sous le canal.

Pour la sécurité des piétons

Avec le réaménagement des rues de Lannoy à Roubaix, il s'agit de réduire sensiblement la vitesse sur ce secteur dans le cadre de la politique de sécurisation des déplacements, de réaliser des aménagements de sécurité et de traiter l'ensemble des carrefours de cet itinéraire accidentogène, en particulier pour les piétons. En 2009, les services de Lille Métropole sont intervenus sur le tronçon compris entre la place Ste Elisabeth et l'avenue Cordonnier, avec :

- création d'avancées de trottoirs pour réduire la longueur des traversées piétonnes et améliorer la visibilité ;
- réalisation de plateaux surélevés ;
- redéfinition des courbes des carrefours pour limiter la vitesse ;
- organisation du stationnement longitudinal ;
- reconstruction des trottoirs ;
- mise en œuvre d'un nouveau revêtement en chaussée.

Le montant des travaux s'élève à plus de 1 220 000 € TTC

Le boulevard De Gaulle, axe structurant bordé d'arbres du centre-ville de Roubaix, à proximité du parc Barbieux, présente un caractère particulier sur le plan architectural. Ce chantier a donc fait l'objet d'une volonté commune de la ville, de l'architecte des Bâtiments de France, et de Lille Métropole, de réaliser un aménagement de qualité par l'emploi de matériaux en pierre naturelle.

Les travaux d'aménagements ont consisté en une meilleure répartition des espaces, un élargissement des trottoirs, une amélioration de l'offre en stationnement et le maintien d'une végétalisation optimale.

En 2009, les travaux ont concerné le tronçon entre la rue Chanzy et le boulevard de Cambrai :

- reconstruction de la chaussée ;
- réalisation d'aménagements type zone 30 ;
- reconstruction des trottoirs ;
- redéfinition des zones de stationnement ;
- création d'espaces verts sous forme de jardinières.

En accompagnement des travaux de Lille Métropole, la ville de Roubaix a remplacé la totalité des arbres bordant le boulevard.

Près de 1 400 000 € TTC ont été consacrés à cette opération.

2 385 km de voies routières
891 carrefours à feux
280 ouvrages d'art supportant des voies routières ou piétonnes
Une superficie totale ouverte à la circulation ou au stationnement des véhicules et piétons de 31 millions de m² .
120 288 panneaux de signalisation
375 km de voies cyclables

Espace naturel métropolitain

Vers 10 000 hectares de nature

Dans la continuité des objectifs affichés pour l'Espace naturel métropolitain dans les délibérations fondatrices, le programme de mandat réaffirme l'ambition de développer à terme 10 000 hectares de nature et de loisirs.

Avec l'objectif de mettre la nature à 20 minutes en transport en commun ou en déplacement doux de tout habitant de la métropole, la politique communautaire en la matière se développe autour de cinq thèmes : la préservation des écosystèmes fragiles ; la protection des terres agricoles ; la préservation de la ressource en eau ; la mise en réseau écologique des sites et le développement des itinéraires de déplacements doux terrestres et fluviaux ; la mise en œuvre d'un vaste programme de plantations participant à la politique "forêt" soutenue par la Région.



De nouveaux espaces naturels

Le territoire ENM est composé de six secteurs géographiques pertinents à l'échelle écologique. Il s'agit du Parc de la Deûle, de la plaine des Périsseaux, du Val de Marque, de la Basse-Deûle, du canal de Roubaix et Marque urbaine, du Val de Lys.

Grâce à l'acquisition en 2009 des 40 hectares du site PCUK à Wattrelos, l'Espace naturel métropolitain gère actuellement 1 150 hectares.



Éléments financiers

Dépenses de fonctionnement :

7 300 238 M€

Dépenses d'investissement :

4 757 406 M€

Recettes :

777 727 M€ en investissement,

118 621 M€ en fonctionnement

Des sites à succès

Fréquentation

Musée de plein-air : **18 159 (+ 75%)**

Près du Hem : **111 082 (+ 18%)**

Mosaïc : **73 617 (+ 31%)**

La mise en place d'écompteurs sur les sites ouverts a permis de dénombrer **379 000** passages enregistrés entre janvier et septembre au Lac du Héron, **65 000** au site de la gîte à Santes.

Au sein du canal de Roubaix, 2009 a vu la finalisation des travaux de requalification environnementale de l'ancienne friche PCUK à Wattrelos. A la suite de ces importants travaux de modelage et de plantation, les conditions de l'ouverture au public de ce nouvel espace naturel de 40 hectares sont à l'étude.

Le Parc de la Deûle a été récompensé du Prix du paysage par le Conseil de l'Europe (prix remis le 8 octobre à Malmö).

Par ailleurs, à la suite des travaux d'abattage en 2008 dans le périmètre du Marais de la Deûle, les travaux de modélisation de l'ancien terrain de dépôt en bord de canal et la plantation de plants forestiers d'essence locale ont commencé et se sont terminés au printemps 2010

Dans le Val de Marque, la liaison Hem-Fretin en bord de Marque a été améliorée avec la réalisation d'un chemin reliant Tressin à Chéreng à travers la propriété de la Fédération départementale de chasse du Nord. Au Musée de plein air, la réalisation de sanitaires améliore les conditions d'accueil du public.

Enfin, l'ouverture du Pont rouge à Deûlémont-Frelinghien a permis de rétablir le lien entre les circuits belges et français de déplacements en mode doux (piétons, vélos, chevaux) dans le Val de Lys.

Quais de la Basse Deûle

L'eau dans la ville

Conséquence du recentrage de l'Etat et des Voies navigables de France sur le réseau fluvial à vocation marchande, Lille Métropole s'est engagée avec la Région Nord - Pas de Calais dans la formalisation d'un Plan Bleu. Celui-ci appréhende la voie d'eau comme un espace global, en lien avec les politiques communautaires d'aménagement et d'amélioration du cadre de vie.

Les voies d'eau (rivières et canaux) ont depuis longtemps forgé l'identité métropolitaine. Elles créent le lien entre de nombreux usages économiques et de loisirs. En les valorisant, il est possible de renforcer le sentiment d'appartenance des habitants et leur attachement à leur cadre de vie. Elles permettent aussi le développement des paysages et de la qualité de vie en milieu urbain (davantage de nature en ville).

L'opération "Quais de la Basse Deûle" vise la revalorisation de l'ancien tracé navigable de la Deûle : depuis la confluence du "cœur de Deûle" (St-André) jusque l'avenue du Peuple belge (Lille) en passant par la Madeleine.

En 2009, et alors que la mise en œuvre du Plan Bleu était actée, Lille Métropole a lancé les différentes consultations liées à la désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre et d'entreprises de construction pour les quais de la Basse Deûle.



Elle a également acté le lancement d'une étude globale d'aménagement urbain en partenariat avec les villes de Lille, La Madeleine et Saint-André.

Au travers de cette valorisation de l'eau dans la ville et la remise en eau de certaines parties oubliées et urbaines, Lille Métropole souhaite améliorer sa capacité d'attraction sociale (habitat), économique (en particulier par les aménagements urbains suscités) et culturelle (rénovation d'un patrimoine historique de grande valeur). De plus, ce projet favorise le lien entre ce territoire et d'autres villes de la région.



Coût à charge de LMCU :
13 millions € TTC, le coût global étant
évalué à **47 millions € TTC**

Le Jardin des Géants

Un écrin de verdure

À la suite d'une évolution des compétences de Lille Métropole, une réflexion a été engagée dès 2003 sur le réaménagement des abords de l'Hôtel de communauté. Cette réflexion a repensé complètement un site autrefois occupé par des parkings de surface, tout en ayant l'ambition d'améliorer les qualités paysagères de ce lieu.

Véritable écrin de verdure au centre d'un environnement urbain dense, le jardin des Géants se place au cœur de quartiers en pleine mutation. L'enjeu consistait à créer un paysage singulier par l'affirmation des limites, des portes et des accès du site tout en renforçant les liens entre les gares (Lille Europe et Lille Flandres), le Parc Matisse et le quartier du Romarin à l'aide de cheminements verts.

Le site a été conçu comme un lieu de vie, de culture et de diversité grâce à ses espaces ouverts et une grande esplanade dédiée aux réceptions et aux spectacles. Une architecture originale, une serre et des jeux d'eau agrémentent et enrichissent le site. L'ensemble du jardin est ouvert à tous, en libre accès. Il est également accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le Jardin des Géants fait référence au mythe des géants, fondateurs et protecteurs des cités qui "habitent" la Région Nord-Pas de Calais. Ces géants représentent des héros imaginaires, des personnages historiques, des animaux que suggèrent, dans le jardin, des architectures en forme de "silhouette - totem", des têtes gigantesques en osier tressé, habillées de végétation.

2009 a vu la fin des travaux d'aménagements de ce jardin d'exception dont l'inauguration s'est déroulée en juin.

Partenaires ayant travaillé pour la partie "Jardin des Géants": Atelier Mutabilis, paysagistes / Duncan - Lewis, architecte, urbaniste et designer / Arc-en-Scène, scénographes / DVVD, ingénierie du bâtiment / SOGREAH consultants, ingénierie en infrastructure et économiste / Atelier d'écologie urbaine, ingénierie en environnement et hydraulique.



Coût du projet
5 800 000 € HT
avec 2 années de chantier

Superficie des 5 espaces
Parvis des nuages : **5 160 m²** environ
Herbe des géants : **4 320 m²** environ
La grande esplanade : **1 860 m²** environ
Le jardin des sources : **6 890 m²** environ
**> soit une surface totale d'environ
2 hectares.**

45 000 végétaux

**5 entrées mènent au Jardin
des Géants :**

Entrée des bambous (au sud du jardin)

Entrée de Lille Métropole (avenue Foubert)

Entrée Pasteur (côté du boulevard Victor Basch, entrée équipée d'escaliers et de rampes)

Entrée Romarin (face au bâtiment Euralliance, à côté de La Madeleine, entrée équipée d'escaliers)

Entrée de la Serre (avenue Foubert)



Un rayonnement international

En novembre 2009, une délibération cadre a fixé une stratégie et trois axes pour donner à l'Eurométropole sa pleine dimension régionale, européenne et internationale. Elle doit renforcer son image et son positionnement à l'international. Il s'agit de rendre visible ses interventions sur la scène mondiale et d'affirmer sa présence dans les réseaux d'échanges internationaux.

Lille Métropole est particulièrement bien située. Elle peut profiter de sa géographie pour développer son image et son positionnement à l'international, pour appuyer son développement et renforcer l'attractivité de son territoire.

Avec son programme politique et sa délibération-cadre, elle a pour objectif d'internationaliser l'"esprit" Lille Métropole : l'art de vivre ensemble. Moteur de l'identité métropolitaine, cette conception est l'élément clé de la qualité de vie des habitants. La stratégie des relations internationales entend y contribuer fortement en lui donnant une résonance européenne et internationale.

Enfin, cette stratégie vise à faire de Lille Métropole, ses communes et ses habitants, des acteurs solidaires et responsables pour un monde durable.



Tous acteurs d'un monde durable

Au défi du "Vivre ensemble" s'ajoute celui d'un développement urbain plus respectueux de l'environnement. Lille Métropole s'engage résolument contre le réchauffement climatique. De nouvelles sources d'énergie alternative sont à développer. En outre, la Communauté urbaine œuvre pour préserver la biodiversité et maîtriser l'étalement urbain. Elle souhaite également faire adhérer les Métropolitains à une nouvelle culture de la mobilité urbaine.

La Métropole franco-belge est engagée dans une action de reconquête d'une qualité urbaine, environnementale et paysagère de part et d'autre de la frontière, par le biais des mesures de requalification et de préservation des espaces naturels et de la ressource en eau.



"Semaine de la Solidarité Internationale" à Lille Métropole

La 12^e édition de la Semaine de la Solidarité Internationale a marqué l'année 2009. Organisée la troisième semaine de novembre, cet événement national est destiné à sensibiliser le grand public à la solidarité et aux questions d'aide au développement dans les pays les plus défavorisés. Chaque année, des collectivités locales et des associations organisent des manifestations de sensibilisation : expositions, rencontres, événements festifs, etc.

Lille Métropole a souhaité soutenir cette semaine en accompagnant les communes membres dans leurs démarches. Cet événement participe ainsi à l'affirmation de l'identité d'une métropole solidaire et responsable. Il valorise les actions mises en œuvre pour une "culture commune et un art de vivre ensemble".

Ensemble au-delà des frontières

Lille Métropole entend faciliter et promouvoir la coopération transfrontalière au sein de l'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai.

L'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai est le premier Groupement Européen de Coopération Territoriale mis en place en Europe. Créée le 28 janvier 2008, elle réunit 145 communes, soit plus d'1,8 million d'habitants. Depuis le 6 juillet 2009, six groupes de travail sont en place au sein de l'Eurométropole : "Economie", "Transports-mobilité", "Services à la population", "Tourisme", "Culture" et "Développement durable et stratégie territoriale".

En outre, le Forum de l'Eurométropole, organe représentatif de la société civile, s'est réuni pour la première fois le 28 septembre 2009. Quelques jours plus tard, le 4 octobre, la première conférence des maires et des bourgmestres s'est tenue à Roubaix.

En 2009, la coopération transfrontalière est donc marquée par la concertation et le dialogue ainsi que la mise en place de projets en commun. Lille Métropole s'est notamment impliquée dans le projet Alpha et Omega (programme INTERREG IVA France-Wallonie-Flandre) destiné à développer un service transfrontalier de crématoriums pour les années 2008-2010. Le budget total est de 670 000 euros. L'investissement de Lille Métropole s'élève à 237 500 euros, dont 12 250 euros de cofinancements INTERREG.

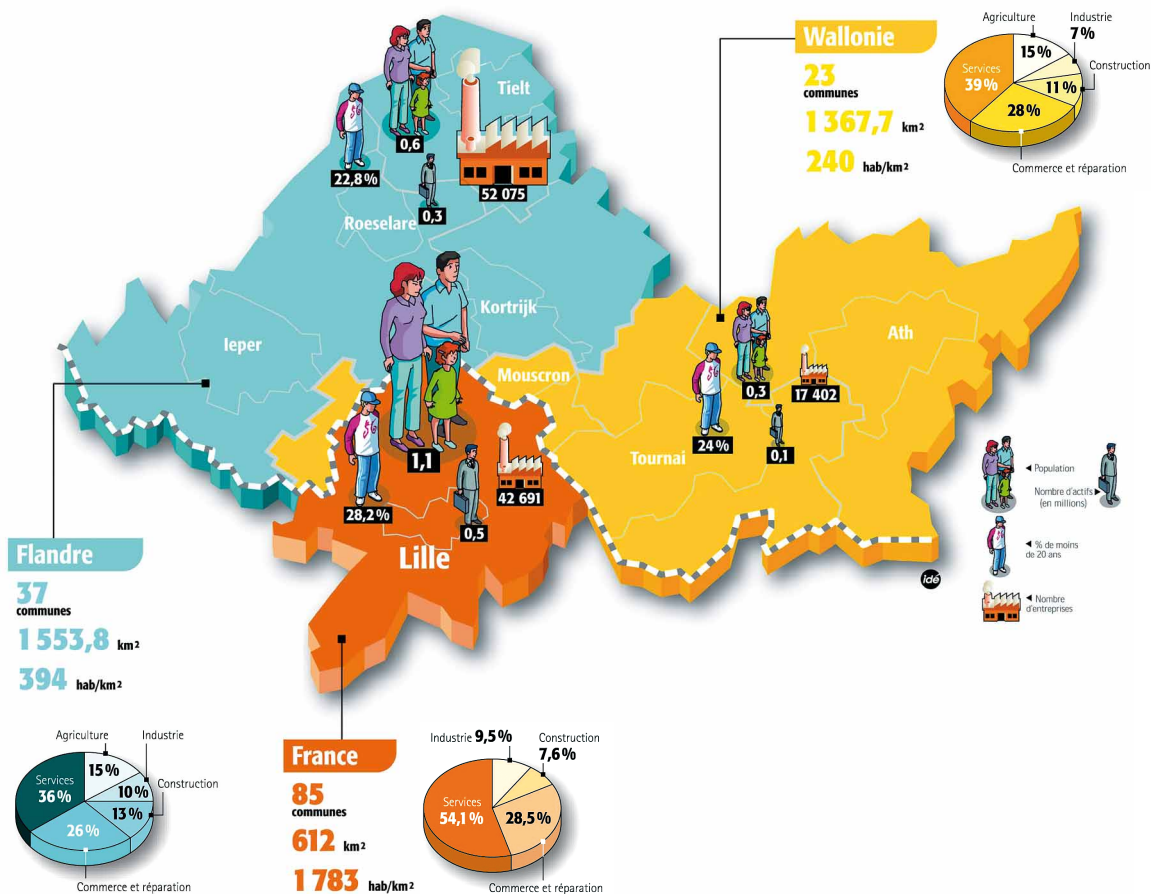


L'innovation au cœur des échanges européens

Parallèlement à l'élaboration de la délibération-cadre, Lille Métropole a bénéficié du programme de compétitivité régionale (FEDER) et de ceux de coopération transfrontaliers (INTERREG) ou couvrant l'Europe du Nord-Ouest. En juin 2009, l'Etat et la Région ont accordé 7,2 M€ de fonds européens (Programme "Compétitivité régionale-FEDER") à Lille Métropole pour la réalisation de deux projets d'aménagement métropolitains: les Rives de la Haute Deûle et l'Union.

En octobre, Lille Métropole a accueilli les partenaires du projet européen BAPTS (Boosting Advanced Public Transport Systems) dans le cadre du programme INTERREG IVB Europe du Nord-Ouest. Ce projet vise à promouvoir les transports publics par l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Lille Métropole est partenaire du projet aux côtés de Dublin en Irlande, Darlington et Southend en Grande-Bretagne, Liège en Belgique, Eindhoven aux Pays-Bas et Bielefeld et RMV en Allemagne. Ce projet a un coût global de 15 M€, dont 1,7 M€ pour la participation de Lille Métropole (cofinancés à hauteur de 50 % par des fonds européens) Lille Métropole a présenté ses réalisations: la diffusion d'informations en temps réel aux voyageurs, le nouveau système billettique et le système GPS donnant la priorité aux bus aux carrefours.

Dans le cadre de sa participation au sein de réseaux européens de villes, Lille Métropole a accueilli le forum d'échange sur les T.I.C. en partenariat avec Eurocities (réseau fort de 140 grandes villes européennes chargé d'organiser l'échange d'expérience et la défense des intérêts des villes au niveau européen) en octobre 2009, ainsi que le comité exécutif d'ACTE (Association des collectivités textiles européennes) le 23 novembre 2009.



La coopération décentralisée

La coopération entre Saint-Louis du Sénégal et Lille Métropole est représentative à plus d'un titre de l'évolution récente de la coopération décentralisée.

A la suite du programme 2007-2009, Lille Métropole a adopté certaines mesures "urgentes" comme le plan de sauvegarde et de mise en valeur de l'île Saint-Louis du Sénégal, classée à l'inventaire du patrimoine mondial. Elle a doté la commune et son agence de développement d'outils de planification urbaine et d'une cartographie numérique.

En outre, des actions de sensibilisation sur la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine et de l'environnement naturel ont mobilisé de nombreux élus locaux et acteurs de la société civile. C'est notamment le cas pour l'agenda 21 local et la démarche de développement durable, initiée par la Ville de Lille.



10,1 M€ de fonds européens accordés

6 projets de coopération européenne en cours de réalisation

20 projets financés par le programme Compétitivité régionale-FEDER

8 délégations étrangères accueillies (Banque Mondiale, élus et techniciens chinois, japonais, etc.)

145 communes regroupées dans l'Eurométropole





Ressources humaines

Une dynamique de changement

Dès mars 2009, une démarche d'évolution de l'organisation des services de Lille Métropole a débuté. Cette dynamique de changement vise à mettre en cohérence organisation politique et administrative pour contribuer à la réussite du projet communautaire "Vivre ensemble notre Euro-métropole" et permettre aux services communautaires de jouer pleinement leur rôle d'éclairage et de déclinaison des décisions politiques.

Concilier vie professionnelle et vie familiale

Lille Métropole offre aux agents communautaires parents de jeunes enfants la possibilité de bénéficier de places en crèches afin de mieux concilier vie professionnelle et vie privée. Pour ce faire, celle-ci réserve des places auprès de crèches interentreprises et contribue ainsi à l'implantation et au développement de structures de garde de jeunes enfants. Trois crèches interentreprises, localisées à La Madeleine, Lesquin et Villeneuve d'Ascq accueillent actuellement une trentaine d'enfants d'agents communautaires. Par délibération du 29 mai 2009, des marchés seront passés en 2010, 2011, 2012 afin de compléter les 27 places actuelles par un volant supplémentaire de 10 à 30 places situées à proximité de l'Hôtel de communauté.

Une large réflexion, pilotée par la Direction générale des services, a associé les cadres, les partenaires sociaux ainsi que tous les agents, pour réfléchir aux modes d'organisation en fonction des grands axes du nouvel organigramme communautaire.

Cette démarche poursuivait un double objectif. D'abord, il s'agissait d'orienter les moyens en personnel de Lille Métropole pour faire face aux nouveaux enjeux (notamment en matière de développement économique et d'habitat), dans un contexte de stabilisation des effectifs. Ensuite, elle marquait la volonté de requalifier l'administration communautaire pour renforcer son niveau d'expertise.

La réflexion engagée s'est nourrie des échanges réguliers avec les élus, des réunions organisées avec le management et des 18 rencontres avec les partenaires sociaux.

La réorganisation a fait l'objet d'une communication et d'un accompagnement renforcés : site intranet dédié, numéros spéciaux des journaux internes, Forums de la mobilité, création d'une cellule de mobilité avec les partenaires sociaux. Les partenaires sociaux ont également été invités à s'exprimer dans le journal interne de Lille Métropole. Au terme de ce processus et après l'avis favorable du comité technique paritaire, le 17 novembre, la Présidente Martine Aubry a validé, par arrêté du 30 novembre, le nouvel organigramme des services communautaires.

Huit grands pôles de compétences et d'organisation sont désormais identifiés, placés sous la responsabilité de Directeurs généraux adjoints.

- 3 directions érigées en pôle afin de faire face aux nouvelles priorités du mandat : le développement économique, l'aménagement et habitat, et les transports
- 1 nouveau pôle transversal : le pôle Développement territorial et durable, dont la vocation est d'impulser la réflexion stratégique de Lille Métropole, en lien avec ses territoires
- 1 pôle rayonnement réunissant les domaines (culture, sports, grands événements...) contribuant à renforcer l'identité métropolitaine et la visibilité nationale et internationale de notre territoire
- 2 pôles fonctionnels, supports aux différents services : ressources humaines et administration, et finances et gestion

La mise en œuvre effective de ce nouvel organigramme au 15 mars 2010, réalisée à effectifs constants, soit 2300, a ouvert un important mouvement de mobilité interne. Ainsi, près de 200 postes ont été ouverts aux agents communautaires, permettant à 150 d'entre eux de changer de poste (soit 40% des demandeurs de mobilité). La prise de nouvelles fonctions a également fait l'objet d'un accompagnement par le service formation.

Cette importante mobilité interne s'est traduite par une meilleure transversalité, puisqu'un tiers des agents ayant effectué une mobilité a changé de pôle. Il faut également noter une féminisation de l'encadrement : désormais, plus d'un directeur sur 3 est une femme contre moins de un sur 4 précédemment. Enfin, plus de la moitié des agents inscrits dans le mouvement de mobilité a vu ses responsabilités augmenter.

Après avoir donné priorité à la mobilité interne, près de 130 postes vacants ont été ouverts à l'externe, suscitant plus de 1700 candidatures et permettant à Lille Métropole d'intégrer de nouvelles compétences.

Face à la grippe : un plan de continuité

Le risque de pandémie grippale H1N1 a été l'occasion pour Lille Métropole de mettre en place un plan de continuité de ses activités afin d'assurer le maintien des services à la population : distribution d'eau, traitement des eaux usées, voirie, signalisation, crématorium et, grâce aux délégations de service public et en liaison avec la préfecture, la collecte des résidus urbains ainsi que les transports.

Une organisation a donc été prévue pour faire face à une situation dite "de mode dégradé" : cellule et organigramme de crise, mobilisation de 400 agents dans toutes les compétences requises, mise en place de procédures de télétravail, sensibilisation et formation des personnels concernés... autant de procédures désormais formalisées.



Dépenses de personnels et effectifs

- Les dépenses de personnel ont évolué de **0,17%** pour un montant global de **116 millions d'euros** en 2009
- L'effectif actif permanent est resté stable avec **2308 agents** : **26%** de catégorie A, **23%** de catégorie B, **51%** de catégorie C
- Non permanents : **42**
- Apprentis : **68**
- Stages école : **297**
- **92 recrutements** et **100 sorties** ont été comptabilisés

Formation

- Agents ayant bénéficié d'une formation : **1770**
- Nombre de jours moyens en formation par agent : **4**
- Mise en œuvre du Droit Individuel à la formation : **280**
- Budget formation : **1 million d'euros** dont **570 000 euros** de cotisation Centre national de la fonction publique territoriale

Équipement

Un nouveau crématorium à Wattrelos



Compte tenu de l'évolution de la crémation, Lille Métropole a poursuivi en 2009, sa politique d'accompagnement des familles en termes d'espace d'accueil et de rituel.

Construit en 1981, le crématorium de Wattrelos ne correspondait plus aux normes environnementales européennes et ne répondait plus aux besoins des familles. Au regard du développement de la crémation et de sa ritualisation, le site était en effet devenu trop exigu et inconfortable. Aussi, en décembre 2006, Lille Métropole a décidé de construire un nouveau crématorium dans le parc d'activité de l'Avelin, face au cimetière communautaire.

Intégré dans l'environnement, le nouveau crématorium de Wattrelos, a été ouvert le 19 avril 2010. Il est doté de deux grandes salles de cérémonies et de deux salles de condoléances et de convivialité. Un matériel spécifique a été installé afin de répondre aux besoins des cérémonies et de personnalisation des hommages rendus aux défunts. Par ailleurs, un document de liaison permettant aux familles de personnaliser le déroulement des cérémonies et de mieux répondre aux attentes en termes d'organisation des rituels a été réalisé.

Lille Métropole, l'IDETA (intercommunale de Tournai – Belgique) mènent ensemble une démarche de coopération transfrontalière, porteuse d'un projet de crématorium à Frasne-lez-Anvaing. Ce partenariat vise la mutualisation des moyens à la fois pour acquérir des installations de crémation (fours et systèmes de filtration des fumées) et pour assurer leur maintenance pendant une durée de 10 ans.

Par ailleurs – et dans le cadre de la coopération transfrontalière en matière de crémation, initiée en 2004 entre l'IDETA, PSILON (émanation de l'intercommunale belge autour de Courtrai) et Lille Métropole - le programme "Alpha & Omega" visant notamment à mettre en place le réseau de "service public eurométropolitain de la Crémation" a été accepté par le comité d'accompagnement Interreg 4a, en mai 2009, pour bénéficier de 50% des dépenses engagées par chacun des partenaires.

Les axes de coopération portent sur :

- l'expertise croisée dans les phases de conception, de réalisation et de gestion des crématoriums partenaires ;
- une politique commune de qualité de service avec la l'élaboration d'une charte qui devrait l'objet d'une prochaine validation des différentes instances partenaires ;
- l'harmonisation du droit de la crémation (étude de droit funéraire comparé dans le domaine de la crémation) ;
- la mise en place d'une plate-forme technique et d'un outil de gestion commun ;
- l'élaboration d'un logo du service public eurométropolitain de la crémation et d'une plaquette d'information commune grand public sur ce service.

4575 crémations à Herlies et Wattrelos
(soit une augmentation du nombre global de crémations de **1,40 %** par rapport à l'année 2008)

Le montant des travaux du nouveau crématorium de Wattrelos s'élève à **4,6 millions € HT**

**Budget annexe
Crématoriums 2009
(en millions d'euros - hors taxes)**

- dépenses d'investissement :
arrondies à **1,35 million d'euros**
- dépenses de fonctionnement :
arrondies à **1,7 million d'euros**

Finances

Anticiper et sécuriser

Plan de relance : objectif atteint

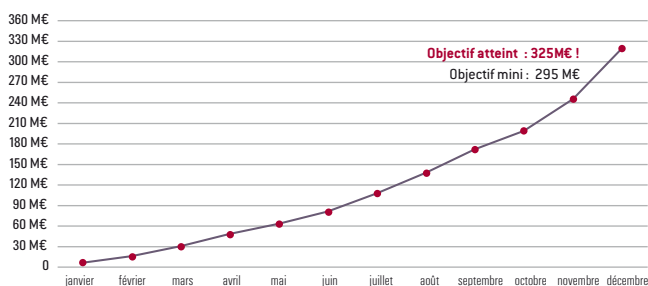
En 2009, Lille Métropole a décidé de soutenir de manière accrue l'activité économique locale en poursuivant une politique très volontariste d'investissement.

Ce "Plan de relance métropolitain" a été contractualisé avec les services de l'Etat pour bénéficier du versement du fctva (fonds de compensation de la TVA) l'année qui suit les travaux et non plus avec un décalage de deux ans. Lille Métropole a accéléré les moyens dédiés aux priorités de mandat : développement économique, habitat, renouvellement urbain, transports. Au total, Lille Métropole aura réalisé en 2009 : 355 M€ soit 30 M€ de plus que l'objectif fixé.

Ce niveau de réalisation est supérieur à celui constaté en 2008 : 332 M€ et très amplifié par rapport à la moyenne annuelle constatée sur le mandat précédent : 295 M€.

Cette réussite est due à la mobilisation des budgets communautaires. Cela s'est traduit par :

- L'inscription de crédits accrus de 33 M€ au budget supplémentaire voté à l'été 2009.
- Une adaptation de l'organisation de Lille Métropole et la mobilisation de tous les services.
- L'optimisation de la gestion des avances sur marchés a été recherchée.
- Une meilleure liquidation des dépenses a été favorisée en lien avec les services du trésorier principal. (optimisation des opérations de fin d'exercice et délais de paiement accélérés).
- Un dispositif spécifique de suivi avec la mise en place de tableaux de bord mensuels retraçant par direction l'état à la cible de dépenses.



Evolution des dépenses
d'investissement
éligibles au plan de relance



Taxe professionnelle :
29 % des recettes totales 2009

Nouvelle gouvernance financière

L'année 2009 a été marquée par la mise en place d'une nouvelle instance, chargée de préparer les arbitrages budgétaires en amont du Comité exécutif restreint : le Comité d'engagement.

Celui-ci réunit les premiers Vice-présidents délégués aux Finances et Ressources, à la Gouvernance, ainsi que le Vice Président chargé du Contrôle de gestion-contrôle financier et évaluation, marchés, et le Conseiller communautaire délégué auprès de la Présidente

Le comité s'est réuni à quatre reprises en 2009, afin de préparer les étapes budgétaires et examiner les enveloppes pluriannuelles. Afin de caler les arbitrages du budget primitif, une séance du Comité d'engagement a été élargie à l'ensemble des 1^{er} Vice-présidents.

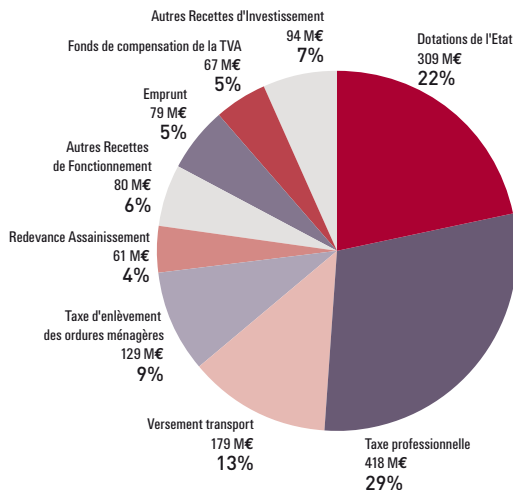
Une commission spéciale "Taxe professionnelle"

Pour l'optimisation des recettes, Lille Métropole a mis en place la commission spéciale sur taxe professionnelle (TP) au cours de l'année 2009.

Elle s'est réunie à plusieurs reprises pour analyser les risques et les opportunités de la réforme de la TP. La commission a ainsi émis trois propositions allant dans le sens d'un maintien d'une base foncière et de l'instauration d'une part assise sur la valeur ajoutée.

Les montants concernés par cette réforme sont d'importance. En 2009, Lille Métropole a perçu 417,9 millions d'euros au titre de la taxe professionnelle, soit plus de la moitié de ses recettes fiscales et plus de 25 % de ses recettes totales. Pour cette raison, le service Ressources fiscales et dotations travaille à l'optimisation des bases (valeurs locatives foncières) via la CIID mais aussi via une vérification de l'existant en lien avec les services de l'Etat.

Recettes investissement + fonctionnement ca 2009



Création de la Commission intercommunale des impôts directs : un travail précurseur

En 2008 le Conseil de Communauté a décidé la création d'une nouvelle instance, la commission intercommunale des impôts directs (CIID), rendue possible par la loi de finances 2008.

Réunie pour la première fois fin 2009, elle a été la première CIID de France à voir le jour. Cette nouvelle instance permet d'échanger sur l'évolution des bases d'imposition et donne lieu à un travail coopératif important entre le service Ressources fiscales et dotations de Lille Métropole, les services de l'Etat et les communes. La CIID permet ainsi d'optimiser les recettes fiscales dans un souci d'équité entre contribuables.

L'autre intérêt du caractère pionnier de la CIID est de développer la collaboration entre communes et Communauté urbaine dans la perspective de la réforme fiscale avec la suppression de la taxe professionnelle. Celle-ci rend plus importante encore l'échange d'informations entre métropole et communes membres.

Enveloppes pluriannuelles: un outil de pilotage politique

Dans un contexte d'incertitudes financières et institutionnelles, mais aussi de forte ambition communautaire pour le mandat, il est apparu indispensable de renforcer la vision pluriannuelle et le pilotage budgétaire.

A cette fin, des enveloppes financières pluriannuelles ont été élaborées par pôle de gouvernance politique. Elles fixent des objectifs de dépenses sur le mandat, en fonction d'hypothèses économiques et financières reprises dans des scénarii prospectifs et dans le respect des grands équilibres financiers de Lille métropole.

Outil de partage de l'information budgétaire résultant d'un arbitrage collectif, les enveloppes pluriannuelles indicatives permettent une meilleure appropriation des enjeux budgétaires et financiers de la collectivité ainsi qu'un meilleur pilotage du budget de Lille Métropole par les élus.

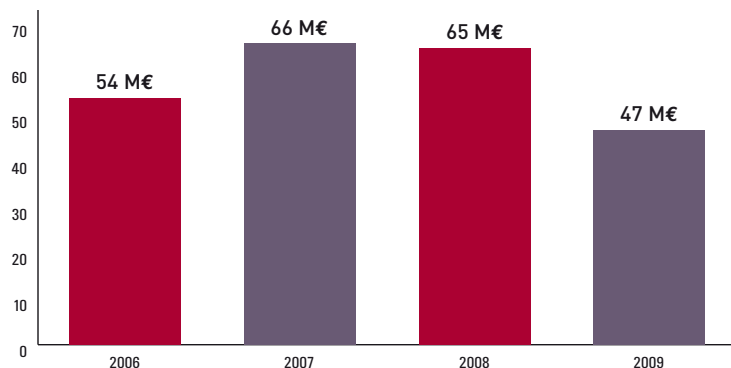
Un cadre de gestion de la dette renouvelé

La crise financière sans précédent survenue au cours du 2^e trimestre 2008 a mis en évidence l'importance d'une gestion de la dette saine, lisible et compréhensible par tous, notamment en matière d'endettement et d'utilisation d'instruments financiers.

Un travail d'analyse de la dette de Lille Métropole a donc été réalisé par un prestataire extérieur, qui a conduit à mettre en œuvre un nouveau cadre de gestion ayant pour objectif de sécuriser le portefeuille actuel au meilleur coût et de renforcer le pilotage de la dette par la Commission des Finances et Ressources.

Le Conseil de Communauté, dans sa séance du 6 novembre 2009, a ainsi adopté une délibération-cadre accompagnée d'un règlement de gestion de la dette et d'une charte des relations avec les partenaires financiers de Lille Métropole. La première délibération d'application de ce cadre de gestion a été présentée au Conseil de Communauté du 11 décembre 2009.

Pour les financements à court terme, Lille Métropole a disposé de deux lignes de trésorerie d'un montant global de 110 M€ et de 165 M€ d'emprunts revolving. L'utilisation moyenne des lignes de crédit de trésorerie en 2009 s'établit à 14 M€ avec un taux moyen payé de 1,8 %.



Evolution des charges financières nettes
(au 31 décembre)



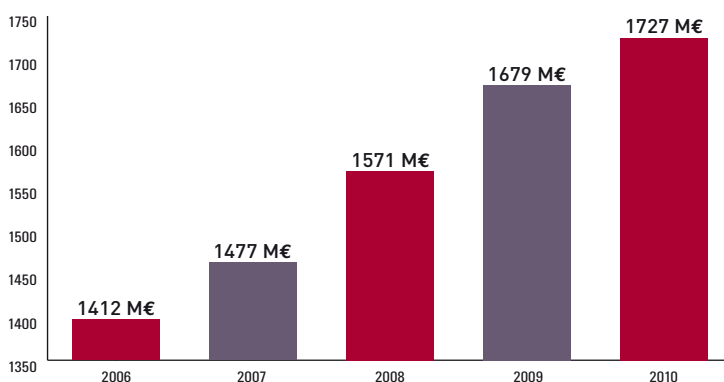
Des garanties d'emprunt en faveur du logement social

Au 1^{er} janvier 2010 l'encours garanti par Lille Métropole s'établit à 1 727 M€, soit une progression de 2,86 %. Cette évolution résulte des nouvelles demandes de garanties d'emprunt (295 M€) diminuées du capital garanti remboursé en 2010 par les différents prêteurs (248 M€).

Le logement social représente 96 % de l'encours garanti. En 2010, les 341 nouvelles demandes de garanties d'emprunt concernaient :

- la construction de 2 665 logements
- la réhabilitation de 2 879 logements
- l'acquisition/amélioration de 641 logements.

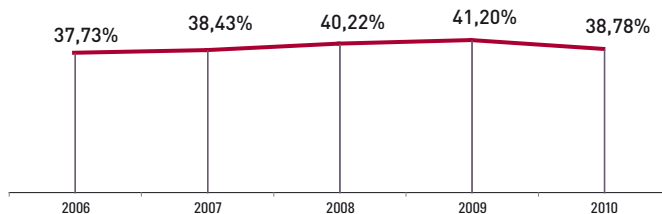
Evolution de l'encours total garanti
(au 1^{er} janvier)



Evolution du ratio prudentiel
de plafonnement (au 1^{er} janvier)

Ratio défini dans la loi Galland = Annuités dette propre et dette garantie / Recettes réelles de fonctionnement (hors attribution de compensation).

Quand ce ratio devient supérieur à 50 %, Lille Métropole ne peut garantir que les opérations de logement social.



La récente baisse du ratio Galland s'explique par la baisse des taux d'intérêts, en particulier le taux du livret A qui est passé de 4 % à 1,25 % en 2009.

Nouvelle convention de service comptable et financier 2009-2012

Le 12 mai 2009, Lille Métropole et la Direction générale des Finances publiques ont poursuivi leur partenariat par la signature d'une nouvelle convention de service comptable et financier (CSCF) pour la période 2009-2012. Cet engagement repose sur une volonté forte de maintenir la performance financière et la collaboration entre les deux services.

La convention, pilotée par deux instances (un comité de pilotage et un comité de suivi) s'organise autour de 4 axes déclinés en 16 actions :

- développer une culture financière, budgétaire et comptable commune ;

- moderniser les chaînes de recettes et de dépenses ;
- poursuivre l'optimisation comptable ;
- poursuivre la coopération en matière d'échange d'informations fiscales.

Dès le mois de juin, les comités se sont réunis afin de créer deux chantiers de réflexion (sur le délai global de paiement et le suivi des subventions reçues et à recevoir) et mettre en œuvre la dématérialisation des documents budgétaires.

Ce projet a également permis une collaboration pour la rédaction d'un guide pratique des opérations spécifiques destiné aux agents ainsi que pour la préparation à la certification des comptes.

Convention de service comptable et financier
entre le TRESOR PUBLIC et Lille Métropole Communauté Urbaine signée le 12/05/09

ACTIONS n° et libellé	situation de l'action			
	initialisée	en cours	abandonnée	réalisée
Axe n°1 Instaurer une culture financière, budgétaire et comptable				
1 - Formation communes des agents				
2 - Guide pratique des opérations spécifiques de fin d'exercice				
3 - Référentiel comptable				
Axe n°2 Moderniser les chaînes de recettes et de dépenses				
4 - Contrôle Partenarial de dépenses				
5 - Optimisation de la chaîne des recettes				
6 - Dématérialisation des documents budgétaires				
7 - Dématérialisation des bordereaux, des mandats de paiement et des titres derectetes				
8 - Dématérialisation des pièces justificatives de passation des marchés publics				
9 - La carte affaires				
Axe n°3 Optimiser la qualité comptable				
10 - Définition d'une politique de recouvrement				
11 - Préparer la certification des comptes				
12 - La gestion comptable des immobilisations				
13 - Constituer des groupes de réflexion sur des projets de modernisation de la gestion				
Axe n°4 Poursuivre la coopération en matière d'échanges d'informations fiscales				
14 - Echanges d'informations sur les bases de la fiscalité				
15 - Optimisation des bases de la TP et de la TEOM et Commission Intercommunale des Impôts Directs				
16 - Evaluation de l'impact fiscal des projets communautaires sur le territoire				
TOTAL	3	13		

Projet de remplacement du Système d'Information Financier

Le Pôle Finances et Gestion a lancé en relation avec la Direction des Systèmes d'Informations un projet de remplacement du progiciel financier de Lille Métropole (permettant notamment de gérer les dépenses et recettes de Lille Métropole, d'élaborer et exécuter le budget communautaire).

Ce projet doit aboutir fin 2011 et concerne près de 500 utilisateurs.

Son objectif est de disposer d'un cœur financier homogène et intégré aux autres bases de données ; de développer de nouvelles fonctionnalités relatives aux marchés et aux subventions notamment ; et de mettre en place un outil de pilotage ouvert en

permettant des interfaces avec d'autres outils de pilotage et le système d'information décisionnel.

L'année 2009 a été consacrée à la phase de préparation du projet : définition des besoins techniques et fonctionnels avec la mobilisation de groupes de travail et l'assistance d'un prestataire, démarrage de la procédure de dialogue compétitif pour le choix de la solution (organisation de 3 auditions successives de chacun des candidats et mobilisation d'un Comité de pilotage présidé par le Vice-président au contrôle financier, contrôle de gestion et évaluation).

La mise en œuvre du projet devrait intervenir sur les années 2010 et 2011 et permettra non seulement de bénéficier d'un outil plus performant, mais aussi de participer à la modernisation de la fonction finances.

CABINET

Directeur :
Jean-Marc GERMAIN

COMMUNICATION

Laurent MARTY

PROTOCOLE ET RELATIONS PUBLIQUES

Claudine DESPOSSEZ

ÉVALUATION

DES RISQUES ET AUDIT
André VANDERSCHELDEN

PRÉSIDENTE Martine AUBRY

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Marie-Caroline BONNET-GALZY

COORDINATION DES GRANDS ÉQUIPEMENTS

Stéphane COUDERT

FINANCES ET GESTION

Annick JASPARD

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DURABLE

Dany MACKOWIAK

AMÉNAGEMENT ET HABITAT

Dany MACKOWIAK (p.i.)

BUDGET ET GESTION

Blandine FRANÇOIS

STRATÉGIE DES TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Emmanuelle CHEVRE

ESPACE NATUREL ET URBAIN

Vincent BOUGAMONT - Adj. Alexandra MAHÉ

COMPTABILITÉ ET FINANCEMENTS

Françoise LEJEUNE

COORDINATION TERRITORIALE ET PROXIMITÉ

Ewan LEMARCHAND - Adj. Grégory DELEMARLE

HABITAT

Claire BRUHAT

EURO-MÉTROPOLE ET PARTENARIATS EUROPÉENS

Simon JODOGNE

FONCIER

Martine LEFEBVRE

RESSOURCES ET EXPERTISES

Jean-Baptiste BONONI

RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION

Jeanne-Marie VOLLEMAERE

RAYONNEMENT DE LAMÉTROPOLE

MOBILITÉ ET TRANSPORTS

RESSOURCES HUMAINES

Lise FOURNOT

CULTURE

Yannick LEBORGNE

MOBILITÉ

Jean-Louis SEHIER

AFFAIRES JURIDIQUES ET ADMINISTRATION

François BERAUD - Adj. Philippe DUTILLEUX

SPORTS

Yannick LEBORGNE

TRANSPORTS

Yves BAESSEN - Adj. Gilles SCHAFFHOLTZ

SYSTÈMES D'INFORMATION

Annie ZANI

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Christophe BOLOT

ESPACE PUBLIC, ÉCOLOGIE ET SERVICES URBAINS

Philippe LEMAIRE

MOYENS GÉNÉRAUX

Gérard CHEVALIER

ENTREPRISES ET RECHERCHE

Christophe BOLOT

EAU

Frank LEROY

PARCS D'ACTIVITÉS ET IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Laurence RULLIER

ESPACE PUBLIC ET VOIRIE

Claude DHONDT

RÉSIDUS URBAINS

Michel LEPELLIET - Adj. Pierre HIRTZBERGER

ASSISTANCE AMATRISSE D'OUVRAGE ET MATRISSE D'OEUVRE

Fabien MAUROY

Lille Métropole

COMMUNAUTÉ URBAINE

Mars 2010

Rédaction, photographies et coordination :
Services de Lille Métropole Communauté urbaine.

Conception et réalisation graphique :
Résonance - Roubaix

Impression : La Centrale - Lens.

Cet ouvrage est imprimé sur papier recyclé.
La couverture est imprimée sur du papier écologique
blanchi sans chlore.

Septembre 2010



Lille Métropole Communauté urbaine

1, rue du Ballon - 59034 LILLE Cedex

Tél. 03 20 21 22 23 - Fax : 03 20 21 22 99

Site internet : <http://www.lillemetropole.fr>



lillemetropole.fr